

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**COMITE NATIONAL
DU RECENSEMENT**

**BUREAU CENTRAL
DU RECENSEMENT**

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)***

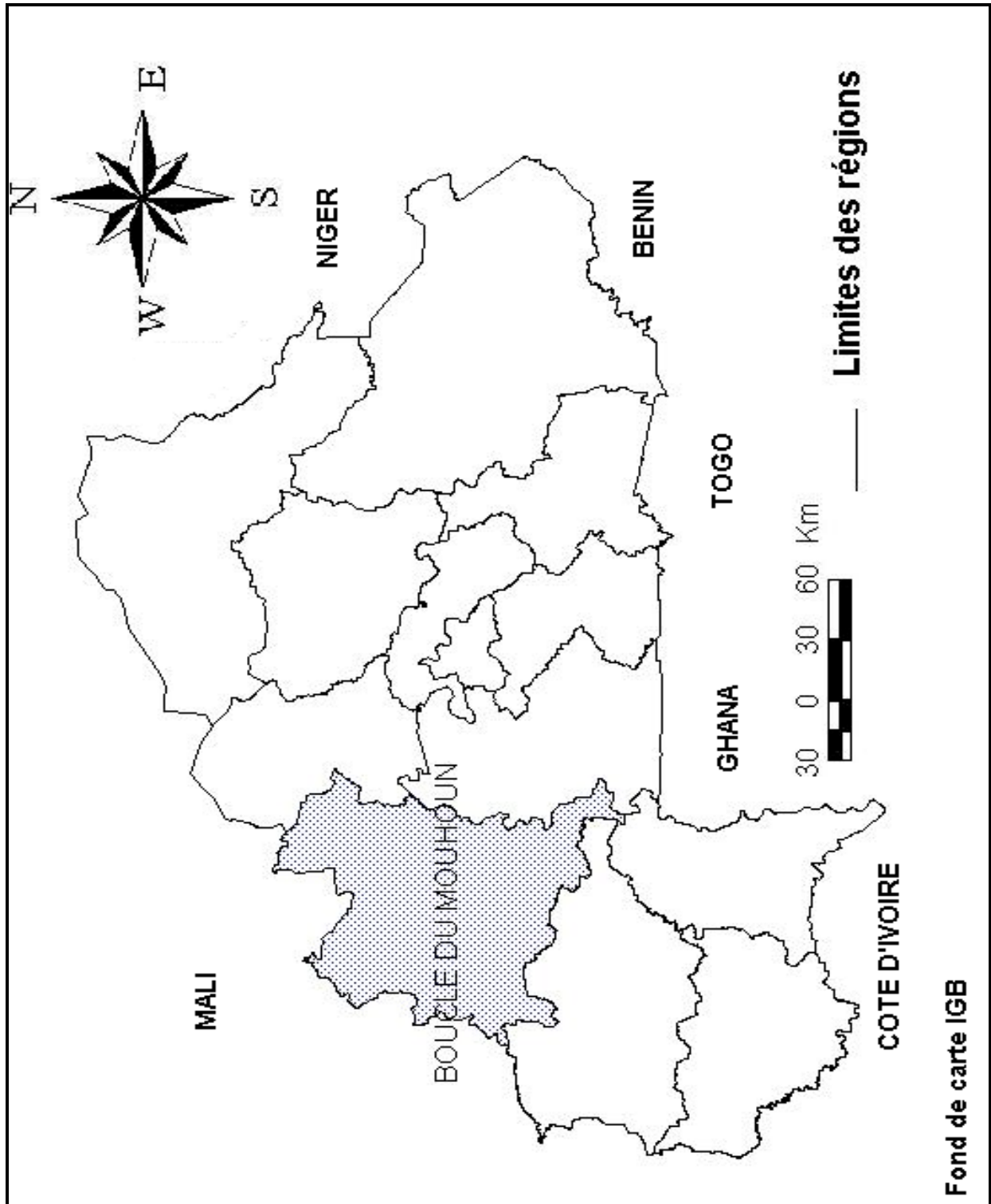
**MONOGRAPHIE DE LA REGION
DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**

Analystes :

**LOUGUE Siaka,
ZAN Lonkila Moussa,
Démographes à l'INSD**

Décembre 2009

Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso



AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso a entamé son processus de décentralisation intégrale avec l'adoption de la constitution en 1991. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de cette décentralisation ont besoin des données statistiques multisectorielles. Malheureusement de telles informations sont souvent inexistantes, ou très peu fournies.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), donne l'occasion de pallier en partie cette insuffisance. En effet, le RGPH permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village.

C'est pourquoi, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, a jugé opportun de mettre à la disposition des décideurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales variées dans divers domaines (démographique, économique, social, culturel, etc.) de la vie des populations.

Nous espérons que les informations contenues dans la présente monographie seront utiles aux acteurs du développement, en particulier l'administration déconcentrée et les collectivités locales, pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement économique, social et culturel.

Des informations plus détaillées sont disponibles à travers 16 rapports thématiques du RGPH, une plaquette des résultats, un dépliant des indicateurs et des tableaux statistiques qui peuvent être obtenues à l'INSD.

Nous vous en souhaitons un bon usage.

Le Directeur Général



Bamory OUATTARA
Chevalier de l'Ordre du Mouhoun

SOMMAIRE

AVANT - PROPOS	4
SOMMAIRE	7
LISTE DES TABLEAUX	9
LISTE DES GRAPHIQUES, FIGURES ET CARTES	15
TABLEAU SYNOPTIQUE	17
INTRODUCTION.....	21
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF.....	23
1.1 - Présentation du cadre physique.....	23
1.2 - Situation administrative	25
1.3 - Situation économique.....	25
CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	27
2.1 - Etat de la population	28
2.2 - Structure par sexe et par âge.....	32
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION.....	37
3.1 - Croyances religieuses	37
3.2 - Structure par âge et sexe de la population selon les différentes langues parlées .	40
3.3 - Caractéristiques de la population selon la nationalité	43
CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION...	49
4.1 - Niveau d'instruction	51
4.2 - Alphabétisation.....	53
4.3 - Fréquentation scolaire.....	56
chapitre 5 : Etat matrimonial et nuptialité de la population.....	67
5.1 - Population par état matrimonial	68
5.2 - Nuptialité	70
CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION	73
6.1 - Population et statut d'activité	75
6.2 - Population occupée.....	77
6.3 - Activité par province	80
CHAPITRE 7 : FECONDITE	83
7.1 - Natalité	83
7.2 - Fécondité	84
CHAPITRE 8 : MIGRATION.....	87
8.1 - Statut migratoire de la population	88
8.2 - Migrations inter-provinciales	88
8.3 - Migrations inter régionales	89
8.4 - Echanges migratoires avec l'extérieur	91

CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION.....	95
9.1 - Nature du handicap	96
9.2 - Type du handicap.....	97
9.3 - Structure par sexe et âge des personnes vivant avec un handicap.....	97
9.4 - Répartition spatiale des personnes vivant avec un handicap	99
CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE.....	101
10.1 - Données globales	101
10.2 - Milieu de résidence et possession d'un acte de naissance	103
10.3 - Niveau d'instruction et possession d'un acte de naissance	104
10.4 - Analyse différentielle de la possession d'un acte de naissance par province....	106
10.5 - Possession d'acte de naissance dans les Communes	107
CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES	115
11.1 - Effectif et taille moyenne des ménages	116
11.2 - Taille Moyenne des ménages par province	116
11.3 - Structure par sexe et âge des chefs de ménage	117
CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION	119
12.1 - Type d'habitat.....	120
12.2 - Mode d'éclairage	121
12.3 - Source d'énergie pour la cuisson	123
12.4 - Source d'approvisionnement en eau de boisson	125
12.5 - Type d'aisance	127
12.6 - Mode d'évacuation des ordures	128
12.7 - Mode d'évacuation des eaux usées	130
12.8 - Biens d'équipement.....	131
12.9 - Moyens de déplacement	132
CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DE LA POPULATION.....	135
13.1 - Méthode des projections	135
13.2 - Résultats des projections	136
CONCLUSION GENERALE	151
BIBLIOGRAPHIE.....	153
ANNEXE.....	155

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année....	28
Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe.....	29
Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune	30
Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000)	33
Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion	38
Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion.....	38
Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses	40
Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence	41
Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province	42
Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées.....	43
Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province	43
Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence	44
Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province	45
Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe.....	46
Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par principales croyances religieuses selon la nationalité	48
Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe	51
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe.....	52
Tableau 4.3 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe	53
Tableau 4.4 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe.....	53
Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe.....	54
Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe	55
Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire	57
Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe	58
Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe	59
Tableau 4.10 : Répartition des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe.....	60
Tableau 4.11 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province.	61

Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe.....	62
Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence.....	63
Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe	64
Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	65
Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe.....	68
Tableau 5.2 : Répartition de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence .	69
Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe	69
Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial	70
Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus.....	71
Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus.....	72
Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe.....	75
Tableau 6.2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe	76
Tableau 6.3 : Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe	77
Tableau 6.4 : Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité	78
Tableau 6.5 : Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe	79
Tableau 6.6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province	80
Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par le milieu de résidence et rapport de masculinité (%) à la naissance.....	84
Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par province et rapport de masculinité (%) à la naissance	84
Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.....	85
Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence.....	86
Tableau 7.5 : Indice synthétique de fécondité des différentes provinces.....	86
Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population de la Boucle du Mouhoun par statut migratoire selon la province et le sexe	88
Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région de la Boucle du Mouhoun	89
Tableau 8.3 : Répartition des résidents de la Boucle du Mouhoun connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance.....	90
Tableau 8.4 : Répartition des natifs de la Boucle du Mouhoun résidant au Burkina selon la région de destination	90
Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents de la Boucle du Mouhoun nés hors du Burkina selon le lieu de naissance	91

Tableau 8.6 : Répartition des émigrés de la Boucle du Mouhoun par pays de destination	92
Tableau 8.7 : Répartition des émigrés de la Boucle du Mouhoun par pays de destination selon la province d'origine.....	92
Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe	96
Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap	97
Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe.....	98
Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap.....	99
Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance	101
Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance	102
Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe	103
Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance	105
Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance	106
Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance.....	106
Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population de la province de la Kossi par commune selon la possession d'un acte de naissance	107
Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans de la province de la Kossi par commune selon la possession d'un acte de naissance	108
Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population de la province du Mouhoun par commune selon la possession d'un acte de naissance	108
Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans de la province du Mouhoun par commune selon la possession d'un acte de naissance	109
Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population de la province du Sourou par commune selon la possession d'un acte de naissance	109
Tableau 10.12 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans de la province du Sourou par commune selon la possession d'un acte de naissance	110
Tableau 10.13 : Répartition (%) de la population de la province des Balé par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	110
Tableau 10.14 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans de la province des Balé par commune selon la possession d'un acte de naissance	111
Tableau 10.15 : Répartition (%) de la population de la province des Banwa par commune selon la possession d'un acte de naissance	111
Tableau 10.16 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans de la province des Banwa par commune selon la possession d'un acte de naissance	112
Tableau 10.17 : Répartition (%) de la population de la province du Nayala par commune selon la possession d'un acte de naissance	112

Tableau 10.18 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans de la province du Nayala par commune selon la possession d'un acte de naissance	113
Tableau 11.1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence.	116
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence.....	116
Tableau 11.3 : Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe	118
Tableau 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence	120
Tableau 12.2 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon la province	121
Tableau 12.3 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.....	122
Tableau 12.4 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon la province	123
Tableau 12.5 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence	124
Tableau 12.6 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon la province.....	125
Tableau 12.7 : Répartition des ménages (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.....	126
Tableau 12.8 : Répartition (%) des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province	127
Tableau 12.9 : Répartition (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence	127
Tableau 12.10 Répartition des ménages (%) par type d'aisance selon la province	128
Tableau 12.11 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence	129
Tableau 12.12 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon la province.....	130
Tableau 12.13 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence.....	130
Tableau 12.14 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon la province	131
Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence.....	132
Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province	132
Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence	133
Tableau 12.18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province.....	133
Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe	155
Tableau A1 (suite) : Répartition de la population par commune selon le sexe	156
Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe.....	157
Tableau A2 (Suite) : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	158

Tableau A2 (Suite et fin) : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	159
Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe.....	159
Tableau A4 : Répartition de la population par religion et milieu de résidence selon la province	160
Tableau A5 : Répartition de la population par langue parlée et milieu de résidence selon la province.....	161
Tableau A6 : Répartition de la population par nationalité et milieu de résidence selon la province.....	162
Tableau A7 : Répartition de la population par lieu de naissance et milieu de résidence selon la province de résidence	163
Tableau A8 : Répartition de la population par l'état matrimonial et le sexe selon la province	165
Tableau A.9 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe	165
Tableau A.10 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe	167
Tableau A.11 : Répartition de la population occupée par occupation principale	167
Tableau A.12 : Répartition de la population occupée par occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe	168
Tableau A.13 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe	168
Tableau A14 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type de handicap et sexe selon la province.....	169
Tableau A15 : Répartition de la population par province et commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe	169
Tableau A15 (Suite et fin) : Répartition de la population par province et commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe	171
Tableau A16 : Répartition de la population de la province de la Kossi par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe	171
Tableau A16 (suite) : Répartition de la population de la province de la Mouhoun par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe	172
Tableau A16 (suite) : Répartition de la population de la province de la Sourou par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe	172
Tableau A16 (suite) : Répartition de la population de la province des Balé par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe.....	172
Tableau A16 (suite) : Répartition de la population de la province de la Banwa par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe	173
Tableau A16 (suite et fin) : Répartition de la population de la province de la Nayala par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe	174

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

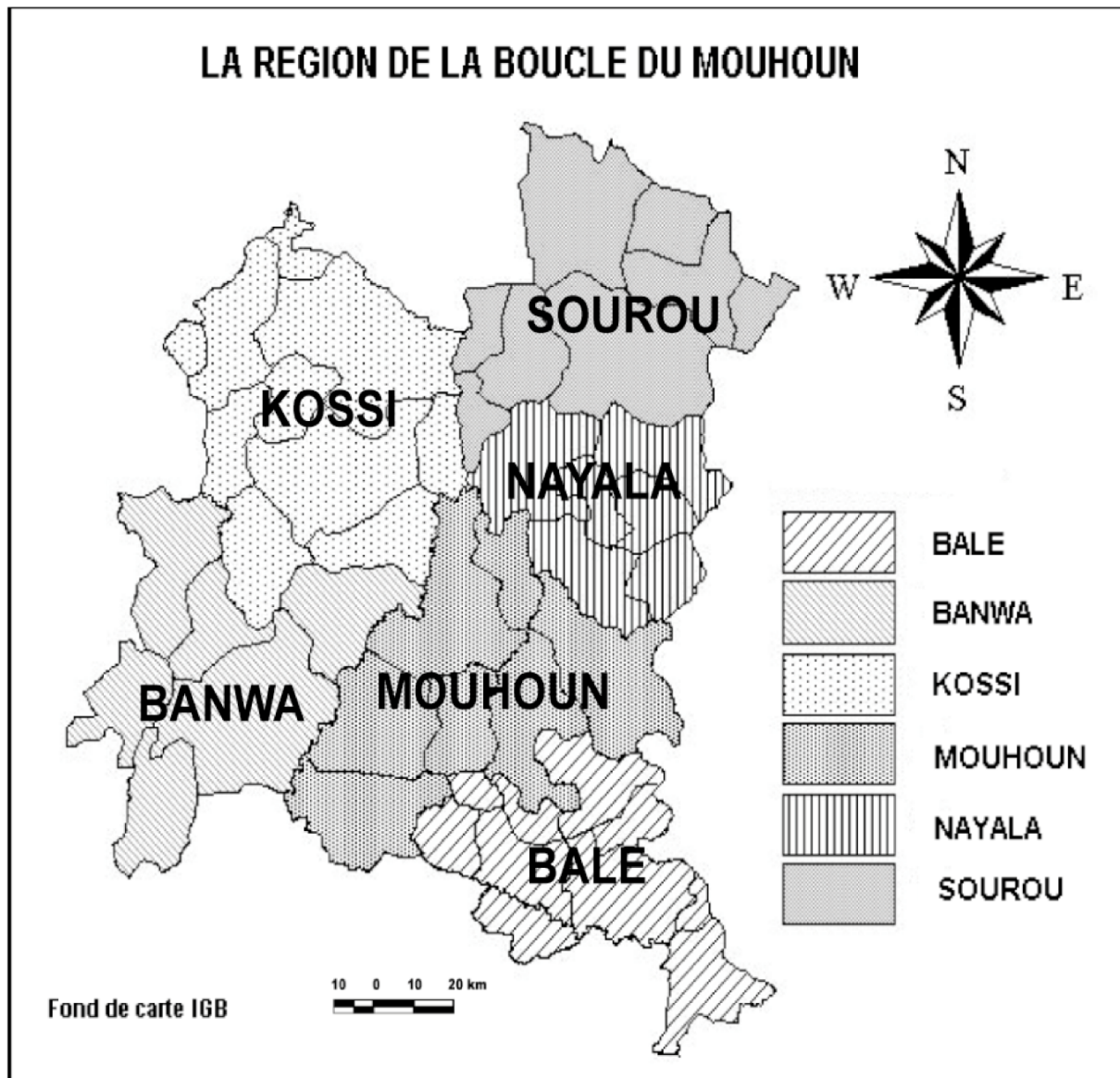
Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso	3
Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région de la Boucle du Mouhoun	19
Carte n°3 : Carte de densité (hbts/km ²) des communes de la région de la Boucle du Mouhoun	32
Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région de la Boucle du Mouhoun.	34
Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine.	35
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale	35
Graphique 2.4 : Courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence	36
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence	38
Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province	39
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées	41
Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence	42
Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité	44
Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence	45
Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité	46
Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabè	47
Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers	47
Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe	52
Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et par groupes d'âges selon le sexe	54
Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe	55
Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire	58
Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint	59
Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe	60
Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par province selon le sexe	61
Graphique 4.8 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe	63
Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe	64
Graphique 5.1 : État matrimonial par sexe (%)	68
Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial	70
Graphique 6.1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges	77
Graphique 6.2 : Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité	78

Graphique 6.3 : Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation	80
Graphique 7.1 : Courbe de la fécondité cumulée.....	85
Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence	85
Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées.	98
Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance.....	102
Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance.....	104
Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance	104
Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.....	106
Graphique 11.1 : Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence.....	117
Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence..	117
Graphique 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat	121
Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage	122
Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson.....	124
Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.....	126
Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence.....	128
Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées	129
Graphique 12.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées	131

TABLEAU SYNOPTIQUE

INDICATEURS	VALEURS
Indicateurs du Burkina Faso (Ensemble du pays)	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Densité de la population (hbts/km ²)	51,8
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	93,4
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,2
Espérance de vie à la naissance (années)	56,7
Indicateurs de la région de la boucle du Mouhoun	
Population totale	1 442 749
Population masculine	714 342
Population féminine	728 407
Population urbaine	121 923
Population rurale	1 320 826
Densité de la population (hbts/km ²)	42,02
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	98,07
Population des enfants de moins d'un an (0 an) (%)	3,7
Population des enfants de moins de 5 ans (0-4 ans) (%)	18,2
Population des enfants de 6 à 11 ans (%)	19,3
Population des enfants de 6 à 14 ans (%)	26,7
Population des enfants de moins de 15 ans (0-14 ans) (%)	48,5
Population des jeunes de 15 à 29 ans (%)	25,2
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans) (%)	21,8
Population des femmes en union (%)	65,8
Taux d'urbanisation (%)	8,5
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	2,1
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,6
Nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants (‰)	45,2
Nombre de ménages ordinaires	247 300
Taille moyenne des ménages	5,8
Taux brut de scolarisation des filles au primaire (%)	48,3
Taux brut de scolarisation des garçons au primaire (%)	55,1
Taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus	17,5
Taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus (%)	75,2
Nombre de personnes possédant un acte de naissance (%)	65,1
Nombre d'enfants de moins de 5 ans ayant un acte de naissance (%)	52,9
Nombre de résidents nés hors du Burkina	53 835
Nombre d'émigrés de la Boucle du Mouhoun résidant hors du Burkina	6 683

Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région de la Boucle du Mouhoun



INTRODUCTION

Située au Nord-Ouest du pays, la région de la boucle du Mouhoun, est l'une des plus peuplées au Burkina par les groupes culturels d'origines manding. C'est aussi par le Mali qu'elle est limitée à l'ouest et au Nord sur une frontière de près de 437 Kilomètres. Au sud, la région est contiguë à celles des Hauts-Bassins et du Sud-ouest tandis qu'à l'Est elle est limitée par les régions du Centre-ouest et du Nord. Elle couvre une superficie de 34 497Km², soit plus de 12% du territoire national. En matière de données statistiques, très peu d'études existent sur la région et celles qui s'y intéressent, s'attèlent à une description sommaire des phénomènes. La présente monographie se justifie donc par ce manque d'informations. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données démographiques et socioéconomiques se rapportant à la région. Elle fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la Société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les provinces et les communes. Les données du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) se rapportent à plusieurs secteurs de la vie socioéconomique et culturelle de la population (structures de la population, santé, éducation, emploi, environnement, etc.).

La présente monographie est structurée en treize (13) chapitres comme suit :

- présentation du cadre physique et administratif de la région ;
- état et structures de la population ;
- caractéristiques socioculturelles de la population ;
- niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ;
- état matrimonial et nuptialité de la population ;
- activité économique de la population ;
- fécondité ;
- migration ;
- handicaps au sein de la population ;
- possession d'un acte de naissance ;
- caractéristiques des ménages ;
- caractéristiques de l'habitation ;
- projections de population.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

Introduction

Issue du découpage administratif du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région de la Boucle du Mouhoun est l'une des treize (13) du Burkina Faso. Ce chapitre présente le cadre physique, administratif et économique de la région.

1.1 - PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

1.1.1 - Relief et sols

Le relief et le sol sont des facteurs qui permettent de comprendre l'implantation des hommes dans certaines zones de la région. Ils expliquent la forte concentration par endroit et le sous peuplement de certaines terres.

1.1.1.1 - le relief

La Boucle du Mouhoun à l'instar du reste du Burkina, est une région peu accidentée. Elle est plate sur près de 4/5 de sa superficie. Le relief est assez monotone et quelques fois interrompu par des affleurements de grès parfois fortement escarpés (sud du Mouhoun, nord-est des Balé et le centre des Banwa). Les collines constituent les hauts ensembles de la région avec des altitudes variant généralement entre 340 et 458 m. Le pic de Konkoliko (dans les Balé) est le plus haut sommet de la région et culmine à 621 m d'altitude. Le haut glacis est constitué par les plateaux d'altitude moyenne de 300 à 340m, qui jouxtent les hauts ensembles. Quant aux plaines, elles couvrent plus de 70% de la superficie régionale et correspondent à la partie inférieure du glacis. Elles s'étendent au nord sur les deux rives du fleuve Sourou et au centre sur toute la haute vallée du fleuve Mouhoun, à cheval sur les provinces de la Kossi, des Banwa et du Mouhoun. L'altitude dans ces plaines est généralement inférieure à 300 m et atteint son plus bas niveau dans les zones d'inondation des cours d'eau (MEDEV, 2005).

1.1.1.2 - les sols

Au niveau des sols, on distingue 04 types dans la région:

- les sols minéraux bruts associés aux sols peu évolués : leur intérêt agronomique est faible ou nul. Ce sont essentiellement des sols réservés au pâturage ;
- les vertisols et les sols bruns eutrophes : ce sont des sols à valeur agronomique forte à moyenne, aptes à l'ensemble des cultures pratiquées dans la région. Ces sols sont peu exigeants et se prêtent facilement aux actions d'amélioration ;
- les sols ferrugineux tropicaux : ils ont une valeur agronomique médiocre et supportent les cultures vivrières comme le fonio et le petit mil ;
- les sols hydromorphes : ils sont localisés dans les bas-fonds et les zones d'inondation des cours d'eau. Ce sont des sols lourds, difficiles à travailler mais à haute valeur agronomique.

Ils constituent d'excellentes terres de maraîchage.

1.1.2 - Climat

La région de la Boucle du Mouhoun est située dans la zone soudano-sahélienne avec cependant trois (3) variantes qui sont:

- au nord, le secteur sud-sahélien avec une pluviométrie moyenne annuelle de 500 à 700 mm. Il couvre la province du Sourou et une partie de la province de la Kossi ;
- au centre, le secteur-soudanien avec une pluviométrie moyenne annuelle de 700 à 900 mm. Il s'étend sur la partie sud de la province de la Kossi, sur toute la province du Nayala et les parties septentrionales des provinces du Mouhoun, des Balé et des Banwa ;
- au sud, le secteur sud-soudanien avec une pluviométrie moyenne annuelle de 1000 à 1400 mm.

La région connaît deux (2) saisons :

- une saison sèche qui dure de 7 à 9 mois dans le nord de la région et de 4 à 6 mois dans le sud. Elle est marquée par un harmattan, vent frais et sec qui dure de décembre à fin janvier avec des températures douces autour de 27°C, chaud et sec de février à avril avec de fortes températures dépassant souvent 40°C ;
- une saison pluvieuse qui s'étale sur 3 à 5 mois dans le nord et 6 à 8 mois dans le sud. Elle est annoncée par une mousson, vent frais et humide avec des températures oscillant entre 24 et 28°C.

1.1.3 - Végétation, faune et flore

Sur le plan des formations végétales, la Boucle du Mouhoun enregistre des nuances du nord au sud. En effet, au nord dans le secteur sud-sahélien, la végétation évolue de la steppe arbustive à la steppe arborée et au sud, à la savane. Au centre dans le secteur nord soudanien, dominant les savanes arbustives et arborées, les formations mixtes des vallées associées aux cultures. Enfin, au Sud dans le secteur sud-soudanien, s'étend la savane arborée à boisée avec des forêts galeries le long des cours d'eau (MEDEV, 2005).

Ces formations végétales servent de gîte à une faune assez riche et variée. Elle est constituée en grande partie de petits gibiers (lièvres, antilopes de petite taille, rats, écureuils, tourterelles...). Le gros gibier rencontré est formé essentiellement de quelques troupeaux d'hippopotames, de buffles, d'éléphants (espèce intégralement protégée), de phacochères, d'hyènes, de lions et de panthères (MEDEV, 2005).

1.1.4 - Hydrographie

Sur le plan hydrographique, la région dispose d'un réseau assez dense tissé autour du bassin versant du fleuve Mouhoun qui traverse la région sur 280 km. Autour du fleuve Mouhoun s'organisent des cours d'eau secondaires permanents comme le « Tui ou Grand Balé » avec son affluent permanent, le « Son ou Petit Balé » et ses affluents temporaires : le Labozéré, le Labozaba, le Bonboré, le Maboni, le Hinn, le Vohon, le Banou Yao, le Kidiaho..., le Sourou et le Nayala. En plus du Mouhoun et de ses affluents, il existe d'autres cours d'eau permanents comme le Nawaka, le Tibouzou et non permanents comme la Kossi, le Koin et le Zouma.

Cet ensemble physique intègre des réserves et forêts classées représentant environ 7% de la superficie régionale et localisée essentiellement dans les provinces des Balé, du Mouhoun et du Nayala (MEDEV, 2005).

1.2 - SITUATION ADMINISTRATIVE

Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région de la Boucle du Mouhoun regroupe les provinces des Balé, des Banwa, de la Kossi, du Mouhoun, du Nayala et du Sourou qui ont respectivement pour chef lieux, les villes de Boromo, Solenzo, Nouna, Dédougou, Toma et Tougan (MEDEV, 2005).

Sur le plan administratif, la région comprend les six (06) provinces ci-dessus citées, 47 départements (soit six (06) communes urbaines, quarante un (41) communes rurales) et 1 042 villages. On notera en outre, un niveau relativement bon de représentation des départements ministériels (17 sur 24) (MEDEV, 2005).

A côté de cette organisation administrative, se trouve une organisation traditionnelle, type société villageoise, dirigée par un chef de village qui est généralement le plus âgé du lignage le plus anciennement implanté. Cette organisation traditionnelle est essentiellement dominée par trois grands groupes ethniques qui sont les Bwaba, les Samo et les marka (MEDEV, 2005).

1.3 - SITUATION ECONOMIQUE

L'économie de la région est essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage qui occupent environ 90% de la population. A ces deux secteurs clés, s'ajoutent des secteurs d'opportunités tels les mines, l'artisanat, l'industrie, les services.

De par sa position géographique et climatique, la région de la Boucle du Mouhoun bénéficie de conditions pédoclimatiques favorables à l'intensification et à la diversification des productions agricoles. L'activité agricole constitue la première source de revenu pour la majorité des populations. Avec la culture du coton, le système de production connaît une mécanisation progressive. A côté du coton, une grande gamme de spéculations y est produite dominée par les céréales (MEDEV, 2005).

Conclusion

L'examen du contexte général de la région de la Boucle du Mouhoun fait ressortir qu'elle présente d'énormes potentialités aussi bien sur le plan physique qu'administratif. Du point de vue physique, la région de la Boucle du Mouhoun reste composée en grande partie d'une savane arborée qui s'étend aussi jusqu'au Mali voisin. Le relief est assez monotone tandis que différents types de sols rencontrés dans la région s'illustrent parfois avec de hautes valeurs agronomiques. De par sa situation dans la zone soudanienne, elle bénéficie d'une flore riche et variée résultant d'une pluviométrie au dessus de la moyenne. Sur le plan administratif, la subdivision de la région en 6 provinces et 47 départements apparaît comme un atout dans un contexte de décentralisation dans la mesure où elle facilite l'implication des populations à la base dans le processus de développement. Les activités du secteur primaire animent une bonne partie de la vie économique de la région car le cadre physique de la région est un véritable potentiel pour les activités agricoles.

CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Introduction

L'état de la population donne le reflet de celle-ci à un moment donné et permet de la connaître dans ses différentes composantes. La connaissance de la structure de la population permet d'évaluer les différents besoins sociaux (santé, scolarisation, emploi...) liés à des groupes spécifiques et d'anticiper des problèmes qui résulteraient d'éventuels déséquilibres. Ce chapitre aborde essentiellement la structure par âge et par sexe de la population de la Boucle du Mouhoun ainsi que sa répartition spatiale.

Collecte des données

Le recensement de 2006 a collecté, entre autres, des informations sur les caractéristiques démographiques de la population. Les informations sur le sexe et l'âge des individus sont les principales variables de cette étude. En effet, ces variables sont essentielles voire transversales dans l'étude des phénomènes sociaux, économiques, démographiques, etc. touchant la population et son évolution.

Les questions ayant permis de collecter ces informations sont les suivantes : pour l'âge, « quel est la date de naissance de (nom) » ? Cette date est inscrite en mois et année ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) ». Quant au sexe, l'agent recenseur observe l'individu ou demande le sexe et entoure le code correspondant.

Définitions des concepts

Cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre.

Résident (e) : est résident toute personne qui habituellement vit dans le ménage depuis plus de six (6) mois ou qui en a l'intention. La population résidente d'un territoire est celle qui vit habituellement sur ce territoire.

Résident (e) absent (e) : est résident absent toute personne qui vit habituellement dans le ménage recensé, mais qui est absente la nuit précédant le passage de l'agent recenseur, l'intéressé ayant l'intention que son absence n'excède pas six (6) mois à l'extérieur du ménage. Dans le cas contraire, l'individu est considéré comme émigré¹.

Résident (e) présent (e) : est considérée comme résident présent toute personne qui, habituellement réside dans le ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans le ménage depuis moins de six mois, avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent.

¹ Dans certains cas, les personnes absentes de leur ménage d'origine même pour moins de six mois ne seront pas enregistrées. Il s'agit des personnes faisant partie des ménages collectifs comme :

- Les détenus dans les établissements pénitentiaires ;
- Les travailleurs logés dans le baraquement temporaire de chantier ;
- Les militaires dans les casernes ;
- Les religieux dans les couvents et séminaires ;
- Les personnes se trouvant dans une situation analogue ;
- Les élèves et étudiants à l'internat au moment du recensement.

Les élèves ou étudiants fréquentant ailleurs et en vacances dans leur ménage d'origine au moment du recensement, sont recensés comme visiteur

Visiteur : est visiteur, toute personne présente dans le ménage recensé, qui y a passé la nuit précédant l'interview mais qui n'y réside pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs.

La population de droit encore appelé **population résidente** : ce concept désigne les personnes qui résident habituellement dans un ménage. Ce sont les résidents présents et les résidents absents. Cette population fera objet de la présente analyse car avec elle, on saisit des situations plus permanentes sur lesquelles sont bâtis les projets et programmes de développement.

La Population de fait : la population de fait est l'ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage plus les visiteurs.

L'âge : l'âge est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

Villes : Dans la présente monographie, on considère comme villes, les chefs-lieux des provinces. La définition administrative retenue ici est donnée par le code général des collectivités territoriales (CGCT).

2.1 - ETAT DE LA POPULATION

Le recensement est une photographie de la population à un moment donné. L'exhaustivité de la collecte permet de disposer des informations sur l'ensemble et s'en servir à diverses fins. Ce sous chapitre est consacré aux caractéristiques de la population et à son évolution.

2.1.1 - Volume global de la population et son évolution

Au recensement de 2006, il a été dénombré dans la région de la Boucle du Mouhoun 1 460 048 individus composés de 721 604 hommes (49,4 %) et de 738 444 femmes (50,6 %). Cette population est constituée de 17 299 visiteurs et de 1 442 749 résidents. Par rapport à la population résidente totale du pays (14 017 262), la région de la Boucle du Mouhoun compte pour 10,3 %. La suite des analyses sera basée sur la seule population résidente.

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année

Milieu de résidence	2006			1996*		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	60 990	60 933	121 923	41 977	41 635	83 612
Rural	653 352	667 474	1 320 826	538 075	552 769	1 090 844
Ensemble	714 342	728 407	1 442 749	580 052	594 404	1 174 456

*reconstitution de la région à partir des provinces de 1996

La structure par sexe de la région de la Boucle du Mouhoun est quasiment semblable à la structure de l'ensemble de la population burkinabè. La population est composée de 714 342 hommes (soit 49,5 %) et de 728 407 femmes (soit 50,5 %). La structure est également semblable en milieu rural où on obtient 653 352 hommes (soit 49,5 %). Par contre, en milieu urbain, il y a un peu plus d'hommes que de femmes (60990 hommes contre 60 933 femmes). Le taux d'urbanisation qui était de 7,1 % en 1996 est passé à 8,5 % en 2006 mais reste toujours très faible comparativement au niveau national (22,7 %).

2.1.2 - Répartition spatiale de la population

La distribution spatiale de la population permet de mieux comprendre le peuplement des unités administratives en vue des actions à entreprendre au profit de cette population.

2.1.2.1 - La population des provinces

En rappel, la région de la Boucle du Mouhoun, est composée de six provinces : les Balé, les Banwa, la Kossi, le Mouhoun, le Nayala et le Sourou. Le tableau ci-dessous donne la répartition de la population de la région par province. La province du Mouhoun est la plus peuplée avec 20,6% de la population régionale. Elle est suivie de la province de la Kossi qui regroupe 19,3% de la population de la région, tandis que la province du Nayala, occupe le dernier rang avec seulement 11,3% de la population de la Boucle du Mouhoun (Tableau 2.2).

Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe

Provinces	Sexe			Poids des provinces (%)	Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin	Total		
Kossi	138 459	140 087	278 546	19,3	98,8
Mouhoun	148 089	149 261	297 350	20,6	99,2
Sourou	108 952	111 670	220 622	15,3	97,6
Balé	105 582	107 841	213 423	14,8	97,9
Banwa	132 052	137 323	269 375	18,7	96,2
Nayala	81 208	82 225	163 433	11,3	98,8
Total	714 342	728 407	1 442 749	100	98,1

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, on dénombre 98 hommes pour 100 femmes. Mais cet indicateur n'est pas constant pour toutes les provinces. Il est plus élevé dans la province du Mouhoun où on compte 99 hommes pour 100 femmes. Cela se justifie certainement par le fait que dans la province du Mouhoun se trouve le plus grand centre urbain qui attire des migrants, en particulier ceux du sexe masculin, à la recherche d'emploi. L'immigration masculine est favorisée d'une part par les activités commerciales dans les grandes villes. Ainsi, dans la province des Banwa, il n'y a que 96 hommes pour 100 femmes.

2.1.2.2 - La population des communes

La répartition de la population par commune montre que, contrairement à nos attentes, c'est la commune de Solenzo qui s'illustre comme la plus peuplée avec plus de 8% de la population de la région. La commune de Dédougou ne possède que 6% de la population tandis que la commune de Nouna, qui suit les deux premières, totalise 5,1 % de la population de la région de la Boucle du Mouhoun.

Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune

Communes de résidence	Effectif	Poids des communes (%)	Rapport de masculinité
BARANI	47 991	3,3	99,6
BOMBOROKUY	14 465	1,0	98,7
BOURASSO	11 746	0,8	97,0
DJIBASSO	52 157	3,6	96,3
DOKUY	27 760	1,9	100,6
DOUMBALA	27 353	1,9	96,0
KOMBORI	10 155	0,7	92,4
MADOUBA	6 596	0,5	97,8
NOUNA	73 006	5,1	101,7
SONO	7 317	0,5	101,3
TOTAL PROVINCE : KOSSI	278 546	19,3	98,8
BONDOKUY	50 527	3,5	97,0
DEDOUGOU	86 965	6,0	96,7
DOUROULA	12 804	0,9	103,2
KONA	19 606	1,4	107,1
OUARKOYE	38 830	2,7	96,6
SAFANE	48 911	3,4	105,6
TCHERIBA	39 707	2,8	97,8
TOTAL PROVINCE : MOUHOUN	297 350	20,6	99,2
DI	23 863	1,7	106,7
GOMBORO	13 770	1,0	92,1
KASSOUM	20 973	1,5	108,3
KIEMBARA	29 267	2,0	89,9
LANFIERA	18 817	1,3	103,0
LANKOUÉ	16 141	1,1	85,3
TOENI	30 202	2,1	98,3
TOUGAN	67 589	4,7	97,2
TOTAL PROVINCE : SOUROU	220 622	15,3	97,6
BAGASSI	33 309	2,3	96,9
BANA	13 000	0,9	104,6
BOROMO	29 849	2,1	98,9
FARA	37 167	2,6	91,1
OURY	26 805	1,9	105,2
PA	19 755	1,4	92,8
POMPOI	11 032	0,8	98,3
POURA	12 026	0,8	108,0
SIBY	14 047	1,0	99,0
YAHO	16 433	1,1	95,7
TOTAL PROVINCE : BALÉ	213 423	14,8	97,9
BALAVE	16 200	1,1	95,4
KOUKA	59 118	4,1	95,8
SAMI	8 629	0,6	94,4
SANABA	33 009	2,3	95,1
SOLENZO	121 819	8,4	96,7
TANSILA	30 600	2,1	96,8
TOTAL PROVINCE : BANWA	269 375	18,7	96,2
GASSAN	32 397	2,2	104,9
GOSSINA	18 442	1,3	92,2
KOUGNY	15 949	1,1	104,9
TOMA	29 451	2,0	98,7
YABA	31 627	2,2	95,2
YE	35 567	2,5	97,4
TOTAL PROVINCE : NAYALA	163 433	11,3	98,8
TOTAL REGION : BOUCLE DU MOUHOUN	1 442 749	100,0	98,1

Le tableau 2.3 montre une fois de plus l'inégalité des effectifs d'hommes et de femmes au niveau désagrégé. On remarque que dans 33 des 47 communes, le rapport de masculinité est inférieur à 100, ce qui indique une prédominance des femmes dans ces unités administratives. C'est surtout dans le Sourou que l'on trouve les communes à plus faibles rapports de masculinité. En effet, les communes de Lankoué et de Kiembara n'ont respectivement que 85 et 90 hommes pour 100 femmes. Inversement, d'autres communes comptent plus d'hommes que de femmes. Il s'agit notamment des communes de Poura dans les Balé et de Kassoum dans le Sourou qui se distinguent avec 108 hommes pour 100 femmes.

2.1.3 - Densité des provinces et des communes

La densité d'une entité administrative est un indice synthétique de peuplement. Il exprime la pression démographique qui s'exerce sur un territoire donné. Le calcul de la densité à différent niveau géographique permet ainsi de mettre en relief les disparités de peuplement.

La population de la région de la Boucle du Mouhoun se répartie sur une superficie de 34 497 Km² (BNDT, 2002), soit une densité moyenne de 42 habitants (hbts) au Km².

2.1.3.1 - La densité des provinces

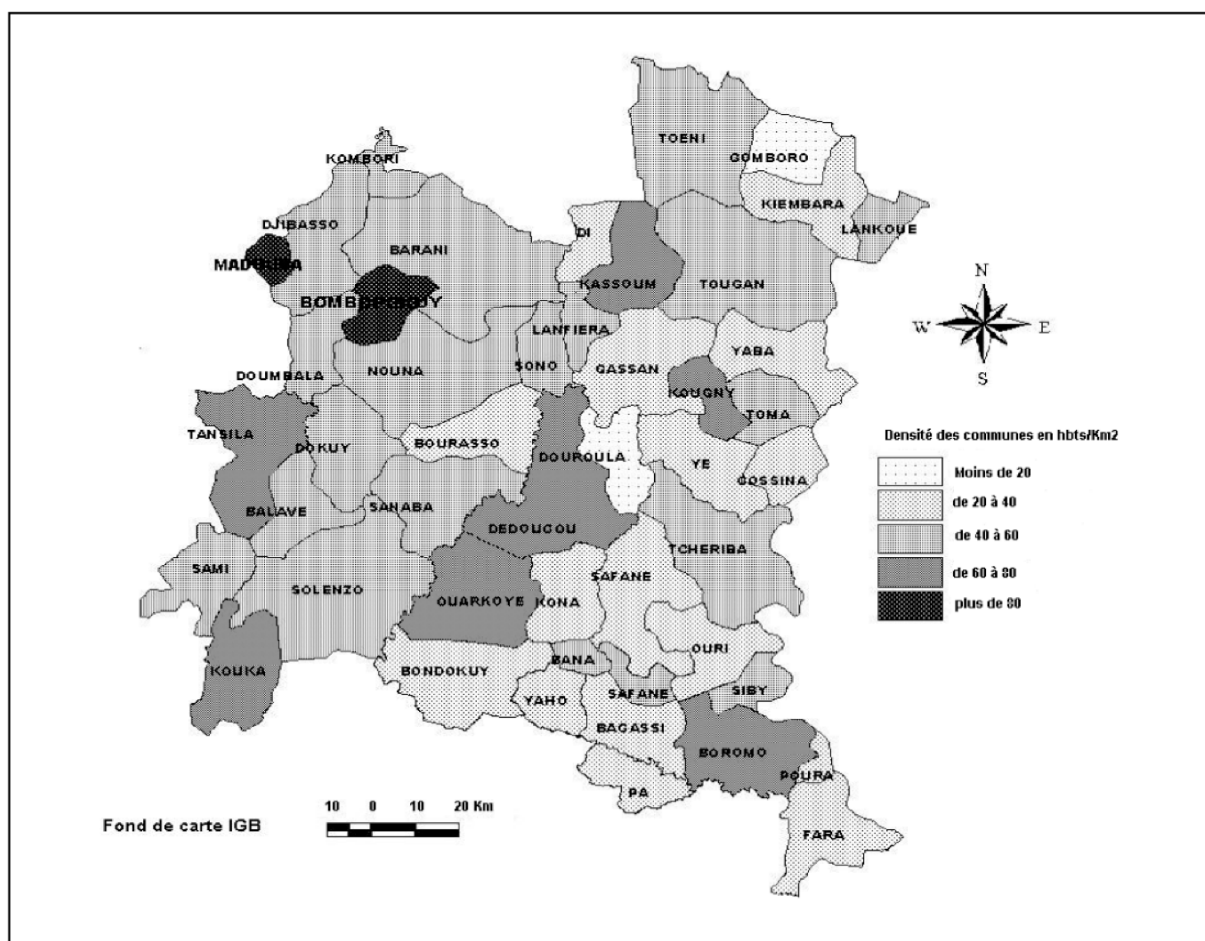
Si la densité moyenne de la région de la Boucle du Mouhoun est faible comparativement à la densité nationale (51,8 hbts au Km²), elle masque d'énormes disparités entre les provinces. La province des Balé est la plus dense avec plus de 47 habitants au km². Les provinces les plus vastes comme la Kossi et le Mouhoun qui occupent respectivement 21,6% et 20% de l'espace régional s'illustrent avec des densités contrastées : 37,5 habitants au km² pour la Kossi et 43,3 habitants au km² pour le Mouhoun. La province du Sourou est la moins dense avec 15,3% de la population régionale vivant sur 17,4% du territoire de la région d'où une densité de près de 37 habitants au km².

2.1.3.2 - La densité des communes

Si les provinces ont des densités différentes au sein de la région, il n'en demeure pas moins évident qu'à l'intérieur de chaque province, les communes présentent également des inégalités de densités. C'est ce qui ressort de la carte N°3 ci-après.

Bien que la province des Balé soit la plus dense, on n'y trouve pas les communes les plus denses. En effet, les deux communes de Bomborokuy et de Madouba, situées dans la province de la Kossi sont les plus denses de la région avec plus de 80 hbts/Km². Toutefois, dans la province de Kossi, la commune de Bourasso est la moins dense et s'illustre avec au moins 20 hbts/Km². Les communes à faibles densités se retrouvent surtout dans les provinces du Sourou et du Nayala. Dans ces provinces, à l'exception de Kassoum et de Koungny, toutes les autres communes ont une densité de moins de 60 hbts/Km².

Carte n°3 : Carte de densité (hbts/km²) des communes de la région de la Boucle du Mouhoun



2.2 - STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

Pour rendre compte de la structure par sexe et âge, plusieurs indicateurs tels que l'âge moyen, l'âge médian et le rapport de masculinité ont été calculés. Pour donner les variations générales, des graphiques tels que les pyramides des âges et les courbes des rapports de masculinité ont été aussi construits.

2.2.1 - Ensemble de la population de la région

La population de la région est aussi jeune que la population du pays. En effet, plus de la moitié (58,3 %) de la population à moins de 20 ans, et l'âge moyen est de 21,2 ans contre 21,7 ans au niveau national (Tableau 2.4). Ce constat est le même tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Mais on note néanmoins que la population rurale est beaucoup plus jeune. En effet, l'âge moyen et l'âge médian sont respectivement de 21,3 et 13 ans en milieu rural, contre 22,7 et 14,1 ans en milieu urbain.

Avec à peu près la même forme que la pyramide de l'ensemble de la population du Burkina, la pyramide des âges de la région de la Boucle du Mouhoun est caractéristique d'une population à fortes fécondité et mortalité. En effet, elle a une base large qui est la résultante

d'une fécondité élevée et un sommet effilé caractéristique d'une forte mortalité aux âges élevés. Ainsi, cette pyramide, une fois de plus, met en exergue, la jeunesse de la population de la Boucle du Mouhoun.

Par ailleurs, on observe dans l'ensemble, une décroissance régulière des effectifs. Cependant, il existe un décalage important entre les groupes d'âges de 5-9 ans et de 10-14 ans. Avant 15 ans, il y a plus de garçons que de filles. Au-delà de cet âge et ce, jusqu'à 54 ans, avec la migration masculine aux tranches d'âges actifs, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. A partir de 55 ans, il y a sensiblement autant d'hommes que de femmes et cela pourrait s'expliquer par la faible mobilité des personnes âgées.

Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000)

Groupe d'âges	ENSEMBLE			URBAIN			RURAL		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	92,0	89,7	181,7	69,5	68,2	137,7	94,1	91,7	185,8
5-9	88,2	84,8	173,0	68,2	67,7	135,9	90,1	86,4	176,4
10-14	67,8	60,6	128,4	66,7	68,8	135,5	67,9	59,9	127,8
15-19	53,7	47,9	101,6	73,4	66,3	139,7	51,9	46,2	98,1
20-24	38,9	43,2	82,1	50,2	49,8	100,0	37,8	42,6	80,4
25-29	30,7	36,1	66,9	34,8	36,5	71,3	30,4	36,1	66,5
30-34	24,9	28,8	53,7	31,6	30,5	62,2	24,3	28,7	52,9
35-39	20,5	24,2	44,6	24,9	23,4	48,2	20,0	24,2	44,3
40-44	17,5	20,8	38,3	21,3	20,1	41,4	17,1	20,9	38,0
45-49	13,9	16,0	29,9	15,5	14,8	30,3	13,7	16,2	29,9
50-54	11,5	13,4	24,9	11,7	12,9	24,6	11,5	13,5	25,0
55-59	9,2	10,0	19,2	8,9	9,1	18,0	9,2	10,0	19,3
60-64	8,0	9,2	17,2	7,3	9,7	17,0	8,0	9,2	17,2
65-69	5,9	6,0	11,9	5,1	6,6	11,7	6,0	5,9	11,9
70-74	4,8	5,4	10,2	4,2	6,0	10,2	4,9	5,3	10,2
75-79	2,8	2,8	5,6	2,5	2,8	5,3	2,8	2,8	5,6
80-84	1,7	2,0	3,7	1,5	2,4	3,9	1,7	2,0	3,7
85 et +	1,4	1,6	3,0	1,0	1,8	2,7	1,4	1,6	3,0
ND	1,9	2,2	4,1	1,9	2,5	4,4	1,9	2,2	4,1
Total	495,1	504,9	1	500,2	499,8	1	494,7	505,3	1
Age moyen²	20,8	22,1	21,4	22,3	23,1	22,7	20,6	22,0	21,3
Age médian³	12,7	13,5	13,1	14,0	14,2	14,1	12,6	13,5	13,0

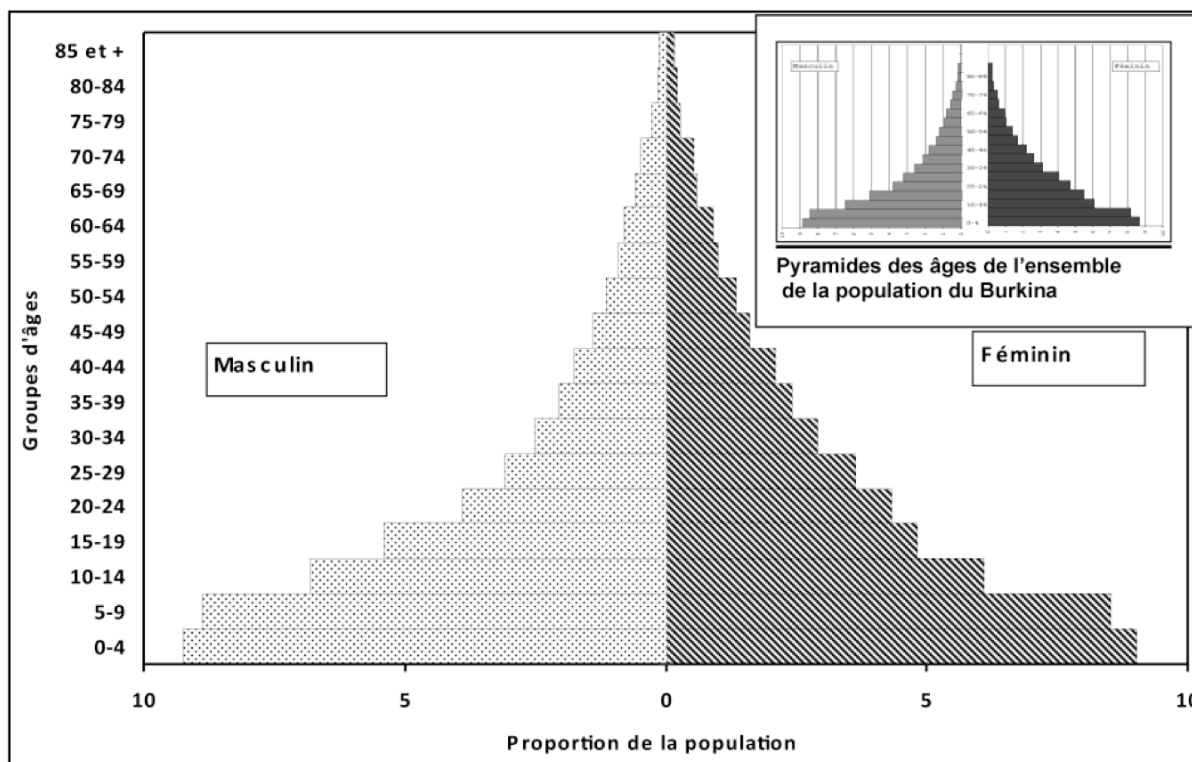
Masc. : Masculin, Fém. : Féminin

En analysant la répartition selon le sexe, il s'avère que la population féminine est presque aussi jeune que la population masculine dans la mesure où les âges moyen et médian des deux sexes diffèrent seulement de moins d'un an. Chez les femmes, on enregistre des âges moyen et médian respectifs de 22,1 et 13,5 ans tandis que chez les hommes, on note respectivement 20,8 et 12,7 ans.

² L'âge moyen est la moyenne arithmétique des âges de la population

³ L'âge médian est l'âge qui divise la population en deux sous populations de mêmes effectifs.

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région de la Boucle du Mouhoun.

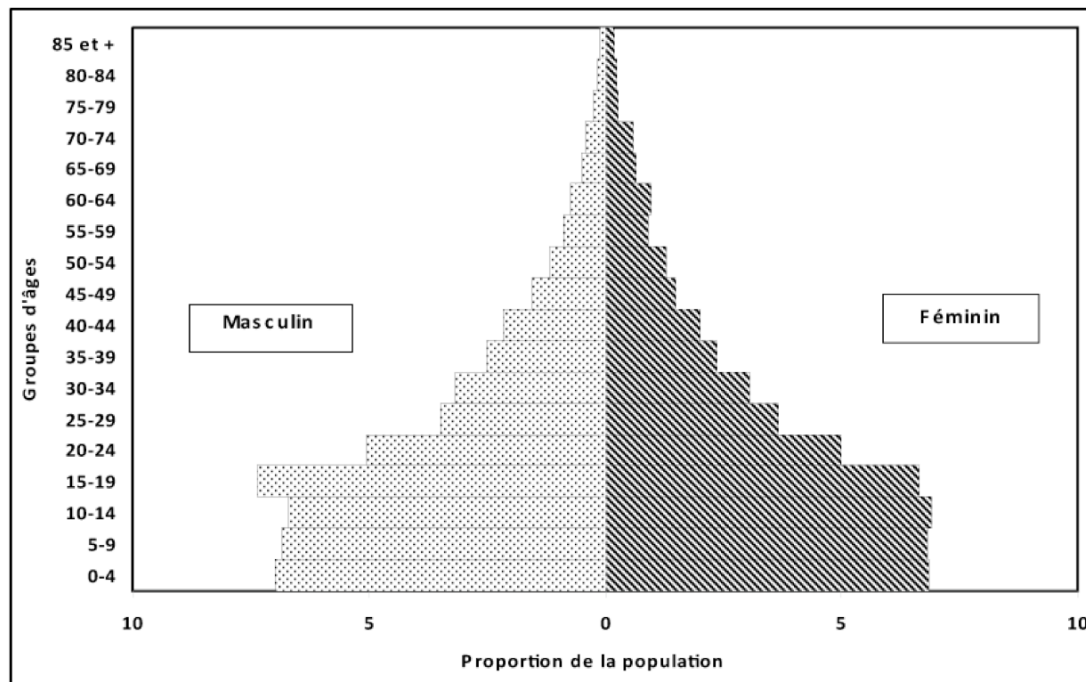


2.2.2 - Population urbaine

L'examen de la pyramide des âges de la population urbaine indique une base rétrécie, un sommet effilé et des échancrures par endroits (graphique 2.2). On observe des saillies à 10-14 ans chez les femmes et à 15-19 ans chez les hommes.

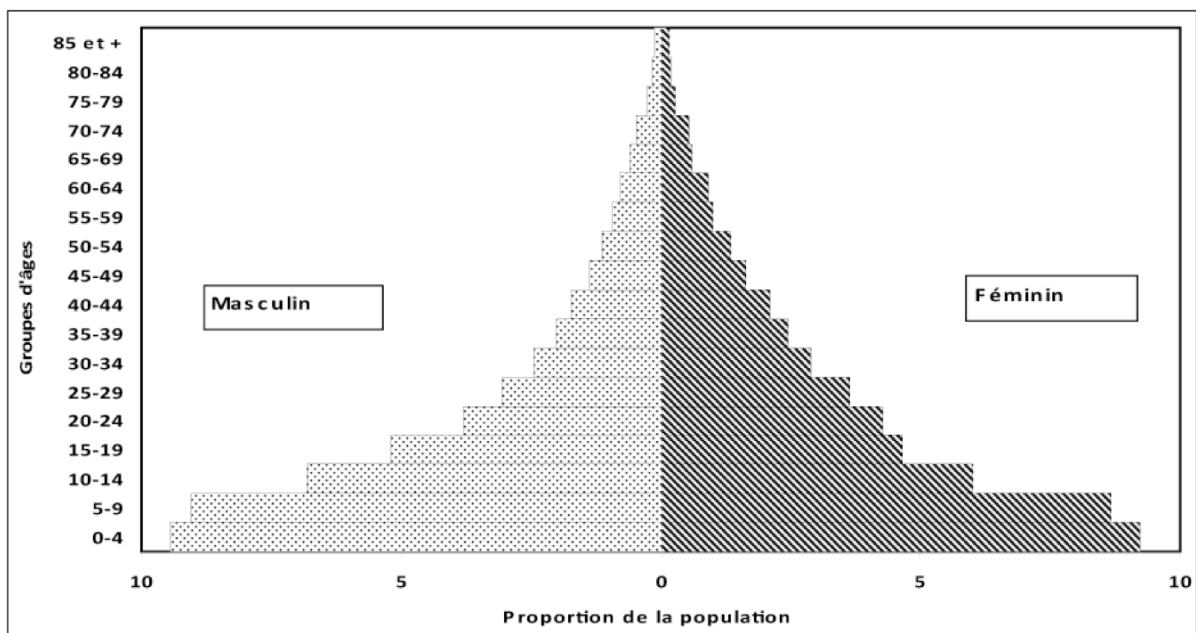
Ce résultat pourrait s'expliquer par une migration des enfants quittant le milieu rural pour fréquenter l'école, surtout le cycle secondaire dans le milieu urbain. Il faut signaler que ce phénomène devrait connaître une accalmie avec la vulgarisation des structures éducatives de base et l'exécution de la politique un département un CEG. Toutefois, l'attraction des centres urbains reste entière sur les élèves desireux de poursuivre leurs études au lycée.

Par ailleurs, le milieu urbain étant pourvoyeur d'emplois, les hommes s'y rendent dans l'espoir d'y trouver du travail ce qui se traduit par une prédominance de l'effectif des hommes sur celui des femmes jusqu'à 65 ans. Le déficit de personnes âgées peut s'expliquer en partie par le retour des migrants de la ville vers leur lieu d'origine une fois la retraite acquise.

Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine.

2.2.3 - Population rurale

La pyramide des âges de la population rurale est presque identique à la pyramide des âges de la population régionale de part sa forme et sa structure. La base très large est le fruit de la forte fécondité tandis que le sommet éfilé témoigne d'une forte mortalité aux âges avancés. La décroissance rapide des effectifs des groupes d'âges 5-9 ans confirme l'hypothèse évoquée précédemment pour expliquer les perturbations observées dans la pyramide des âges de la population urbaine.

Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale

2.2.4 - Rapport de masculinité

La courbe des rapports de masculinité par groupe d'âges montre que le nombre d'hommes pour 100 femmes varie selon l'âge et le milieu de résidence (graphique 2.4). Lorsqu'on considère l'ensemble de la région, on observe que cette courbe est au-dessus de la barre de 100 entre 0 et 20 ans. Par contre, après 20 ans, il y a une prédominance des femmes. Ces variations seraient la résultante de la migration aux âges actifs et de la surmortalité masculine aux âges avancés.

Graphique 2.4 : Courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence



Le rapport de masculinité varie selon le milieu de résidence ; en milieu urbain il est inférieur à celui du milieu rural dans les tranches d'âges 0-15 ans et 60 ans ou plus, tandis qu'entre 15 à 60 ans, c'est le contraire qui s'observe. Cette variation s'explique par l'exode rural conduisant à un déficit d'hommes dans le milieu rural aux âges actifs et à un excédent d'hommes dans le milieu urbain.

Conclusion

En résumé, la population de la région de la Boucle du Mouhoun représente 10,3 % de la population totale du Burkina Faso. A l'image de la population du pays, elle est majoritairement composée d'enfants et de jeunes. Près de trois personnes sur quatre ont moins de 30 ans. Le rapport homme/femme, en faveur des femmes dans l'ensemble de la région, cache des disparités entre les communes et les milieux de résidence. La prédominance féminine est remarquable surtout aux âges actifs (15-64 ans).

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

Introduction

En dehors du fait qu'elles permettent une bonne identification des individus et des groupes sociaux, les caractéristiques socioculturelles constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques et démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est d'une nécessité capitale.

Collecte des données

Les questions posées lors du RGPH-2006 pour saisir les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (Nom) ? Quelle est la nationalité de (Nom) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (Nom) ?

Définition des concepts opératoires

Pour une meilleure compréhension du lecteur, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

Religion : la religion est l'ensemble de croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble des pratiques et des rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les « sans religions ». Cependant, au cours du RGPH 2006, pour les enfants de moins de six ans il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

Langue parlée : il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été renseignée sur les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus.

Nationalité : la nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée.

3.1 - CROYANCES RELIGIEUSES

La religion réunit des individus autour d'un certain nombre de principes et de valeurs qui peuvent influencer les comportement et attitudes des adeptes.

3.1.1 - Composition de la population selon la religion

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, les musulmans sont les plus nombreux avec 62,2 % de la population contre 17,7 % pour les catholiques, 15,0 % pour les animistes et 4,5 % pour les protestants. Les « sans religions » et les « autres religions » sont faiblement représentés, respectivement 0,3 % et 0,4 % (Tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion

Province résidence	Religions						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Kossi	8,5	62,5	21,3	6,8	0,5	0,4	100
Mouhoun	17,0	60,6	16,5	4,9	0,5	0,5	100
Sourou	10,3	69,4	15,8	4,1	0,4	0,1	100
Balé	30,2	52,8	12,0	4,1	0,4	0,6	100
Banwa	16,9	67,9	11,5	3,3	0,3	0,1	100
Nayala	5,6	57,4	33,9	2,7	0,3	0,1	100
Ensemble	15,0	62,2	17,7	4,5	0,4	0,3	100

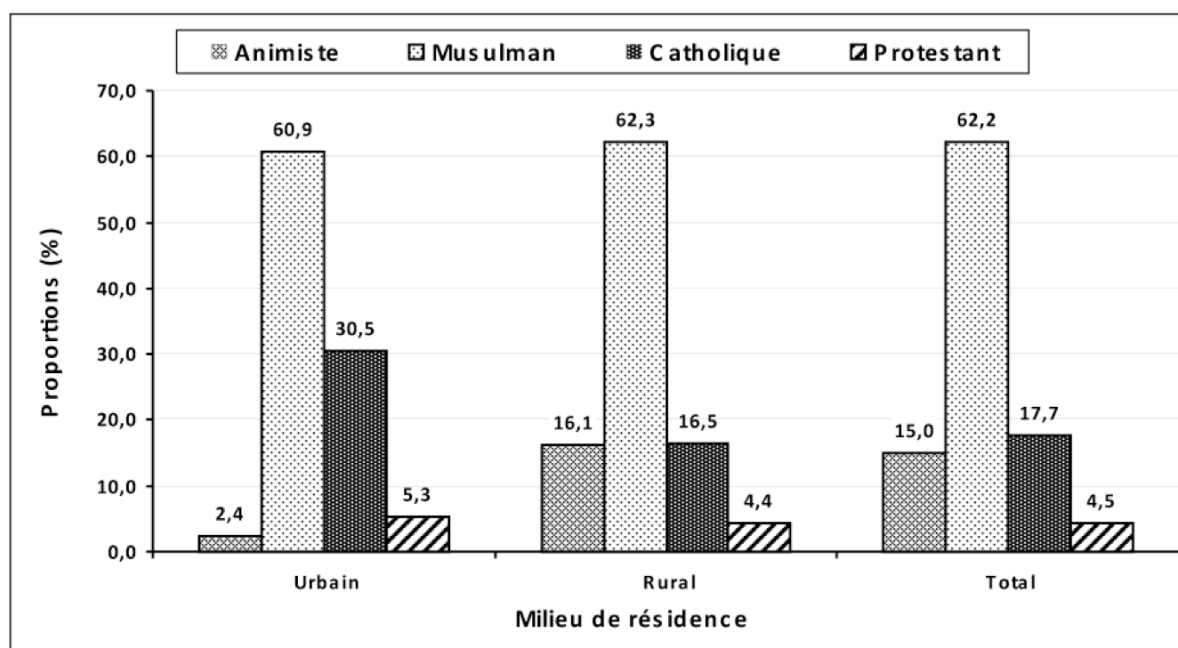
3.1.2 - Appartenance religieuse et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.2 indique que quel que soit le milieu de résidence, la religion musulmane reste la plus importante. Ainsi, les musulmans représentent 62,3 % en milieu rural et 60,9 % en milieu urbain. La religion traditionnelle est plus pratiquée en milieu rural (16,1 %) qu'en milieu urbain (2,4 %). Par contre, les catholiques sont plus nombreux en milieu urbain (30,5 %) qu'en milieu rural (16,5 %).

Le graphique 3.1 illustre bien ces résultats précédents.

Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion

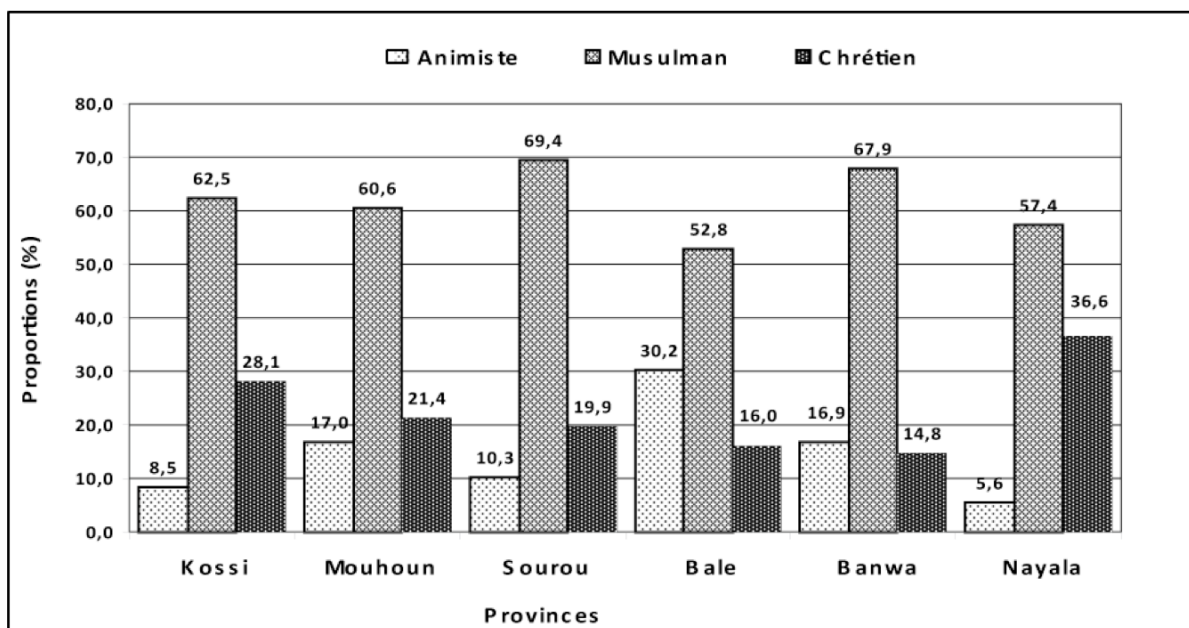
Milieu de résidence	Religions						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Urbain	2,4	60,9	30,5	5,3	0,8	0,1	100,0
Rural	16,1	62,3	16,5	4,4	0,4	0,3	100,0
Ensemble	15,0	62,2	17,7	4,5	0,4	0,3	100,0

Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence

3.1.3 - Communautés religieuses des provinces

L'importance des communautés religieuses varie selon les provinces. En effet, si la proportion de musulmans est oscillée autour de 60 % pour la plupart des provinces, on note 30,2% d'animistes dans les Balé et 33,9% de catholique dans le Nayala. La communauté musulmane est plus représentée dans le Sourou (69,4 %) et moins représentée dans les Balé (52,8 %).

Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province



3.1.4 - Structure par sexe et âge des principales communautés religieuses

L'examen du tableau 3.3 indique de façon globale que la religion musulmane est plus pratiquée et ceci quelle que soit la génération considérée et quel que soit le sexe. Toutefois, d'une façon générale, la proportion des animistes semble faible au sein des jeunes générations. Elle est moins de 15% pour les générations de moins de 40 ans tandis qu'elle dépasse 20 % chez celles de plus de 40 ans. La proportion des musulmans varie peu avec l'âge des générations mais on observe une légère augmentation chez les jeunes générations. De même, celle des chrétiens tend à croître chez les jeunes générations.

Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses

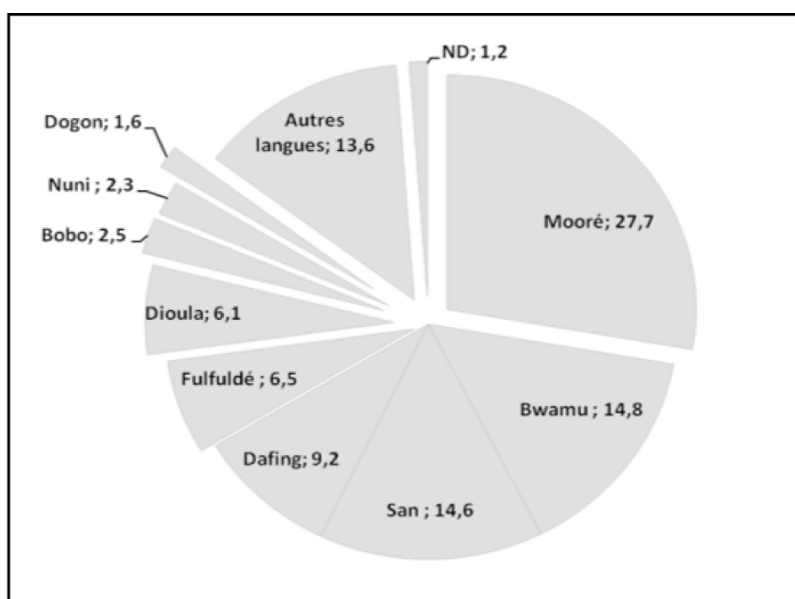
Groupes d'âges	Sexe	Religion				
		Animiste	Musulman	Chrétien	Autre	Total
0-14	Masculin	14,5	62,7	22,1	0,6	100,0
	Féminin	14,3	62,6	22,5	0,6	100,0
15-39	Masculin	14,1	62,3	23,0	0,7	100,0
	Féminin	14,8	63,0	22,4	0,7	100,0
40-59	Masculin	17,0	60,4	22,0	0,6	100,0
	Féminin	21,2	59,7	21,2	0,8	100,0
60 +	Masculin	21,5	60,2	17,7	0,7	100,0
	Féminin	23,1	57,4	20,4	1,3	100,0
ND	Masculin	14,0	63,2	13,2	9,7	100,0
	Féminin	14,4	63,9	15,7	8,2	100,0
Ensemble	Masculin	15,0	62,2	22,1	0,7	100,0
	Féminin	15,0	62,1	22,2	0,7	100,0

3.2 - STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION SELON LES DIFFERENTES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Les principales langues parlées dans une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires. Aussi, est-il important d'analyser l'importance démographique de ces langues.

3.2.1 - Population et langue parlée

On constate d'une manière générale que le mooré (27,7 %) est la langue nationale la plus parlée dans la région de la Boucle du Mouhoun. Elle est suivie du bwamu (14,8 %) et du san (14,6 %). Le mooré et le dioula occupent respectivement la première et la troisième place au niveau national en termes de langues parlées. Les autres langues regroupant plus de trente langues nationales ou non, sont parlées par 13,6 % de la population de la région. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.3.

Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées

3.2.2 - Langue parlée et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.4 montre une disparité de la langue parlée par rapport au milieu de résidence. En effet, si le bwamu est beaucoup plus parlé en milieu rural, le Mooré, le Dioula et le San servent plus de moyen de communication en milieu urbain. De même le cas du dioula est plus remarquable. Cette langue est la 6^{ème} la plus parlée dans la région, mais elle demeure la 2^{ème} langue la plus parlée en ville (28,0 %) dans cette région.

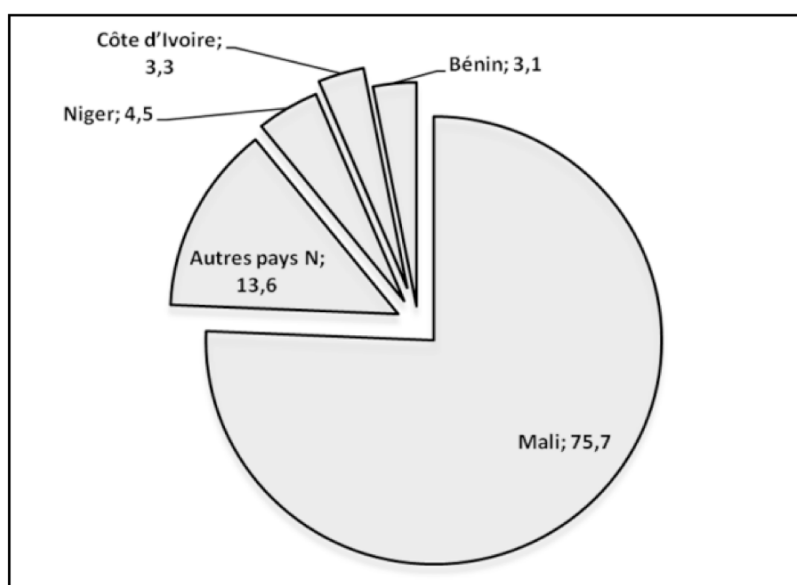
Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.4.

Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence

Langues	Urbain	Rural	Ensemble
Mooré	29,4	27,6	27,7
Bwamu	9,3	15,3	14,8
San	18,4	14,2	14,6
Dafing	2,2	9,9	9,2
Fulfuldé	2,2	6,9	6,5
Dioula	28,0	4,0	6,1
Bobo	0,3	2,7	2,5
Nuni	0,5	2,5	2,3
Dogon	0,0	1,7	1,6
Autres langues	8,0	14,1	13,6
ND	1,7	1,1	1,2
Total	100,0	100,0	100,0

Ainsi, comme au niveau national, la région de la Boucle du Mouhoun compte peu d'étrangers dont la majorité vient du Mali voisin (75,7 %) comme l'illustre le graphique suivant.

Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité



3.3.2 - Structure de la population selon la nationalité et le milieu de résidence

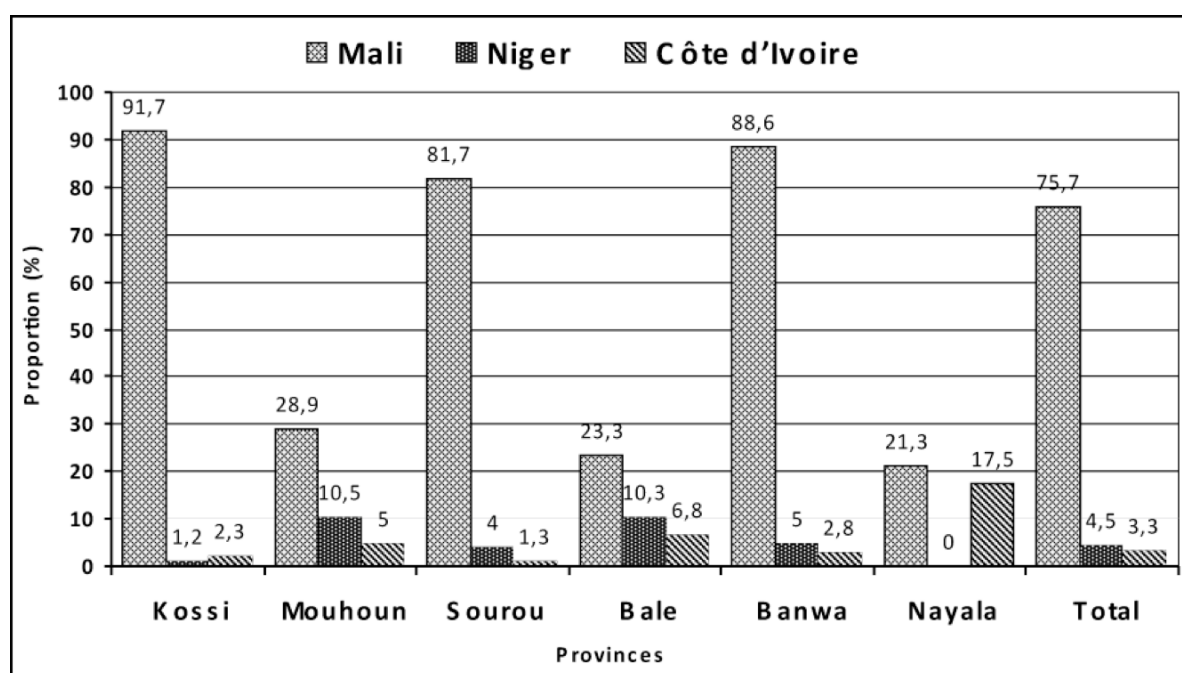
Dans l'ensemble, le tableau 3.8 indique que 91,5 % de la population de la Boucle du Mouhoun toute nationalité confondue résident en milieu rural contre seulement 8,5 % en milieu urbain. On observe par ailleurs que toutes les nationalités sont plus représentées en milieu rural qu'en milieu urbain. Mais la proportion de nigériens en milieu urbain (49,7 %) est plus forte que celle des autres nationalités. Ce qui voudrait dire que les autres nationalités semblent s'occuper plus dans le secteur primaire tandis que les nigériens ont plus tendance à travailler dans les secteurs secondaire et tertiaire, d'où leur plus grande présence en milieu urbain.

L'illustration de résultats précédents est faite par le graphique suivant.

Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

Nationalité	Milieu de résidence 2006		
	Urbain	Rural	Total
Burkina	8,4	91,6	100,0
Mali	3,1	96,9	100,0
Niger	49,7	50,3	100,0
Côte d'Ivoire	10,9	89,1	100,0
Bénin	22,5	77,5	100,0
Autres Pays	42,9	57,1	100,0
ND	23,0	77,0	100,0
Ensemble	8,5	91,5	100,0

Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité

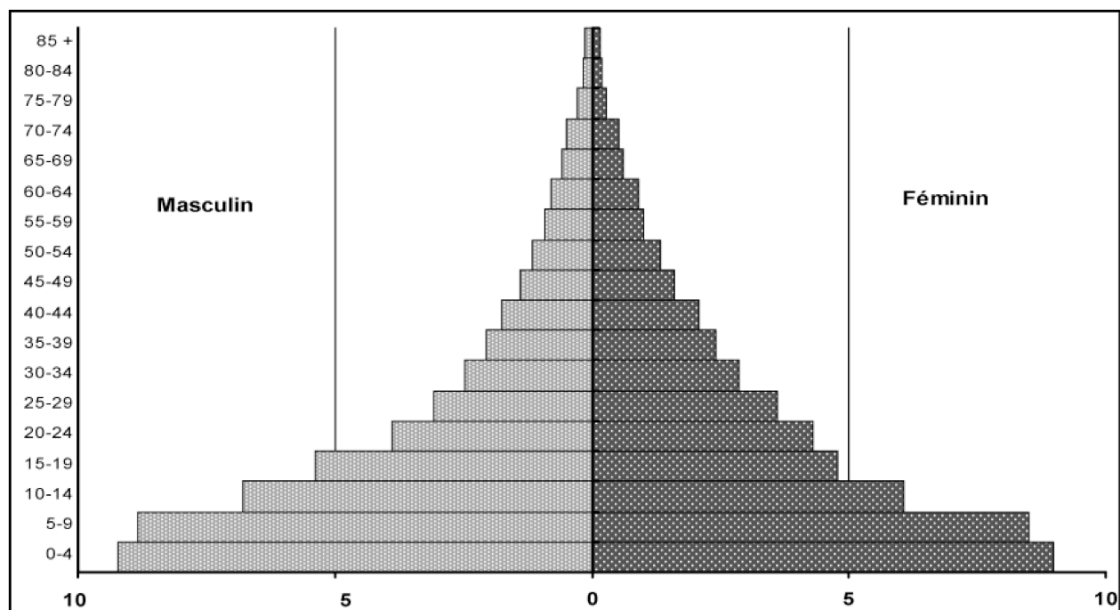


3.3.4 - Structure par sexe et âge de la population des principales nationalités.

Contrairement à la population autochtone pour laquelle une personne sur deux est de sexe féminin, on constate une plus grande proportion des hommes parmi les populations des autres nationalités (53,3 %). La proportion des femmes est aussi plus élevée chez les maliens (60,0 %). La population ressortissante du Mali, est jeune dans son ensemble. Mais dans cette population, les femmes de 20 à 29 ans sont plus représentées (Tableau 3.10).

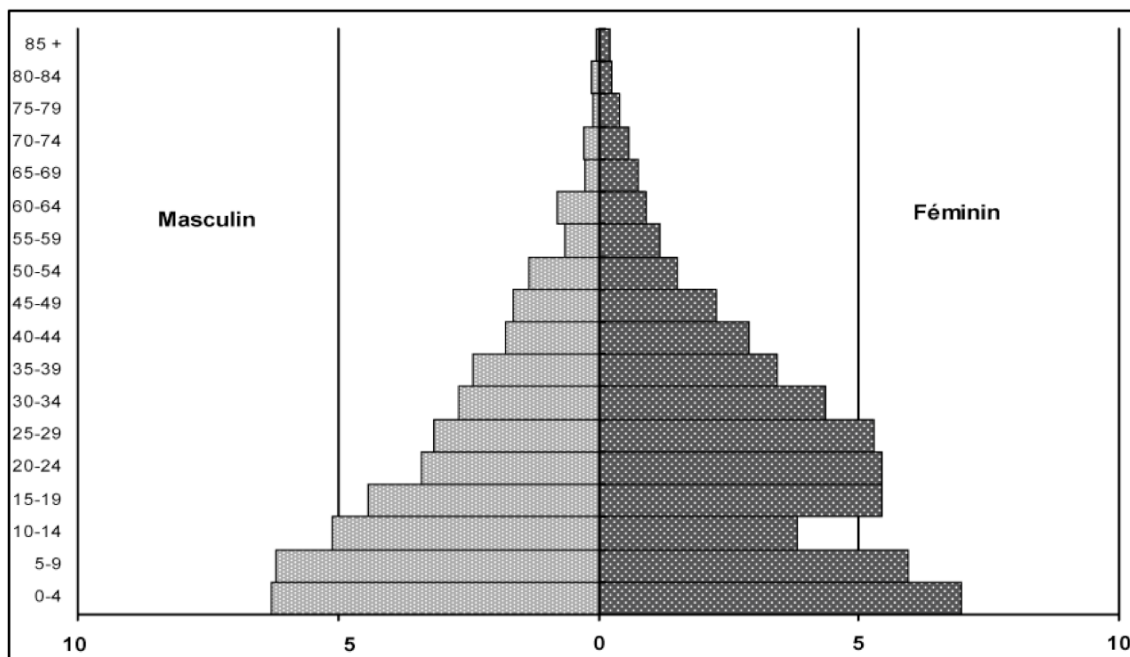
Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe

Groupes d'âges	Principales nationalités								
	Burkina			Mali			Autres		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	9,2	9,0	18,2	6,6	8,0	14,6	5,7	5,0	10,7
5-9	8,8	8,5	17,3	6,6	5,6	12,3	5,3	6,6	11,9
10-19	12,2	10,9	23,0	9,7	9,7	19,4	9,3	8,4	17,7
20-29	7,0	7,9	14,9	5,5	12,8	18,2	8,7	6,9	15,6
30-39	4,5	5,3	9,8	4,1	9,5	13,5	7,1	4,6	11,7
40-49	3,1	3,7	6,8	3,5	6,6	10,1	3,3	2,4	5,7
50-59	2,1	2,3	4,4	2,2	3,7	5,9	1,6	0,8	2,3
60-69	1,4	1,5	2,9	1,2	1,8	2,9	0,8	1,6	2,4
70-79	0,8	0,8	1,6	0,5	1,4	1,9	0,2	0,2	0,4
80 et +	0,3	0,4	0,7	0,2	0,7	0,9	0,1	0,2	0,2
ND	0,2	0,2	0,4	0,0	0,2	0,2	11,3	10,1	21,4
Total	49,5	50,5	100,0	40,0	60,0	100,0	53,3	46,7	100,0

Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabè

L'examen du graphique 3.8 indique une pyramide des âges à base large qui est synonyme d'une population jeune et un sommet effilé traduisant une forte mortalité. En outre, il apparaît qu'avant 20 ans, la proportion des hommes est plus importante que celle des femmes.

La pyramide des âges des résidents étrangers indique une allure irrégulière et différente de celle des burkinabè. Cette irrégularité se traduit par des creux (10-14 ans), synonyme d'une faible proportion d'individus et des saillies à 60-64 ans pour le sexe masculin. La population étrangère est beaucoup plus adulte (Graphique 3.9).

Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers

3.3.5 - Appartenance religieuse des différentes nationalités

L'examen du tableau 3.11 nous renseigne que parmi les principales croyances religieuses, la religion musulmane a beaucoup plus d'adeptes et ceci quelle que soit la nationalité. Cependant, cette pratique religieuse diffère d'une nationalité à une autre. En effet, l'islam est pratiqué par 100 % des nigériens tandis que 15,3 % des maliens sont animistes. Les autres nationalités pratiquent le catholicisme à 16,8 % et le protestantisme à 9,3 %.

Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par principales croyances religieuses selon la nationalité

Nationalité	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Burkina	15,0	62,2	17,7	4,4	0,4	0,3	100
Mali	15,3	67,0	9,8	6,4	0,5	1,0	100
Niger	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Autres	9,0	62,0	16,8	9,3	1,4	1,4	100
ND	5,4	17,0	7,9	1,9	67,7	0,2	100
Ensemble	15,0	62,2	17,7	4,5	0,4	0,3	100

Conclusion

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre que la population de la Boucle du Mouhoun est en majorité musulmane. Cette majorité se confirme surtout dans la province du Sourou tandis que les communautés animistes et catholiques sont respectivement plus importantes dans les provinces des Balé et du Nayala. Le Mooré s'illustre comme la langue la plus parlée dans la région de la Boucle du Mouhoun. Le bwamu est surtout parlé en milieu rural tandis que le dioula est plus pratiqué en milieu urbain. En outre, ceux qui s'expriment principalement en San se localisent surtout dans le Sourou et le Nayala. Quant aux étrangers, ils sont assez peu présents dans la région de la Boucle du Mouhoun et trois d'entre eux sur quatre sont d'origine malienne.

CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

Introduction

L'éducation est un facteur de développement, en témoigne la théorie du capital humain. Par ailleurs, les indicateurs de l'éducation rendent compte du niveau de développement d'un pays. En effet, ces indicateurs rentrent en ligne de compte dans le calcul de l'Indice de Développement Humain (IDH). D'où l'importance de l'éducation pour un pays ou une région d'un pays.

Collecte des données

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction.

La question sur l'alphabétisation a concerné les 3 ans ou plus et était posée en ces termes : « Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue ? ». A cette question il fallait préciser la principale langue étrangère parlée et écrite ainsi que la principale langue locale parlée et écrite.

L'information sur la scolarisation a été recueillie pour les 3 ans ou plus. A cet effet, la question suivante a été posée : « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école ? »

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question ci-après : « quelle est la dernière classe achevée ou entrain d'être achevée ? ». Les personnes de 3 ans ou plus ont fait l'objet d'interview pour cette question.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension des lecteurs, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme suit :

L'alphabétisation : dans le cadre du recensement de 2006, l'alphabétisation est définie comme l'aptitude d'une personne de 3 ans ou plus, à lire et à écrire couramment dans une langue. Cette langue peut être nationale ou étrangère.

La scolarisation : C'est, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » Kobiané (2006, p.62). Elle comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

La population scolaire : elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

La population préscolaire : elle désigne l'ensemble des individus de bas âge défini officiellement qui fréquentent une structure d'enseignement préscolaire formelle.

La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée : elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Burkina Faso sont :

- 3-6 ans pour le préscolaire;
- 7-12 ans pour l'enseignement primaire ;
- 13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- 17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;
- 20-29 ans pour le supérieur.

L'instruction : C'est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

La population alphabétisable : pour des besoins de comparaisons internationales, elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO) aux populations de 15 ans et plus. C'est cette définition qui sera retenue pour le calcul des indicateurs d'alphabétisation.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné : c'est le rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

Le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS) : c'est le rapport du nombre d'enfants inscrits d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âges. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âges qui ne bénéficie d'aucune forme d'enseignement.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) : c'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel et de l'effectif total de la population de cet âge ;

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants : c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

L'indice de parité : L'indice de parité est un indicateur de mesure de l'inégalité de deux groupes de population face à une situation donnée. Dans cette monographie, il est calculé sur les indicateurs relatifs à l'éducation.

Le taux d'alphabétisation : c'est, pour une population cible donnée, le rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue et l'effectif de la population correspondante. Ce taux sera calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

Le taux d'analphabétisme : c'est, pour une population cible donnée le rapport de l'effectif de cette population ne sachant pas lire ou écrire dans une langue et l'effectif total de la population correspondante.

Ce chapitre aborde d'abord le niveau d'instruction, ensuite l'alphabétisation et enfin la scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur. Les disparités provinciales seront mises en exergue dans chacune des sections du chapitre.

4.1 - NIVEAU D'INSTRUCTION

Ce sous-chapitre traite du niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus et des 10 ans ou plus ayant fréquenté l'école, dans la région de la Boucle du Mouhoun. Les disparités provinciales en termes de niveau d'instruction sont également abordées.

4.1.1 - Niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus

Les données du tableau 4.1 révèlent que, quel que soit le groupe d'âges considéré, il y a plus d'hommes instruits que de femmes. L'écart entre hommes instruits et femmes instruites devient plus important au fil des âges. Le sens d'évolution de ces résultats (croissant selon les générations) traduit, entre autres, les efforts en vue de la réduction des inégalités entre garçons et filles en matière d'éducation. Cela amène à dire que chez les jeunes générations, les hommes et les femmes tendent à bénéficier de l'instruction de façons moins inégalitaires. Ces résultats méritent une analyse plus fine intégrant les structures de la population masculine et féminine selon les groupes d'âges.

Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Proportions		Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin	
3-5	1,2	1,1	106,4
6-11	51,3	42,4	121,0
12-15	27,5	19,2	142,8
16-19	18,8	11,3	167,1
20-24	14,3	9,4	152,1
25-29	9,8	6,1	161,3
30-39	11,8	6,3	188,0
40-49	6,4	2,8	232,7
50 ou plus	5,2	1,4	360,5

Ce résultat cache des disparités entre sexes. En effet, le même tableau permet d'observer que les deux sous-populations ont quasiment la même structure avec, toutefois, quelques légers écarts en défaveur des filles. Ceci serait consécutif aux abandons scolaires pour des raisons multiples dont le mariage précoce des filles. Si bénéficier de l'instruction est une nécessité pour les populations, l'analyse de du niveau d'instruction atteint apparaît encore plus important.

4.1.2 - Niveau d'études atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école

Cette section renseigne sur le niveau d'instruction atteint par la population non scolaire de 10 ans ou plus et ayant fréquenté.

On constate dans la région de la Boucle du Mouhoun que, seulement 19,0 % et 18,9 % respectivement des garçons et des filles de 10 ans ou plus ayant été à l'école atteignent le secondaire premier cycle. Pour le niveau supérieur, ce sont 1,2 % et 0,4 % de la population masculine et féminine respectivement qui l'ont atteint.

On note par ailleurs qu'au niveau du primaire et du secondaire premier cycle, la parité garçon/fille est quasiment acquise.

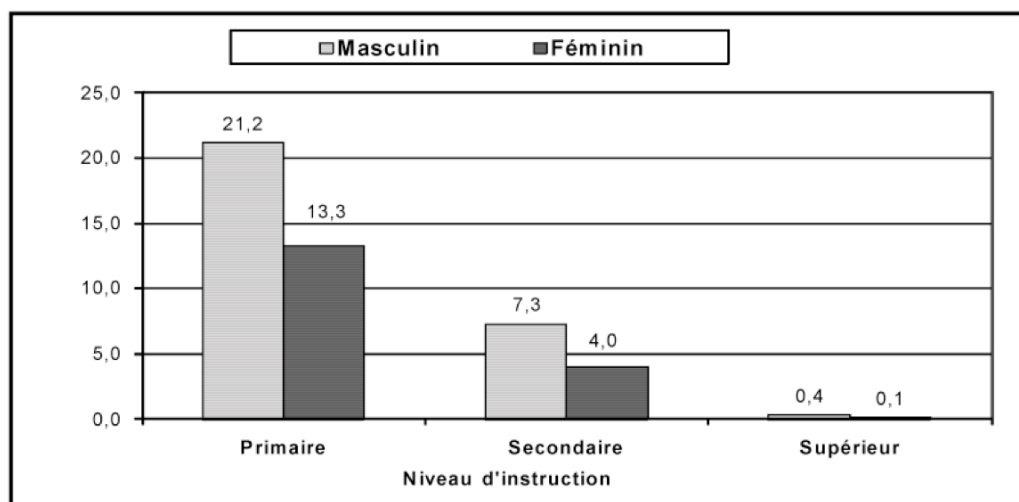
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe.

Niveau d'instruction	Ensemble			Milieu de résidence		
	Masc.	Fém.	Parité F/G	Urbain	Rural	Parité U/R
CP1	3,0	2,5	0,9	0,9	3,4	0,3
CP2	7,4	7,2	1,0	3,2	8,6	0,4
CE1	12,9	12,8	1,0	7,3	14,5	0,5
CE2	12,4	14,1	1,1	8,6	14,5	0,6
CM1	13,7	14,8	1,1	10,9	15,2	0,7
CM2	23,4	23,5	1,0	19,8	24,5	0,8
Secondaire 1 ^{er} cycle	19,0	18,9	1,0	34,4	14,3	2,4
Secondaire 2 nd cycle	6,0	3,7	0,6	12,2	2,9	4,1
Supérieur	1,2	0,4	0,3	2,0	0,6	3,6
Non déclaré	0,9	2,0	2,1	0,6	1,6	0,4
Total	100	100	1,0	100	100	1,0

Masc. : Masculin ; Fém. : Féminin ; F/G=Fille/Garçon ; U/R=Urbain/Rural

Par rapport au milieu de résidence, les résultats vont dans le même sens que ceux observés dans l'ensemble de la population. Toutefois, les différences entre le milieu urbain et le milieu rural sont plus importantes. En effet, environ 34,4 % et 14,3 % de la population non scolarisée de 10 ans ou plus de la Boucle du Mouhoun ayant fréquenté ont atteint le niveau secondaire premier cycle respectivement dans les milieux urbain et rural (tableau 4.2).

Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe



De ce graphique, on retient que, quel que soit le niveau d'instruction, les hommes sont plus représentés. En effet, environ 21,2 % des garçons instruits ont le niveau primaire contre 13,3 % pour les filles. L'écart entre garçon et fille se creuse avec l'augmentation du niveau d'instruction. Ainsi, au niveau du supérieur, le graphique révèle qu'il y a environ 4 fois plus de garçons instruits que de filles même si les taux d'instruction sont faibles.

4.1.3 - Niveau d'études atteint par province

Cette section aborde le niveau d'études atteint par les populations de 10 ans ou plus de la Boucle du Mouhoun selon les différentes provinces de la région.

Le tableau 4.3 révèle que 6,4 % des personnes de 10 ans ou plus ont atteint le CM2 dans la province de la Kossi et du Mouhoun contre 10,1 % dans le Nayala. Ceux ayant atteint le secondaire sont aussi plus représentés dans le Nayala. L'observation des taux d'instruction par sexe met en lumière que les garçons sont plus instruits que les filles.

Tableau 4.3 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe

Province	Sexe	Niveau d'instruction											
		Aucun	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	1er cycle	2 nd cycle	Supérieur	ND	Total
Kossi	Masculin	75,5	0,6	1,8	3,4	3,0	2,9	6,4	4,1	1,3	0,2	0,7	100
	Féminin	84,8	0,4	1,1	2,1	2,2	2,0	3,7	2,5	0,4	0,1	0,9	100
	Parité F/G	1,1	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,3	0,2	1,2	
Mouhoun	Masculin	70,5	0,7	2,0	3,2	3,4	3,3	6,4	6,6	2,4	0,6	0,8	100
	Féminin	79,8	0,5	1,3	2,2	2,6	2,5	4,4	4,6	1,2	0,1	0,8	100
	Parité F/G	1,1	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7	0,5	0,2	1,0	
Sourou	Masculin	68,8	1,4	3,1	4,3	4,1	5,4	5,5	4,8	1,6	0,3	0,6	100
	Féminin	82,1	0,7	1,6	2,5	2,6	3,4	3,1	2,9	0,6	0,1	0,6	100
	Parité F/G	1,2	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,4	0,2	0,9	
Balé	Masculin	70,4	0,9	2,1	3,3	3,6	4,0	6,9	6,3	1,8	0,4	0,5	100
	Féminin	82,4	0,4	1,2	2,1	2,5	2,6	4,1	3,5	0,6	0,1	0,6	100
	Parité F/G	1,2	0,5	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,3	0,2	1,2	
Banwa	Masculin	75,1	0,6	1,6	3,3	2,8	3,1	6,3	4,8	1,3	0,2	1,0	100
	Féminin	86,5	0,3	0,9	1,9	1,8	1,8	3,2	2,2	0,3	0,0	1,1	100
	Parité F/G	1,2	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,2	0,2	1,0	
Nayala	Masculin	58,8	1,1	2,7	5,7	5,6	6,2	10,1	6,9	2,1	0,3	0,4	100
	Féminin	73,4	0,6	1,6	3,2	3,8	4,1	7,3	4,7	0,9	0,1	0,4	100
	Parité F/G	1,2	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,4	0,2	1,2	

4.2 - ALPHABETISATION

Le tableau 4.4 montre que dans la région de la Boucle du Mouhoun, le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus est de 17,5 % ; en d'autres termes, une personne sur six est alphabétisée dans cette région du Burkina Faso. Ce taux varie selon le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, en milieu urbain, une personne de plus de 15 ans sur deux est alphabétisée contre seulement une sur 10 en milieu rural. Selon le sexe, on remarque que, près de 3 hommes sur 5 sont alphabétisés contre 2 femmes sur 5. Mais il ressort que les écarts relatifs entre garçons et filles sont plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 4.4 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Urbain	59,9	42,8	51,4
Rural	19,9	8,5	13,9
Total	23,9	11,7	17,5

4.2.1 - Taux d'alphabétisation par groupe d'âges selon le sexe

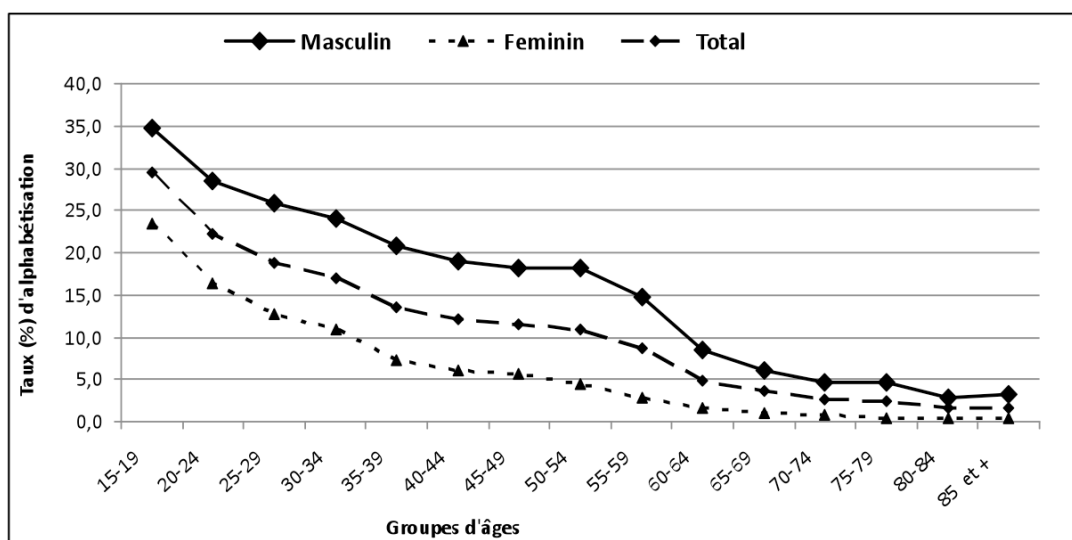
L'examen des taux d'alphabétisation présentés dans le tableau 4.5 montre que les hommes (23,9 %) sont plus alphabétisés que les femmes (11,7 %). Ces taux décroissent avec l'ancienneté des générations. La décroissance traduit le fait que les jeunes générations sont les plus alphabétisées. Par ailleurs, on remarque que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quelle que soit la génération considérée et les écarts sont plus considérables dans les anciennes générations.

Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges quinquennaux	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
15-19	34,7	23,5	29,4
20-24	28,5	16,4	22,2
25-29	25,8	12,8	18,8
30-34	24,1	10,8	17,0
35-39	20,7	7,3	13,5
40-44	19,1	6,1	12,0
45-49	18,2	5,6	11,4
50-54	18,2	4,5	10,8
55-59	14,8	2,8	8,6
60-64	8,4	1,6	4,8
65-69	6,1	1,1	3,6
70-74	4,6	0,8	2,6
75-79	4,6	0,4	2,5
80-84	2,9	0,4	1,5
85 et +	3,2	0,4	1,7
Total	23,9	11,7	17,5

Ces résultats sont éventuellement consécutifs aux efforts consentis dans le cadre des programmes de développement de l'éducation de base et d'autres programmes exécutés dans le domaine de l'alphabétisation. Le graphique 4.2 illustre bien l'évolution des taux d'alphabétisation.

Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et par groupes d'âges selon le sexe



Le graphique 4.2 montre bien l'allure des courbes des taux d'alphabétisation et l'écart entre hommes et femmes. Mais, ces résultats régionaux ne traduisent pas les différences au niveau des provinces de la Boucle du Mouhoun. Pour cette raison, on examine dans la section suivante, les différentiels de l'alphabétisation par province.

4.2.2 - Aspects différentiels de l'alphabétisation par province

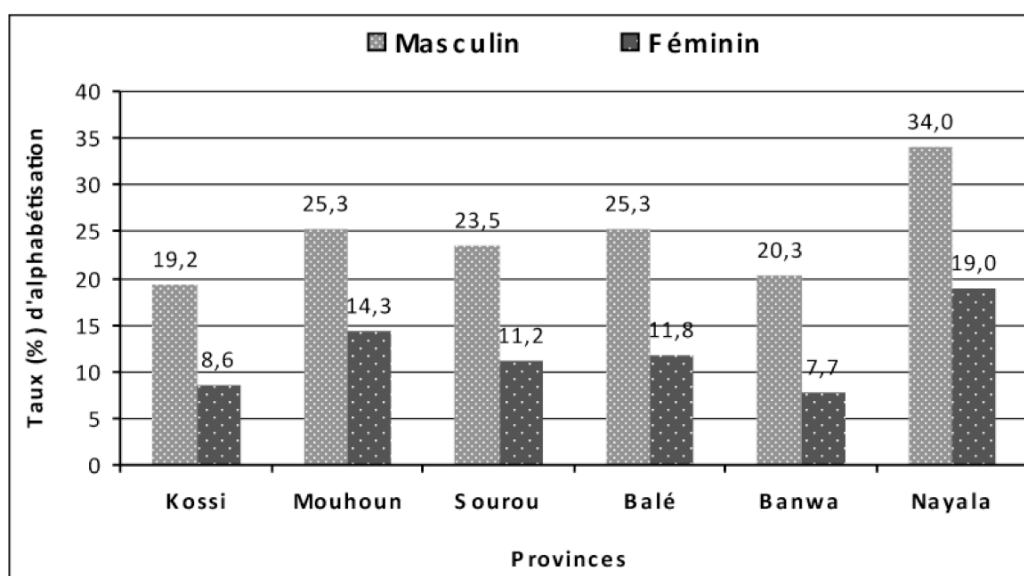
Le tableau 4.6 montre que le niveau d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus dans la province du Nayala est le plus élevé (26,1 %) soit deux fois plus que dans la Kossi les Banwa où s'observe la plus faible de ce taux.

Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe

Provinces	Masculin	Féminin	Ensemble
Kossi	19,2	8,6	13,8
Mouhoun	25,3	14,3	19,6
Sourou	23,5	11,2	17,0
Balé	25,3	11,8	18,2
Banwa	20,3	7,7	13,7
Nayala	34,0	19,0	26,1
Total	23,9	11,7	17,5

Toutefois, à l'intérieur de chaque province, ces différences selon le sexe sont observables. Dans certaines d'entre elles, comme les Banwa, les hommes sont trois fois plus alphabétisés que les femmes. Ces disparités entre provinces et à l'intérieur de celles-ci selon le sexe sont illustrées par le graphique 4.3.

Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe



Il ressort du graphique 4.3 que les hommes et les femmes sont plus alphabétisés dans la province de Nayala et du Mouhoun. Toutefois, dans la plupart des provinces, les hommes sont environ deux fois plus alphabétisés que les femmes. Ce qui témoigne d'une grande disparité entre sexe en matière d'alphabétisation.

4.3 - FREQUENTATION SCOLAIRE

Cette section examine la fréquentation scolaire de la population au moment du recensement, c'est-à-dire, au cours de l'année scolaire 2006/2007.

4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans

La proportion de la population scolarisée par rapport à l'ensemble des 3-29 ans est de 18,5 %⁴. En examinant le graphique 4.4 ci-après, on remarque que la population scolaire masculine est plus importante que la population féminine de la même catégorie. En somme, la scolarisation est en défaveur des filles. Les écarts dans chacune des catégories sont plus importants lorsqu'on remonte dans les anciennes générations alors qu'ils deviennent négligeables pour les jeunes générations.

Le tableau 4.7 montre que la proportion de la population de 3-29 ans n'ayant jamais fréquenté est plus élevée chez les enfants de moins de 7 ans. Ces proportions décroissent au fur et à mesure que les enfants sont inscrits à l'école. Ainsi la proportion des personnes scolarisées qui est de 18,5 % pour la population de 3-29 ans, augmente globalement avec l'âge jusqu'à 9 ans avant d'évoluer en dents de scie pour les autres âges.

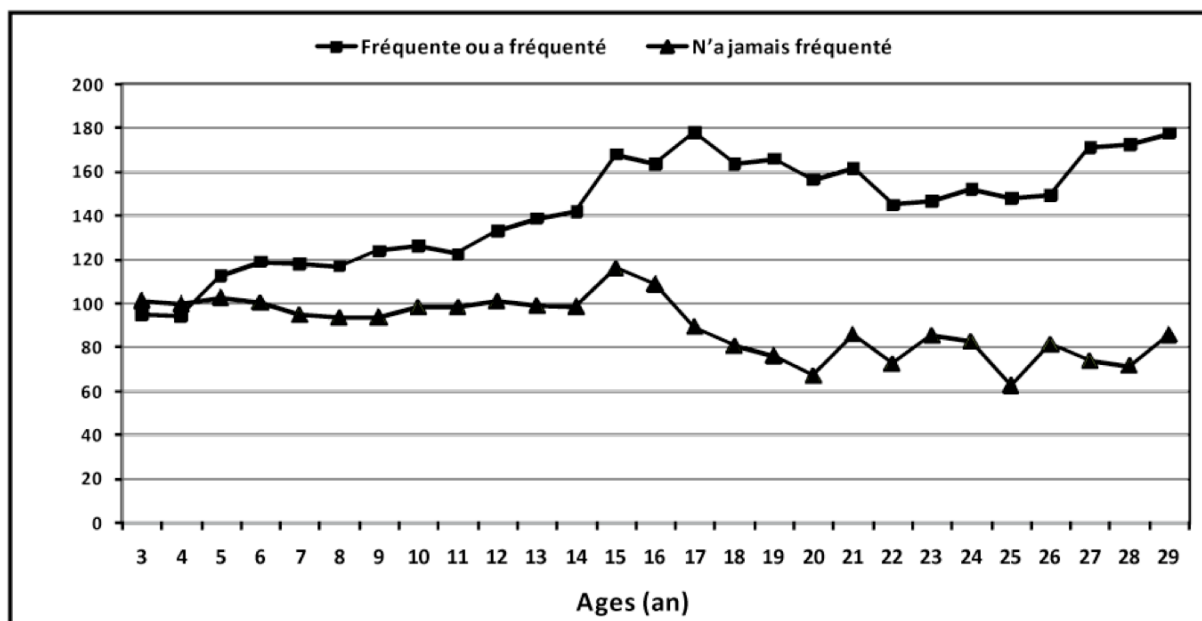
⁴ Proportion de la population scolarisée = (Population scolarisée/population (3-29))*100=94607/338185*100=28,0 %

Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire

Âges	Fréquente ou a fréquenté		N'a jamais fréquenté		Proportions des scolarisées
	Proportions	Rapport de masculinité	Proportions	Rapport de masculinité	
3	0,1	94,9	8,5	101,3	0,6
4	0,2	94,1	7,9	99,9	1,0
5	0,7	112,3	7,5	102,6	3,6
6	3,9	118,8	6,9	100,4	18,0
7	8,4	118,1	4,8	94,7	40,1
8	8,9	116,8	3,9	93,6	44,8
9	8,3	123,7	3,4	93,7	46,0
10	8,3	126,2	3,9	98,2	41,0
11	6,3	122,3	2,7	98,3	41,7
12	6,6	132,9	3,5	101,1	34,5
13	5,7	138,6	3,0	98,9	32,3
14	5,2	141,7	3,0	98,6	27,2
15	4,5	167,7	3,3	116,0	19,1
16	4,3	163,4	3,0	108,7	17,2
17	3,5	177,7	3,0	89,2	12,9
18	3,5	163,4	3,3	80,6	10,7
19	2,9	165,7	2,6	76,2	9,5
20	3,1	156,3	4,2	67,1	5,1
21	2,3	161,3	2,3	85,9	5,5
22	2,2	144,8	2,9	72,6	3,5
23	1,9	146,5	2,3	85,4	2,6
24	1,8	151,8	2,2	82,6	1,9
25	1,7	147,7	3,3	62,6	0,9
26	1,7	149,0	2,5	81,2	0,8
27	1,4	170,8	2,2	73,8	0,5
28	1,4	172,0	2,2	71,5	0,4
29	1,2	177,3	1,6	85,6	0,4
Total	100,0	137,5	100	91,4	18,5

La courbe des rapports de masculinité (graphique 4.4) montre que les hommes sont plus représentés dans la population ayant fréquenté ou qui fréquente comparativement aux femmes. Par contre si l'on considère la population n'ayant jamais fréquenté, c'est la situation inverse qu'on observe.

Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire



4.3.2 - Niveau d'études atteint

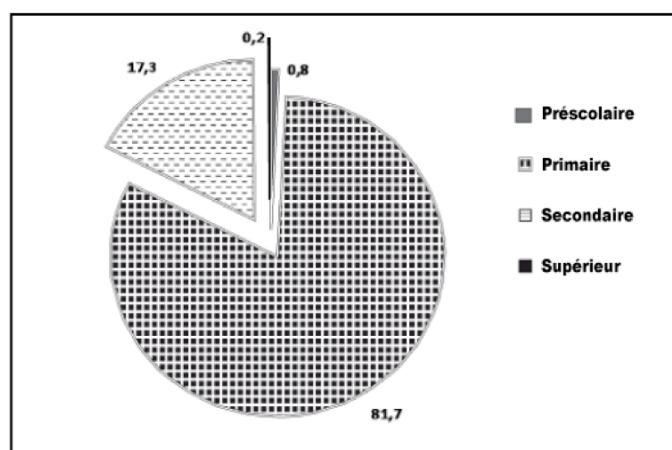
En observant les indicateurs du tableau 4.8, on constate que pour tous les niveaux d'études, les hommes sont plus nombreux que les femmes et les écarts croissent avec le niveau d'instruction. En plus, la grande majorité des personnes de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement a un niveau primaire. Ainsi, seulement une personne sur 6 personnes scolarisées au moment du recensement a un niveau secondaire.

Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Sexe			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Parité Fille/Garçon	
Préscolaire	0,7	0,9	1,2	104,8
Primaire	80,1	83,8	1,0	122,4
Secondaire	19,0	15,2	0,8	159,8
Supérieur	0,2	0,1	0,6	231,7
ND	0,0	0,0		
Total	100,0	100,0		

La comparaison de ces indicateurs selon le sexe, permet aussi de voir que les proportions des filles fréquentant le primaire au moment du recensement sont plus importantes que celles des hommes (respectivement 83,8 % contre (80,1 %)). Cependant, au niveau du secondaire, la tendance est inversée : 19,0 % des garçons au secondaire contre 15,2 % des filles. Les indices de parité entre garçons et filles montrent bien que c'est au secondaire et au supérieur que les inégalités sont plus prononcées. Ces résultats sont illustrés par le graphique 4.5.

Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint



Les quatre cinquièmes du secteur sont occupés par le primaire et le reste est pratiquement le domaine du secondaire. Le préscolaire occupe une place très marginale avec 0,2% de la population scolaire de 3 à 29 ans.

4.3.3 - Scolarisation au primaire

L'éducation primaire pour tous constitue l'un des objectifs des programmes en matière d'éducation au Burkina Faso et c'est aussi l'Objectif n°2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette section analyse les niveaux et variations de l'éducation primaire dans la région de la Boucle du Mouhoun.

4.3.3.1 - La population scolarisable et population scolaire au primaire

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, la population scolarisable (7-12 ans) est de 262 389 personnes : 135 815 garçons et 126 574 filles. Les garçons sont plus nombreux que les filles à tous les âges (Tableau 4.9) dans la population scolarisable. Dans l'ensemble, les 7 et 8 ans représentent près de 40 % de la population scolarisable. Cette observation est valable pour les deux sexes considérés séparément. Pour ce qui est de la population scolaire de 7-12 ans, la tendance observée précédemment pour la population scolarisable est plus prononcée : plus de garçons qui fréquentent l'école que de filles à tous les âges, plus de 40 % ayant au plus 8 ans. Les constats concernant les sexes sont les mêmes que ceux relevés au niveau de la population scolarisable.

Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe

Âges	Population scolarisable au primaire				Population scolaire au primaire			
	Masc.	Fém.	Total	Rapp Masc.	Masc.	Fém.	Total	Rapp Masc.
7	26 742	25 838	52	103,5	11 373	9 636	21 009	118,0
8	24 404	23 540	47	103,7	11 527	9 892	21 419	116,5
9	22 135	20 682	42	107,0	10 837	8 813	19 650	123,0
10	24 148	21 999	46	109,8	10 475	8 417	18 892	124,5
11	17 434	16 011	33	108,9	7 457	6 246	13 703	119,4
12	20 952	18 504	39	113,2	7 148	5 595	12 743	127,8
Total	135 815	126 574	262	107,3	58 817	48 599	107 416	121,0

Rapp Masc. =Rapport de masculinité ; Masc. =Masculin ; Fém. =Féminin

4.3.3.2 - Le niveau de la scolarisation au primaire

a) L'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence

En vue d'examiner les disparités provinciales et entre milieux de résidence en matière de scolarisation au primaire, les taux bruts et nets de scolarisation ont été produits au niveau de ces deux milieux et selon le sexe dans le tableau suivant.

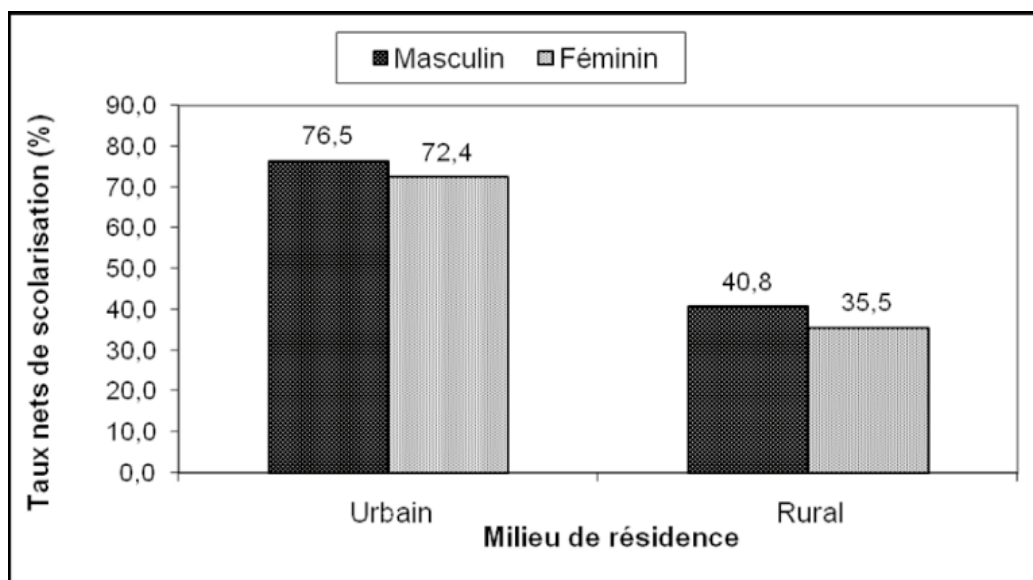
Tableau 4.10 : Répartition des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de Résidence 2006	Taux bruts de scolarisation				Taux nets de scolarisation			
	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G
Urbain	99,4	93,6	96,5	0,9	76,5	72,4	74,4	0,9
Rural	51,7	44,5	48,3	0,9	40,8	35,5	38,2	0,9
Total	55,1	48,3	51,8	0,9	43,3	38,4	40,9	0,9

Fém. : Féminin, Masc. : Masculin

Les écarts du taux net de scolarisation observés entre garçons et filles d'une façon globale dans la région de la Boucle du Mouhoun sont également constatés dans les milieux urbain et rural. Cependant, on remarque que ces différences du taux net de scolarisation entre sexes dans le même milieu sont faibles (graphique 4.7). Toutefois, les écarts selon le milieu de résidence entre enfants du même sexe restent considérables comme signalés précédemment.

Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe



b) l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par province

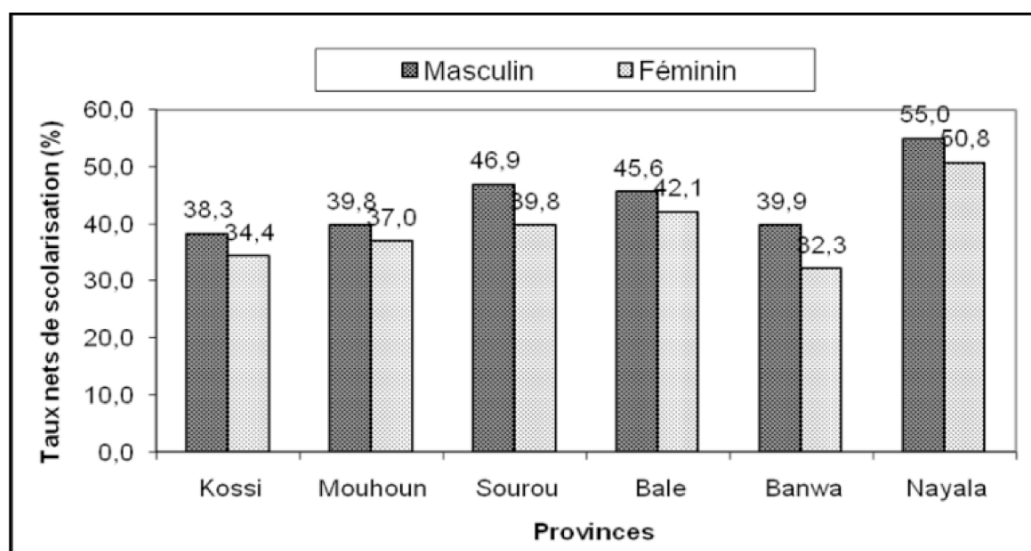
Cette section étudie les disparités provinciales en matière de scolarisation au primaire dans la région de la Boucle du Mouhoun. Les indicateurs classiques que sont les taux brut et net de scolarisation au primaire sont produits pour appréhender les disparités interprovinciales.

Tableau 4.11 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province

Province résidence	Taux bruts de scolarisation				Taux nets de scolarisation			
	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G
Kossi	48,1	42,5	45,4	0,9	38,3	34,4	36,4	0,9
Mouhoun	50,6	47,0	48,9	0,9	39,8	37,0	38,5	0,9
Sourou	59,3	49,6	54,7	0,8	46,9	39,8	43,6	0,8
Balé	57,7	52,9	55,4	0,9	45,6	42,1	43,9	0,9
Banwa	51,2	40,8	46,1	0,8	39,9	32,3	36,2	0,8
Nayala	71,7	65,3	68,6	0,9	55,0	50,8	53,0	0,9
Total	55,1	48,3	51,8	0,9	43,3	38,4	40,9	0,9

Fém. : Féminin, Masc. : Masculin

Du tableau 4.11, il apparaît que le taux brut de scolarisation au primaire est de 51,8 % et le taux net 40,9 % dans la région de la Boucle du Mouhoun. Ce taux net est en dessous de la moyenne nationale estimée à 50,6 %. En d'autres termes sur 10 enfants de 7-12 ans dans la région de la Boucle du Mouhoun, environ 4 sont au primaire et remplissent les conditions d'âge. Cet indicateur au niveau régional ne permet pas d'appréhender les disparités provinciales. Le même tableau révèle que la province du Nayala a le taux net de scolarisation le plus élevé avec 53,0 %. En examinant cet indicateur pour les garçons et les filles, on remarque que ce taux est meilleur chez les premiers que chez les secondes soit respectivement 43,3 % et 38,4 %. Ces différentes valeurs restent en dessous de la moyenne nationale qui est de 54,6 % pour les garçons et 46,4 % pour les filles. Les inégalités en matière de scolarisation au primaire sont plus prononcées dans la province du Sourou et des Banwa.

Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par province selon le sexe

4.3.7 - Scolarisation au secondaire

Après analyse de la scolarisation au primaire dans la région de la Boucle du Mouhoun dans la section précédente, on s'intéresse à présent à la scolarisation au secondaire dans cette partie.

4.3.7.1 - La population scolarisable et population scolaire au secondaire

Les populations scolarisables féminine et masculine diffèrent en effectifs surtout entre 15 et 16 ans. Aux autres âges, les rapports de masculinité restent assez proches de 100. Avant l'âge de 17 ans ce sont les garçons qui sont plus représentés tandis qu'à 18 et 19 ans, c'est la population féminine qui prend le dessus (Tableau 4.12).

Au niveau de la population scolaire, les différences numériques entre garçons et filles sont plus marquées en faveur des garçons. Dans l'ensemble, le rapport de masculinité est de 159 garçons pour 100 filles. Les différences numériques entre garçon et fille au secondaire se creusent au fil des âges, passant de 142 garçons pour 100 filles à 13 ans à 187 garçons pour 100 filles à 19 ans.

Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe

Âges	Population scolarisable au secondaire				Population scolaire au secondaire			
	Masc.	Fém.	Total	Rapp Masc.	Masc.	Fém.	Total	Rapp Masc.
13	18 077	15 863	33 940	114	1 248	877	2 125	142,3
14	17 194	15 098	32 292	113,9	2 204	1 514	3 718	145,6
15	18 436	14 043	32 479	131,3	2 445	1 523	3 968	160,5
16	16 957	13 551	30 508	125,1	2 551	1 630	4 181	156,5
17	14 949	13 636	28 585	109,6	2 067	1 231	3 298	167,9
18	15 168	15 386	30 554	98,6	1 990	1 243	3 233	160,1
19	11 965	12 476	24 441	95,9	1 499	800	2 299	187,4
Total	112 746	100 053	212 799	112,7	14 004	8 818	22 822	158,8

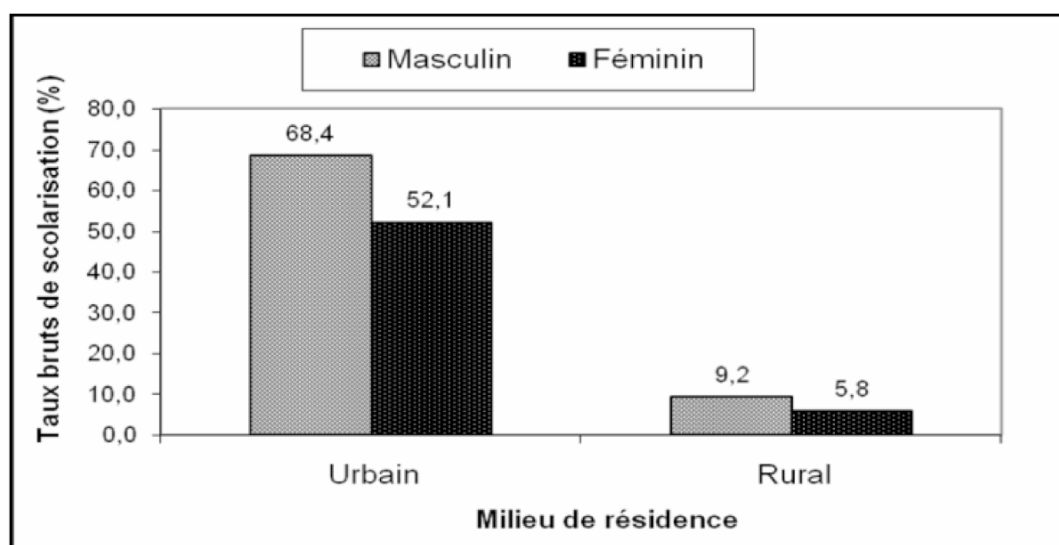
Rapp Masc. =Rapport de masculinité en %; Masc. =Masculin ; Fém. =Féminin

4.3.7.2 - Le niveau de scolarisation au secondaire

Les indicateurs produits dans cette section sont les taux de scolarisation au secondaire pour l'ensemble de la région de la Boucle du Mouhoun, par âge, par milieu de résidence et selon le sexe.

a) L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par milieu de résidence

Le recensement n'a pas permis de saisir les niveaux d'études en termes de classe achevée ou entrain d'être achevée au secondaire, mais c'est seulement une classification en «secondaire premier cycle» et «secondaire second cycle» qui a été faite. Les résultats relatifs au milieu de résidence sont assez discriminants. En effet, sur 100 personnes en âge d'être au secondaire, il y a 7 environ qui y sont dans le milieu rural contre près de 60 dans le milieu urbain. Les discriminations entre filles et garçons persistent dans chacun des deux milieux mais sont plus marquées en milieu rural.

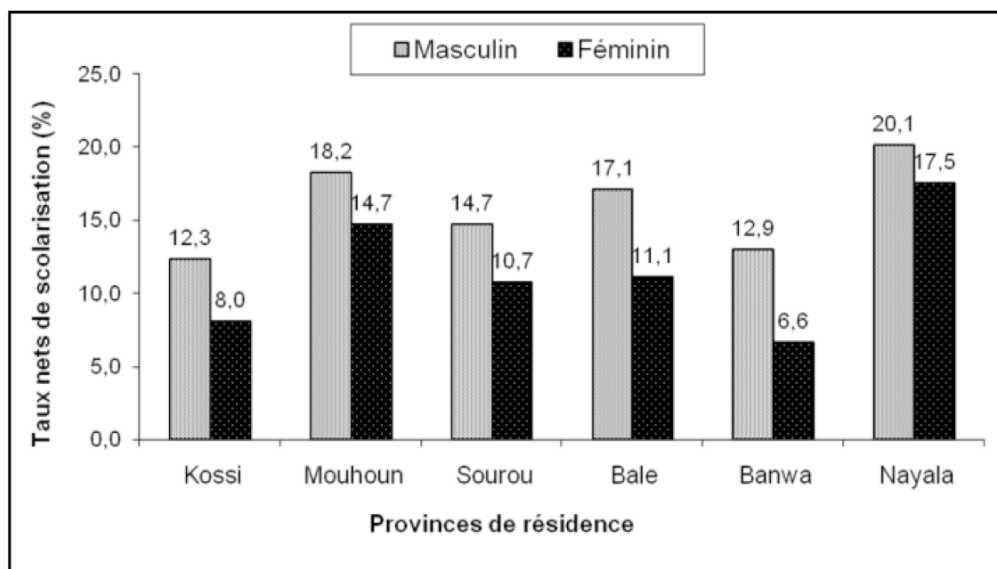
Graphique 4.8 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe**b) L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par province**

Le taux brut de scolarisation au secondaire au niveau provincial fait ressortir que la province du Nayala possède le taux de scolarisation le plus élevé comparativement aux autres provinces de la région. Les inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation au secondaire sont plus importantes dans la province des Banwa (Tableau 4.15). Les mêmes conclusions peuvent être tirées lorsque l'on considère les milieux de résidence dans chacune des provinces de la région.

Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence

Provinces de résidence	Taux bruts de scolarisation				Taux nets de scolarisation			
	Masculin	Féminin	Total	Parité	Masculin	Féminin	Total	Parité
Kossi	12,3	8,0	10,3	0,8	9,8	6,5	8,3	0,8
Mouhoun	18,2	14,7	16,5	0,9	13,5	10,9	12,3	0,9
Sourou	14,7	10,7	12,9	0,8	11,6	8,6	10,3	0,8
Balé	17,1	11,1	14,3	0,8	13,9	9,2	11,7	0,8
Banwa	12,9	6,6	9,8	0,7	10,7	5,4	8,1	0,7
Nayala	20,1	17,5	18,9	0,9	15,8	14,0	15,0	0,9
Total	15,8	11,1	13,6	0,8	12,4	8,8	10,7	0,8

Ces différences en matière de scolarisation au secondaire entre filles et garçons et entre province de résidence sont illustrées par le graphique 4.11.

Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe

4.3.8 - Scolarisation au supérieur

La population scolarisable au supérieur est de 214860 personnes et représente un potentiel de 14892⁵ étudiants pour 100 000 habitants de la région. Dans cette population scolarisable du supérieur, les filles sont plus nombreuses que les garçons soit environ 9 hommes pour 10 femmes (Tableau 4.16). C'est à 21 et 29 ans qu'on observe plus d'hommes que de femmes.

Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe

Âges	Population scolarisable au supérieur				Population scolaire au supérieur			
	Masc.	Fém.	Total	Rapp. Masc.	Masc.	Fém.	Total	Rapp. Masc.
20	15788	19468	35256	81,1	9	2	11	450,0
21	10318	10136	20454	101,8	10	1	11	1000,0
22	11054	13024	24078	84,9	22	3	25	733,3
23	9867	10168	20035	97	16	7	23	228,6
24	9050	9511	18561	95,2	29	27	56	107,4
25	11016	15220	26236	72,4	15	3	18	500,0
26	9747	10583	20330	92,1	19	5	24	380,0
27	8488	9747	18235	87,1	21	15	36	140,0
28	8357	9872	18229	84,7	11	0	11	#
29	6732	6714	13446	100,3	14	10	24	140,0
Total	100417	114443	214860	87,7	166	73	239	227,4

Rapp. Masc. =Rapport de masculinité en %; Masc. =Masculin ; Fém. =Féminin

⁵ (Population scolarisable)/(Population totale)*100.000 = 214860*100.000/1 442 749 =14892,4

Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

Provinces	Masculin	Féminin	Ensemble
Kossi	22	13	18
Mouhoun	30	26	28
Sourou	19	6	13
Bale	26	3	14
Banwa	19	1	10
Nayala	21	6	13
Total	23	10	17

Bien que cette région ne compte aucune université, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants y est de 17 soit 23 chez les hommes et 10 chez les femmes. Ces inégalités sont également constatées entre province et à l'intérieur de celles-ci. En effet, dans la province du Mouhoun on compte le plus grand nombre d'étudiants pour 100.000 habitants (soit 28) tandis que la province des Banwa n'enregistre que 10 étudiants pour 100 000 habitants.

Conclusion

De ce chapitre, il ressort que le niveau d'alphabétisation de la région de la Boucle du Mouhoun est en deçà du niveau national. Ce constat reste également valable pour les niveaux de scolarisation primaire, secondaire et supérieure. De façon interne à la région, la province du Nayala possède les meilleures performances. Toutefois, le défi de l'éducation Pour Tous (EPT) en 2015 constitue une réelle préoccupation dans la région de la Boucle du Mouhoun au vu des indicateurs relatifs à la scolarisation. Des efforts orientés dans le sens de la réduction des inégalités en matière de scolarisation entre le milieu urbain et le milieu rural, pourraient aider à atteindre cet objectif car ces inégalités sont plus importantes que celles entre les sexes.

CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DE LA POPULATION

Introduction

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexes différents, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et des obligations particulières.

Collecte des données

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, l'information sur l'état matrimonial a été collectée sur tous les types d'unions auprès de population âgée de 12 ans ou plus. L'objectif était de prendre en compte toutes les pratiques courantes en la matière au Burkina Faso. La question posée était la suivante : Est-ce que (Nom) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ? Selon la réponse donnée par l'individu, des questions subsidiaires permettent à l'agent recenseur de le classer dans l'une des modalités retenues que sont : célibataire, marié(e) veuf (ve), divorcé(e), séparé(e), union libre.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, on définit dans cette section, les concepts utilisés dans ce chapitre.

L'état matrimonial : il désigne la situation d'une personne par rapport au mariage.

Marié : est mariée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être mariée. Cette définition prend en compte les mariages célébrés à l'état civil, les mariages religieux et traditionnels.

Célibataire : est célibataire, toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment du recensement.

Veuf(ve) : est veuf ou veuve, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment du recensement, n'est pas célibataire et qui a déclaré être veuf ou veuve. Cette définition suggère une union rompue par suite du décès de l'un des conjoints.

Divorcé(e) : est divorcée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient avec son conjoint et qui ne s'est pas remariée.

Séparé(e) : est séparée, toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé. Pour l'analyse des données, nous classons les personnes divorcées et séparées ensemble.

Union libre : est en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus vivant avec une personne de sexe différent sans que le mariage civil, religieux, coutumier ait été célébré.

5.1 - POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL

Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités propres à elle.

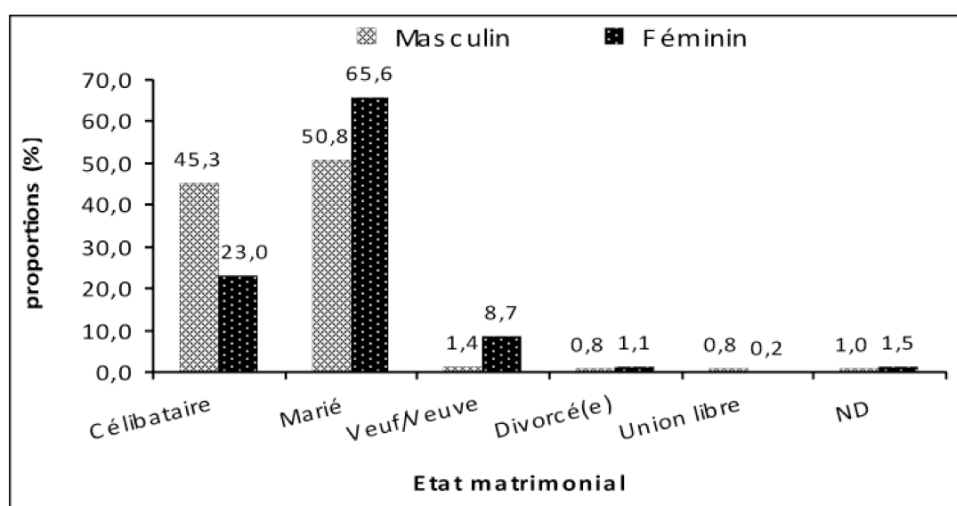
5.1.1 - Ensemble de la population

On note dans l'ensemble de la région de la Boucle du Mouhoun que plus de la moitié de la population âgée de 12 ans ou plus (58,4 %) déclare être mariée contre environ 33,8 % de célibataires. Les veufs, les divorcés et les unions libres sont sous représentés avec respectivement 5,2 % ; 1,0 % et 0,4 %. Cependant, il existe des disparités de l'état matrimonial selon le sexe. En effet, dans la population masculine les célibataires sont légèrement plus représentés (45,3 %) contre 23,0 % chez les filles (Tableau 5.1).

Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe

État matrimonial	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Proportions (%)	Effectif	Proportions (%)	Effectif	Proportions (%)
Célibataire	185 609	45,3	100 060	23,0	285 669	33,8
Marié	208 216	50,8	285 519	65,6	493 735	58,4
Veuf	5 752	1,4	37 888	8,7	43 640	5,2
Divorcé/séparé	3 451	0,8	4 858	1,1	8 309	1,0
Union libre	3 088	0,8	706	0,2	3 794	0,4
ND	3 932	1,0	6 384	1,5	10 316	1,2
Total	410 048	100	435 415	100	845 463	100

Graphique 5.1 : État matrimonial par sexe (%)



5.1.2 - Populations urbaines et rurales

L'examen du tableau 5.2 révèle que la proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (47,3 %) qu'en milieu rural (32,3 %) alors que les mariés représentent 60,0 % en milieu rural contre 43,9 % en milieu urbain. Les veufs/veuves sont un peu plus représentés en milieu rural (5,2 %) qu'en milieu urbain (5,1 %).

Tableau 5.2 : Répartition de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence

État matrimonial	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	38 651	47,3	247 018	32,3	285 669	33,8
Marié	35 869	43,9	457 866	60,0	493 735	58,4
Veuf/Veuve	4 142	5,1	39 498	5,2	43 640	5,2
Divorcé(e)	1 073	1,3	7 236	0,9	8 309	1,0
Union libre	615	0,8	3 179	0,4	3 794	0,4
ND	1 374	1,7	8 942	1,2	10 316	1,2
Total	81 724	100,0	763 739	100,0	845 463	100,0

5.1.3 - État matrimonial et âge

L'état matrimonial peut être influencé par l'âge. C'est ainsi qu'on rencontre d'une manière générale plus de célibataires parmi les jeunes générations que dans les vieilles générations et plus de mariés aux âges adultes qu'aux jeunes âges.

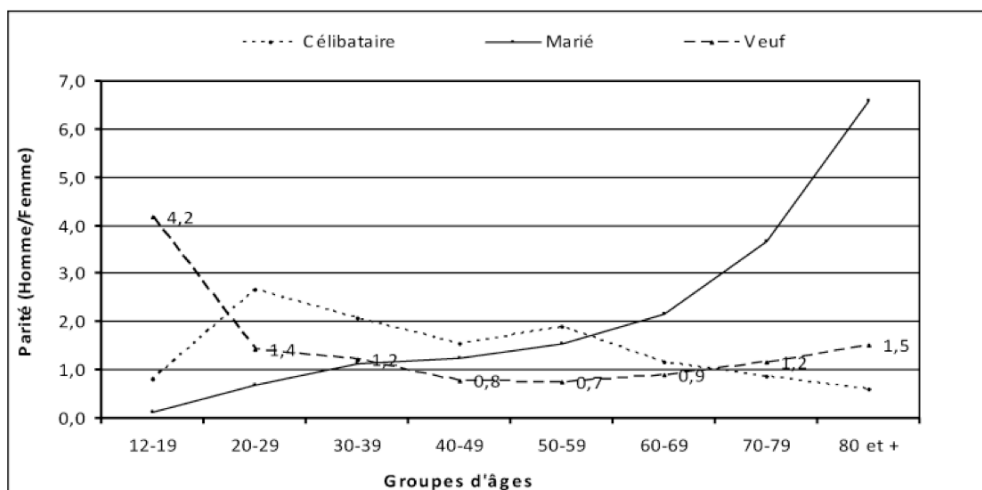
Dans la génération 12-19 ans, les célibataires sont numériquement plus importants aussi bien parmi les autres statuts que dans les autres générations. En effet, 76,0 % des jeunes de cette tranche d'âges sont célibataires. Dans cette génération, les femmes célibataires sont plus nombreuses que les hommes. Ceci est valable pour les mariés, les divorcés et les unions libres de la génération.

La génération 20-29 ans se distingue par sa proportion élevée en union libre. On a par ordre d'importance numérique les unions libres (39,6 %), les mariés (30,6 %) et les célibataires (20,0 %). Les générations de plus de 50 ans se caractérisent par de fortes proportions de veufs ou de veuves comparativement aux autres statuts et aux générations précédentes (Tableau 5.3).

Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupe d'âges	Célibataire			Marié			Veuf			Divorcé/séparé			Union libre		
	M.	F.	T.	M.	F.	T.	M.	F.	T.	M.	F.	T.	M.	F.	T.
12-19	69,6	87,7	76,0	1,2	10,1	6,4	1,3	0,3	0,4	1,8	6,5	4,5	2,5	16,7	5,1
20-29	25,6	9,6	20,0	24,1	35,4	30,6	2,6	1,8	1,9	15,8	26,0	21,8	38,2	45,6	39,6
30-39	3,1	1,5	2,5	27,5	24,7	25,9	6,4	5,3	5,5	25,0	23,1	23,9	30,0	19,1	28,0
40-49	0,9	0,6	0,7	20,0	16,0	17,6	10,7	13,8	13,4	22,5	20,5	21,3	14,0	9,2	13,1
50-59	0,5	0,2	0,4	13,0	8,5	10,4	15,7	21,4	20,7	15,8	13,5	14,5	8,1	6,1	7,7
60-69	0,2	0,2	0,2	8,4	3,9	5,8	22,7	25,7	25,3	11,6	6,8	8,8	4,5	1,7	4,0
70-79	0,1	0,1	0,1	4,3	1,2	2,5	23,7	20,4	20,9	5,2	2,8	3,8	1,8	1,4	1,8
80 et +	0,0	0,1	0,1	1,5	0,2	0,8	16,9	11,2	11,9	2,2	0,9	1,4	0,8	0,1	0,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

F. : Féminin, M. : Masculin, T. : Total

Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial

5.1.4 - État matrimonial par province

Dans le Nayala, chez les hommes, les célibataires sont les plus représentés avec 49,3 % contre 47,2 % pour les mariés. Les veufs, les unions libres et les divorcés sont faiblement représentés. Dans la population féminine, les mariées sont plus représentées avec 67,0 % contre 47,2 % de célibataires. Les mêmes tendances s'observent quasiment dans les autres provinces (Tableau 5.4).

Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial

Province/Sexe		Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé /séparé	Union libre	Total
Kossi	Homme	41,3	55,4	1,6	0,7	1,0	100
	Femme	22,3	68,5	8,1	0,9	0,1	100
Mouhoun	Homme	47,3	49,8	1,3	0,9	0,7	100
	Femme	25,5	64,8	8,4	1,1	0,2	100
Sourou	Homme	46,8	49,5	1,9	0,9	0,9	100
	Femme	24,4	64,1	10,0	1,3	0,2	100
Balé	Homme	47,1	50,3	1,3	1,0	0,4	100
	Femme	22,0	66,7	10,0	1,1	0,1	100
Banwa	Homme	44,2	53,5	0,9	0,7	0,6	100
	Femme	21,3	70,1	7,2	1,1	0,2	100
Nayala	Homme	49,3	47,2	1,6	1,0	0,8	100
	Femme	24,6	63,7	10,2	1,3	0,2	100
Total	Homme	45,7	51,3	1,4	0,8	0,8	100
	Femme	23,3	66,5	8,8	1,1	0,2	100

5.2 - NUPTIALITE

Bien que le mariage réunisse deux individus, un homme et une femme, l'analyse classique de la nuptialité se mène de manière indépendante sur le sexe masculin et sur le sur le sexe féminin. Cela ne peut manquer d'entraîner des incohérences lorsque les effectifs des hommes et des femmes en présence sont inégaux (F. GUBRY, 1984).

5.2.1 - Nuptialité des hommes

Le tableau 5.5 représente la table de nuptialité du moment des hommes. La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée. Cette table de nuptialité est calculée au moyen des proportions des célibataires, faciles à obtenir à partir de la répartition de la population par sexe, âge et état matrimonial. Le recensement fournissant les effectifs en âges révolus, le passage à la proportion des célibataires aux anniversaires se fait à l'aide d'une interpolation linéaire après avoir lissé la courbe provenant des effectifs des groupes d'âges.

En ce qui concerne la nuptialité des hommes dans la région de la Boucle du Mouhoun, on peut dire qu'elle n'est pas précoce car l'âge moyen au premier mariage est de 25,2 ans (26,9 ans pour l'ensemble du pays). Aussi, à 23 ans, la moitié des hommes sont-ils déjà mariés (23,5 ans pour l'ensemble du pays). On note en outre que la nuptialité des célibataires est un phénomène que connaissent les hommes jusqu'au groupe d'âges de 50-54 ans. Le célibat définitif est atteint à 55 ans et sa fréquence est faible puisqu'il ne reste que 27 célibataires pour 1000 pris à 15 ans. D'où une forte intensité de la nuptialité des hommes.

Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus

Groupe d'âge	Proportions des célibataires aux groupes d'âges $C(x, x+5)$	Mariages $M(x, x+5)$	Quotients de nuptialité $N(x, x+5)$	Quotients cumulés
15-19	1000	361	360,9	0
20-24	639	375	587,4	361
25-29	264	154	583,9	736
30-34	110	51	466,7	890
35-39	59	19	332,8	941
40-44	39	8	206,1	961
45-49	31	2	64,5	969
50-54	29	2	73,8	971
55	27			973
Age moyen	25,2			
Age médian	23,0			
Célibat définitif	2,7			

Le tableau 5.6 représente la table de nuptialité des femmes. Elle est obtenue de la même manière que celle des hommes. La nuptialité des femmes dans la région de la Boucle du Mouhoun est caractérisée par sa précocité. En effet, l'âge moyen au premier mariage est 18,6 ans (19,6 ans dans l'ensemble du pays) et la moitié des femmes se marient avant 16 ans (16,5 ans pour l'ensemble du pays). Le célibat définitif est atteint à 35 ans. On assiste ainsi à une forte intensité de la nuptialité chez les femmes car à 35 ans, il ne reste définitivement que 15 célibataires pour 1000 prises à 12 ans. D'où également une forte nuptialité chez les femmes.

Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus

Groupe d'âges	Proportions des célibataires aux groupes d'âges C(x, x+5)	Mariages M(x, x+5)	Quotients de nuptialité N(x, x+5)	Quotients cumulés
12-14	1000	431	430,7	0
15-19	569	452	794,2	431
20-24	117	73	624,2	883
25-29	44	21	474,6	956
30-34	23	8	351,4	977
35	15			985
Age moyen	18,6			
Age médian	16,0			
Célibat définitif	1,5			

Conclusion

En définitive, l'étude sur l'état matrimonial et la nuptialité dans la région de la Boucle du Mouhoun a montré que dans la population de 12 ans ou plus, trois personnes sur 5 sont mariées tandis qu'une personne sur 3 est encore célibataire. Les célibataires sont plus présents en milieu urbain soit une personne sur deux. Le poids des veufs (ves) semble invariable selon le milieu de résidence. Par contre, les unions libres, même avec un taux faible, sont deux fois plus présentes en milieu urbain qu'en milieu rural.

Quant à la nuptialité dans la région, elle présente une forte intensité et une précocité de son calendrier. L'âge moyen au premier mariage chez les hommes reste plus élevé que celui des femmes. Il en est de même pour le taux de célibat définitif.

CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

Introduction

L'analyse des caractéristiques économiques de la population d'une région permet de renforcer les connaissances sur les statistiques de l'emploi et les domaines connexes. La pertinence de l'analyse de l'activité économique et de l'accès à l'emploi s'impose du fait que l'emploi s'illustre de plus en plus comme un moyen de lutte contre la pauvreté qui mine le Burkina Faso et en particulier la Boucle du Mouhoun. Cette étude vise une meilleure connaissance des caractéristiques de la population active telle qu'elle apparaît au recensement. Malgré que les variables relatives à la situation économique soient en nombre limité, au recensement, cette opération offre la possibilité de dégager les grandes tendances de l'activité économique.

Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso, les données recueillies sur l'activité économique ont été collectées à partir de 4 questions :

- « (NOM) a-t-il travaillé au moins trois jours durant les sept derniers jours ou a travaillé et a perdu son emploi ?
- « Quelle est l'occupation qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces trois jours ?
- « Quelle est ou était la situation de (NOM) dans cette occupation ? ».
- « que fait principalement l'entreprise (ou l'établissement) au sein de laquelle (Nom) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde en premier lieu, le statut d'activité de la population en rapport avec l'âge et le sexe, en deuxième lieu la population occupée en rapport avec la profession, puis la situation dans l'occupation et en dernière position, l'analyse différentielle par province de l'activité économique.

Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population, il importe de présenter les concepts clés qui y sont utilisés.

Période de référence : la période de référence pour les renseignements concernant l'activité économique est la semaine qui précède la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours).

Activité économique : on entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

Population en âge de travailler ou d'activité : d'un point de vue légal, au Burkina Faso, le code des personnes et de la famille dispose qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure, c'est-à-dire âgée d'au moins 18 ans.

S'agissant du RGPH 2006, la population en âge de travailler ou d'activité est constituée de toutes les personnes des deux sexes âgées de cinq (5) ans et plus, ceci pour tenir compte de l'entrée précoce des enfants en activité, surtout dans le milieu rural. Cependant, la plupart

des indicateurs seront basés sur la population de 15 ans et plus ; d'ailleurs le Bureau international du travail suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler.

Population active : la population active comprend les actifs occupés et les chômeurs.

On distingue deux (2) catégories de chômeurs :

- les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « **chômeurs** » ;
- les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « **population en quête 1^{er} emploi** ».

La population inactive : c'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs, autrement dit celles qui n'exercent aucune activité économique. La population inactive résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active.

La population dépendante économiquement ou à charge : la population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et de celles appartenant à la population inactive.

Le taux net ou spécifique d'activité: ce taux net ou spécifique d'activité est égal au quotient (rapporté à 100) de l'effectif de sa population active (occupée et au chômage) à l'effectif de sa population en âge de travailler.

Le taux d'occupation : le taux d'occupation exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population active occupée (les occupés) à celui de la population active.

Le taux de chômage: ce taux de chômage est égal au rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de chômeurs sur la population active.

Le rapport de dépendance : ce rapport s'obtient en rapportant le nombre total de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus, à celui des personnes économiquement actives âgées de 15 à 64 ans.

Le taux de dépendance : ce ratio s'obtient en rapportant la population inactive totale plus les moins de 15 ans plus les 65 ans ou plus sur la population active totale occupée de 15 ans à 64 ans.

L'occupation principale : l'occupation principale est l'activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence ; cette variable sera regroupée en grandes catégories d'occupation.

La situation dans l'occupation principale : c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas possibles sont les suivants :

Employeur, Patron : C'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. A cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.

Indépendant : C'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

Salarié, Employé : C'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

Apprenti : C'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

Aide familial : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. Les aides familiaux travaillent généralement dans l'agriculture, le commerce ou le transport. Ils sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.

Le secteur d'activité : un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

6.1 - POPULATION ET STATUT D'ACTIVITE

Par rapport à l'activité économique, la population est composée de deux sous-populations : les actifs et les inactifs. Les actifs se composent des actifs occupés et des Chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et les personnes en quête du premier emploi), tandis que les inactifs regroupent les retraités, les personnes occupées au foyer, les élèves/étudiants, les rentiers et toutes les autres catégories d'inactifs.

6.1.1 - Population active

L'importance numérique des actifs de 5 à 14 ans nous renseigne sur l'ampleur du travail des enfants. Dans la population totale de la région, 38,9 % des enfants de moins de 15 ans sont des actifs, c'est-à-dire, un enfant sur trois est disposé à travailler. Ce phénomène s'observe plus en milieu rural (40,5 %) qu'en milieu urbain (11,6 %) (Tableau 6.1).

Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe

Milieu de résidence	Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total
Urbain	5 – 14	13,6	9,6	11,6
	15-64	74,0	39,2	56,8
	15 ou +	73,0	37,6	55,3
Rural	5 – 14	44,4	36,2	40,5
	15-64	94,5	66,2	79,7
	15 ou +	92,4	63,7	77,4
Ensemble	5 – 14	42,2	34,1	38,3
	15-64	92,4	63,7	77,4
	15 ou +	90,4	61,3	75,2

Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'activité des garçons de 5 à 14 ans est supérieur à celui des filles du même groupe d'âges. Ainsi, on a 34,1 % d'enfants de sexe féminin et 42,2 % pour le sexe masculin qui sont actifs (Tableau 6.1).

Dans l'ensemble, 75,2 % des personnes de 15 ans ou plus sont des actifs. Cette proportion est de 77,4 % pour les personnes de 15-64 ans ; ce niveau est au dessus de celui du pays (74,0 %). En milieu rural les taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus sont plus élevés (92,4 %) qu'en milieu urbain (63,7 %) (Tableau 6.1).

Cette situation se justifie par la différence de modes de productions entre les deux milieux de résidence. En effet, comme on le verra plus bas, le milieu rural est l'espace de

prédominance des activités qui requièrent la contribution des enfants. Les conséquences de la mise au travail des enfants, sont, parmi d'autres, leur non scolarisation ou leur déscolarisation.

6.1.2 - Population inactive

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, 61,7 % des enfants de moins de 15 ans sont économiquement inactifs. Les inactifs constituent 59,5 % de cette tranche d'âges en milieu rural et 88,4 % en milieu urbain (Tableau 6.1).

6.1.3 - Taux d'activité et taux de chômage des 15 ans ou plus par sexe et groupe d'âges

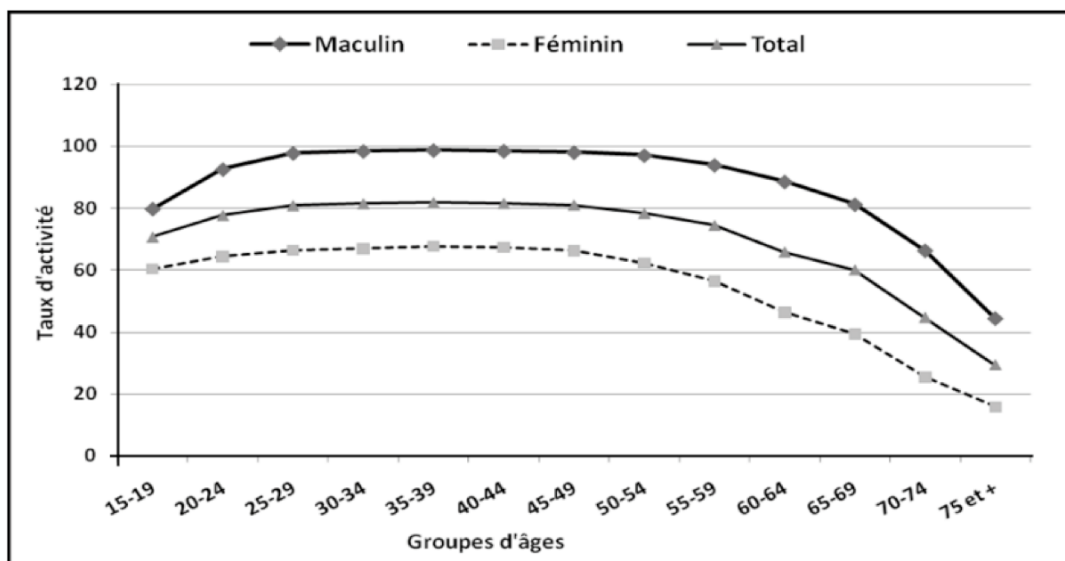
Dans la région, le taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus est de 75,2 %. Ce taux augmente avec l'âge, passant de 70,6 % à 15 ans à plus de 81,8 % entre 35 et 39 ans, l'âge auquel l'activité est la plus intense. A partir de 45 ans, le taux amorce une décroissance continue du fait des cessations d'activité et se situe autour de 29,9 % au-delà de 75 ans.

Tableau 6.2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe

Groupes d'âges	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	79,7	60,4	70,6	1,0	0,5	0,8
20-24	92,6	64,3	77,7	1,3	0,4	0,8
25-29	97,8	66,4	80,9	0,9	0,3	0,6
30-34	98,4	66,8	81,5	0,5	0,2	0,3
35-39	98,7	67,6	81,8	0,3	0,1	0,2
40-44	98,5	67,2	81,5	0,4	0,1	0,2
45-49	98,1	66,3	81,0	0,2	0,1	0,1
50-54	97,1	62,2	78,3	0,2	0,1	0,2
55-59	93,9	56,4	74,4	0,3	0,1	0,2
60-64	88,5	46,3	65,9	0,2	0,3	0,2
65-69	81,2	39,3	60,1	-	-	-
70-74	66,3	25,5	44,7	-	-	-
75 et +	44,2	15,9	29,4	-	-	-
Total	90,4	61,3	75,2	0,7	0,3	0,5

Les courbes représentant les taux d'activité (Graphique 6.1) des femmes et des hommes ont la même allure. Cependant, on note que la courbe représentant le taux d'activité des femmes est en dessous de celle des hommes quel que soit l'âge.

Le taux de chômage de la population est de 0,5 % avec un maximum de 0,8 % entre 20 et 24 ans. Les femmes, avec 0,3 % de chômage, sont moins touchées que les hommes (0,7 %). Comme on peut s'en apercevoir, ces niveaux de chômage ne reflètent certainement pas la réalité et cachent le sous-emploi tel qu'il est vécu au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique. Ces résultats sont également liés aux questions posées au RGPH et la période de référence choisie pour la mesure du phénomène.

Graphique 6.1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges

6.2 - POPULATION OCCUPEE

Si la population active représente le potentiel d'offre de travail dans la région, c'est leur occupation qui apporte une plus value à l'économie. Cette plus value est d'autant plus substantielle que les actifs ont une grande employabilité et que les occupés exercent dans des domaines de fortes productivités. Cela dit, pour mieux comprendre le niveau d'occupation dans cette région, l'analyse sera faite selon certains aspects comme l'occupation principale, le secteur d'activité et la branche d'activité.

6.2.1 - Occupation principale de la population active

Les actifs occupés sont 89,3 % dans les activités agro-pastorales, la deuxième catégorie d'occupation concerne «le personnel de service et les vendeurs» (4,9 %). La troisième catégorie regroupe les artisans et les ouvriers (3,1 %). A elles seules, ces trois catégories regroupent 98 % des actifs occupés. Par rapport au sexe, les hommes sont plus occupés (90,5 %) dans l'agriculture/ l'élevage ou la pêche que les femmes (87,7 %). Par contre, les services et la vente relèvent plus de la population féminine occupée.

Tableau 6.3 : Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe

Grands groupes d'occupation	Occupés			Chômeurs			Total
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,5	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3
Professions intermédiaires	1,1	0,3	0,8	0,0	0,0	0,0	0,8
Cadres subalternes de l'administration	0,4	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3
Personnel de services et vendeur	2,9	7,6	4,9	0,0	0,0	0,0	4,9
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	90,5	87,7	89,3	0,0	0,0	0,0	88,8
Artisanats, ouvriers	3,1	3,1	3,1	0,0	0,0	0,0	3,1
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,4	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3
Autres matières et professions	0,6	0,2	0,5	0,0	0,0	0,0	0,5
Sans profession, profession non précisée	0,4	0,5	0,4	81,9	82,8	82,2	0,9
Total	100	100	100	100	100	100	100

6.2.2 - Occupation et secteur d'activité

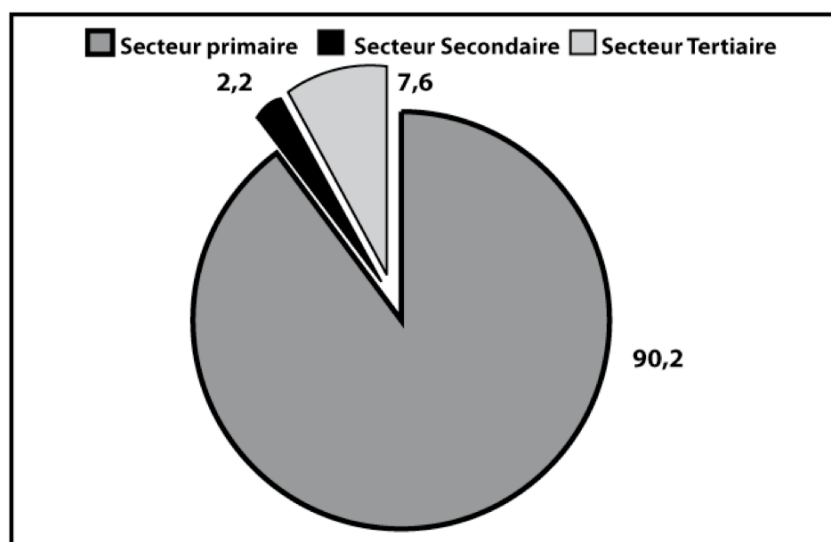
Il s'agit ici de voir comment les actifs occupés peuvent être classifiés selon les différents secteurs d'activité. Ainsi, le secteur d'activité le plus représenté dans la région est le secteur primaire avec 90,2 % de la population occupée; viennent ensuite les secteurs tertiaire (7,6 %) et secondaire (2,2 %) des actifs occupés. Le graphique 6.2 donne une illustration de ces résultats.

La quasi-totalité des activités agricoles relèvent du secteur primaire (89,5 %). Les services et les activités de vente sont pour la plupart du secteur tertiaire (4,5 %) contre 0,5 % pour les deux autres secteurs réunis.

Tableau 6.4 : Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité

Grands groupes d'occupation	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,0	0,0	0,3	0,3
Professions intermédiaires	0,0	0,0	0,7	0,8
Cadres subalternes de l'administration	0,0	0,1	0,2	0,3
Personnel de services et vendeur	0,2	0,3	4,5	4,9
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	89,5	0,0	0,1	89,7
Artisanats, ouvriers	0,3	1,7	1,1	3,1
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,0	0,0	0,2	0,3
Autres matières et professions	0,1	0,0	0,4	0,5
Sans profession, profession non précisée	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	90,2	2,2	7,6	100

Graphique 6.2 : Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité



6.2.3 - Situation dans l'occupation

La situation dans l'occupation reste aussi déterminante dans la contribution des actifs à l'économie. Aussi, l'importance démographique des types de situation possible varie-t-elle d'un milieu à un autre selon la prédominance des modes de production. L'analyse porte d'abord sur la situation dans l'occupation (employé, aide familial, employeur...) des actifs occupés de la région, puis la répartition de ces actifs occupés selon le milieu de résidence.

6.2.3.1 - La situation globale des occupés

Dans la région, plus de la moitié (51,6 %) des actifs occupés sont des aides familiaux. Ceux-ci sont suivis des « indépendants » (43,0 %), et des employés salariés (2,6 %). Ces trois modalités regroupent donc plus de 97 % des actifs occupés. Parmi les hommes, 59,7 % sont indépendants, 33,5 % des aides familiaux et 3,7 % des salariés. Dans la population féminine active occupée, les tendances sont les mêmes que les hommes mais les proportions sont différentes.

Tableau 6.5 : Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe

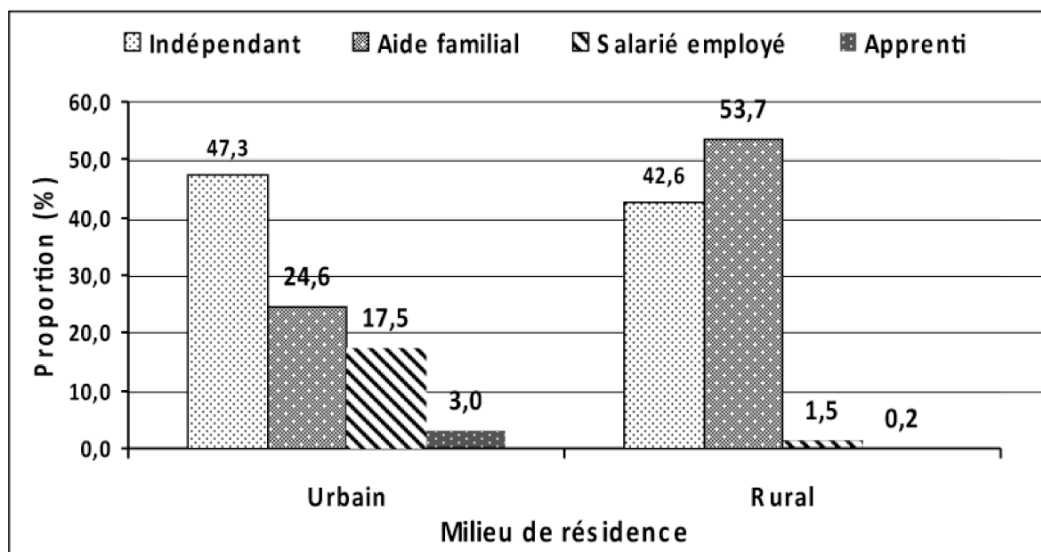
Situation dans l'occupation principale	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Employeur	1,0	0,5	0,9	0,5	0,1	0,3	0,5	0,1	0,4
Indépendant	50,3	41,6	47,3	60,6	19,0	42,6	59,7	20,3	43,0
Salarié employé	20,5	11,5	17,5	2,2	0,6	1,5	3,7	1,2	2,6
Apprenti	3,7	1,5	3,0	0,2	0,1	0,2	0,5	0,1	0,4
Aide familial	17,5	38,4	24,6	34,9	78,4	53,7	33,5	76,2	51,6
Autres	0,3	0,1	0,2	0,3	0,5	0,4	0,3	0,5	0,4
ND	6,7	6,3	6,5	1,4	1,3	1,3	1,8	1,6	1,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Masc. : Masculin ; Fém. : Féminin

6.2.3.2 - La situation des occupés par milieu de résidence

En milieu urbain, près de la moitié des actifs occupés sont des travailleurs indépendants. Les salariés représentent 24,6 %, les aides familiaux 17,5 % et les apprentis 3,0 %. Par contre, en milieu rural, plus de la moitié (53,7 %) des actifs occupés sont des aides familiaux avec seulement 42,6 % des indépendants tandis que les salariés représentent 1,5 %. Ces proportions se comprennent dans la mesure où, d'une part, dans les exploitations agricoles, en dehors du chef de famille qui est indépendant, les autres membres de la famille sont des aides familiaux (main d'œuvre familiale) y compris les femmes ; d'autre part, les emplois salariés sont rares en milieu rural (Tableau 6.5).

Graphique 6.3 : Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation



6.3 - ACTIVITE PAR PROVINCE

Cette partie étudie les taux d'activité, d'occupation, de chômage, de dépendance et le rapport de dépendance dans les provinces de la région de la Boucle du Mouhoun. Cette analyse par province permet d'aller au-delà des données régionales sur l'activité économique. Du fait des différences des potentiels naturels et humains entre les provinces, celles-ci présentent des secteurs inégalement porteurs et des potentialités économiques différentes. Dans cette perspective, une vision plus désagrégée des indicateurs, même n'étant pas exhaustive, donne des indications pratiques et des pistes à suivre.

Tableau 6.6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province

	Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux de chômage	Rapport de dépendance	Taux de dépendance	Total
Kossi	70,9	99,3	0,7	148,0	190,3	139 897
Mouhoun	72,4	99,0	1,0	133,9	173,8	155 078
Sourou	77,4	99,5	0,5	136,6	166,6	111 398
Balé	79,2	99,3	0,7	117,5	144,8	113 670
Banwa	81,2	99,8	0,2	126,5	150,0	135 872
Nayala	69,4	99,5	0,5	148,2	193,2	83 860
Total	75,2	99,4	0,6	134,2	168,2	739 775

6.3.1 - Taux d'activité

Le taux d'activité de la région de la Boucle du Mouhoun rappelons-le est de 75,2 % contre une moyenne nationale de 74,0 %. Il est plus élevé dans la province des Balé (79,2 %) et plus faible dans la province du Nayala. Cette différence entre les provinces en matière de taux d'activité est surtout due à la différence de structure démographique entre les différentes provinces. Dans certaines d'entre elles en effet, la fécondité est source de dynamique tandis que dans d'autres, les centres urbains restent d'importants pôles d'attraction d'actifs en quête d'emploi.

6.3.2 - Taux d'occupation

La grande majorité de la population active est occupée (99,4 %). Le taux d'occupation est plus élevé dans les Banwa tandis qu'il reste plus faible dans le Mouhoun. Cela signifie surtout que dans les zones rurales, presque toute la population active est occupée (notamment dans l'agriculture, la pêche et le pastoralisme...) tandis qu'en milieu urbain, l'affluence sur le nombre limité d'emplois du secteur tertiaire a pour conséquence l'augmentation du chômage.

6.3.3 - Taux de chômage

Le taux de chômage est très faible dans la région de la Boucle du Mouhoun (0,6 %) en comparaison à la moyenne de l'ensemble du pays qui est de 2,4 %. Cela s'explique, comme nous l'avons dit précédemment, entre autres, par la faible urbanisation de la région. En effet, cette région est faiblement urbanisée par rapport au niveau national. Cependant la faiblesse du taux de chômage dans la région est loin de refléter une bonne dynamique économique du moment où, la plupart des actifs ne semblent pas posséder des emplois décents. Le taux de chômage est davantage plus faible dans les Banwa (0,2 %). Par contre, sa valeur la plus élevée s'observe dans le Mouhoun (1,0 %).

6.3.4 - Rapport de dépendance

Le rapport de dépendance traduit l'importance relative de la population à charge par rapport à la population active. Il est de 168,2 % dans la région mais reste aussi variable selon les provinces. Ce taux est plus faible dans les Balé (117,5 %) ce qui est le signe d'une faiblesse relative de la population à charge dans cette province comparativement à d'autres comme le Nayala où il est de 148,2%.

6.3.5 -Taux de dépendance

Ce taux mesure l'importance relative de la population à charge par rapport à la population active occupée. Cet indicateur est de 168,2 % dans la région de la Boucle du Mouhoun. Mais il est plus faible dans la province des Balé (144,8 %) et plus élevé dans le Nayala (193,2 %).

Conclusion

Dans la population âgée de 15 ans ou plus, les actifs représentent une forte proportion. Le taux d'activité des enfants de 5-14 ans, de par sa valeur, met en exergue l'ampleur du travail des enfants. Dans notre région d'étude, à l'instar du Burkina, la majorité des actifs (près de la moitié d'entre eux) sont des aides familiaux. Il en résulte donc que la majorité des emplois dans la région sont de faible productivité, donc non décents, ce qui ne permet pas de lutter efficacement contre la pauvreté dans la région.

CHAPITRE 7 : FECONDITE

Introduction

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long termes. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et des acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

Collecte des données

Au recensement de 2006, deux principales questions ont été posées aux femmes résidentes âgées de 10 ans et plus : ces questions concernent « le nombre total d'enfants nés vivants par femme » et le « le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois ». C'est à partir de ces informations que l'étude de la fécondité est faite dans ce chapitre.

Définition des concepts opératoires

Un certain nombre de concepts, non toujours familiers aux lecteurs, sont utilisés dans ce chapitre. Il convient donc de donner ou de rappeler leur définition.

Natalité : la natalité désigne la survenue des naissances vivantes dans une population au cours d'une période de temps. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.

Fécondité : la fécondité désigne la survenance des naissances vivantes dans la sous population féminine en âge de procréer (généralement les femmes âgées de 15-49 ans). Pour un souci de comparaison, on s'intéresse au groupe d'âges 15-49 ans dans cette étude même si la collecte a concerné les femmes âgées de 10 ans et plus.

Taux brut de natalité (TBN) : le taux brut de natalité exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants.

Taux global de fécondité générale (TGFG) : le taux global de fécondité générale exprime le nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer.

Indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites (SNR) : l'indice synthétique de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.

Descendance atteinte à l'âge (x, x+4) : la descendance atteinte exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par une femme de ce groupe d'âges. A la descendance atteinte par âge, se rattache un indice classique, la descendance finale notée D_{50} qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à la mortalité à 50 ans.

7.1 - NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

7.1.1 - Taux brut de natalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, la région de la Boucle du Mouhoun présente un taux brut de natalité de 45,5 ‰ (45,8 ‰ pour l'ensemble du pays). On note cependant une disparité du taux brut de natalité selon le milieu de résidence. En effet, ce taux en milieu rural est de 46,8 ‰ contre 31,7 ‰ pour le milieu urbain. (Tableau 7.1). D'une façon générale, il survient plus de naissance masculine que féminine, mais la prédominance des naissances masculines est encore plus prononcée en milieu urbain.

Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par le milieu de résidence et rapport de masculinité (%) à la naissance

Milieu de résidence	Taux Bruts de Natalité	Rapport de masculinité
Urbain	31,7	109
Rural	46,8	103
Ensemble	45,5	103

7.1.2 - Taux brut de natalité par province

L'examen du tableau suivant indique que la province des Banwa enregistre plus de naissances pour mille habitants que les autres. En effet, le taux brut de natalité dans cette province est de 48,6 ‰ contre 42,6 ‰ pour les Balé où, on note le plus faible taux brut de natalité (Tableau 7.2). La province du Mouhoun, avec un rapport de masculinité de 108 %, est celle où il y a une plus forte survenance des naissances masculines. La plus faible valeur du rapport de masculinité s'observe dans la Kossi (102,4 %).

Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par province et rapport de masculinité (%) à la naissance

Province	Taux Bruts de Natalité	Rapport de masculinité
Kossi	46,9	102,4
Mouhoun	44,9	108,0
Sourou	45,0	106,8
Balé	42,6	104,2
Banwa	48,6	105,4
Nayala	43,6	104,7
Ensemble Boucle du Mouhoun	45,5	105,2

7.2 - FECONDITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle sera appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces indicateurs nous rapprochent d'une mesure exacte de la force du phénomène car ils éliminent le rôle joué par la taille de la population.

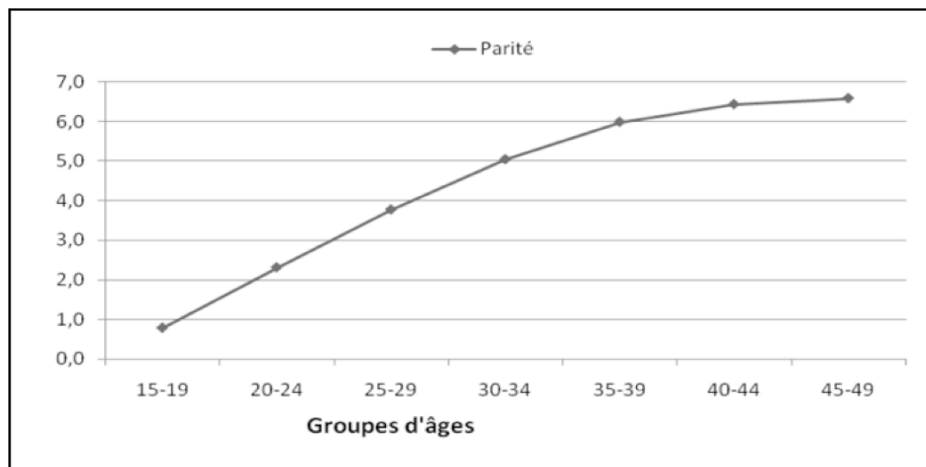
7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée

Après examen du tableau 7.3, on note que le nombre moyen d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0,8 pour les femmes de 15-19 ans à 6,6 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne un enfant de plus en passant d'un groupe d'âges à un autre entre 15 et 40 ans. Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente. Aussi, cette forte fécondité se traduit-elle par le fait qu'une femme de 15-19 ans sur 5 a eu un enfant né vivant. Le graphique 7.1 illustre les résultats sur la descendance atteinte par les femmes en âge de procréer.

Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.

Groupes d'âges	Nombre d'enfants nés vivants								Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4	5	6 et +	Total		
15-19	73,8	19,9	4,9	1,2	0,3	0,0	0,0	100,0	69092	0,8
20-24	9,9	15,5	14,0	6,8	2,6	0,9	0,3	100,0	62307	2,3
25-29	3,8	5,4	9,5	12,0	10,0	5,5	3,7	100,0	52136	3,8
30-34	2,4	2,5	4,3	6,6	9,2	9,9	15,1	100,0	41594	5,0
35-39	2,0	1,6	2,6	4,0	5,7	7,4	26,6	100,0	34863	6,0
40-44	2,0	1,5	2,1	2,9	4,1	5,8	31,6	100,0	30032	6,4
45-49	2,1	1,2	1,9	2,8	3,7	4,9	33,3	100,0	23145	6,6

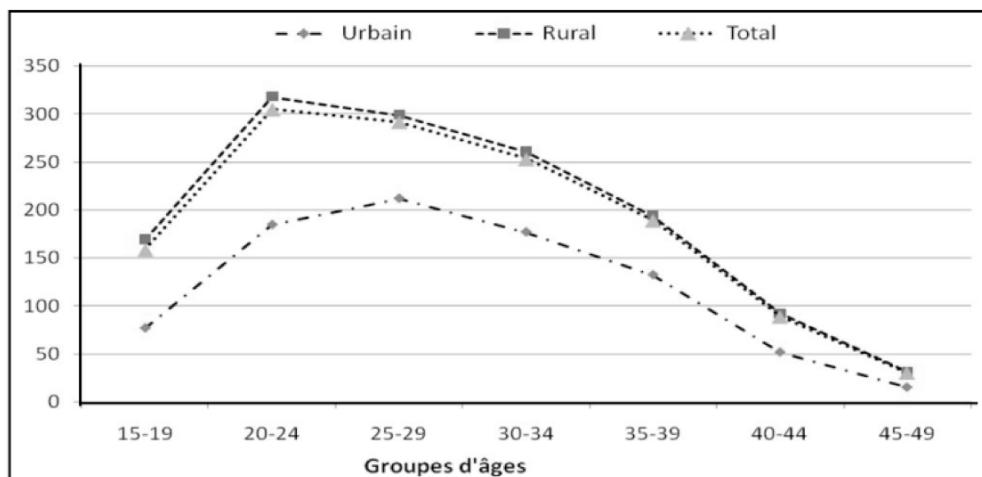
Graphique 7.1 : Courbe de la fécondité cumulée



7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment

Le graphique 7.2, représentant la courbe du taux de fécondité. Cette courbe est croissante jusqu'à 20-24 ans et décroissante ensuite. Les femmes âgées de 20-24 ans et 25-29 ans ont les taux de fécondité du moment les plus élevés (supérieurs à 200,0 ‰ en milieu urbain et plus de 300,0 ‰ en milieu rural). Aussi, la région présente-t-elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 209,6 ‰ et le nombre moyen d'enfants par femme est de 6,6.

Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence



La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âges considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés que le milieu urbain. Ces taux vont de 32 ‰ à 318 ‰ en milieu rural tandis qu'ils passent de 16 ‰ à 212 ‰ en milieu urbain. Ainsi, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural est de 6,8 en milieu rural contre 4,3 en milieu urbain (Tableau 7.4).

Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Taux de fécondité		
	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	77	169	158
20-24	185	318	305
25-29	212	299	292
30-34	177	261	253
35-39	133	194	189
40-44	52	92	89
45-49	16	32	30
ISF	4,3	6,8	6,6
TGFG	132,0	217,7	209,6

7.2.3 - Indice synthétique de fécondité par province

Il ressort des résultats du RGPH-2006 que la région présente un niveau de fécondité de 6,6 enfants par femme. Ce niveau est relativement élevé mais est plus important dans la Kossi (7,1) et le Sourou (7,0) tandis que dans la province des Balé, on observe le plus faible ISF avec une valeur de 5,8 enfants par femme.

Tableau 7.5 : Indice synthétique de fécondité des différentes provinces

Provinces	Indice synthétique de fécondité
Kossi	7,1
Mouhoun	6,3
Sourou	7,0
Balé	5,8
Banwa	6,7
Nayala	6,7
Ensemble	6,6

Conclusion

Au terme de l'analyse des données sur la natalité et la fécondité, il ressort que le niveau de la natalité reste assez élevé mais un peu plus faible que celui du niveau national. La fécondité dans la région reste aussi élevée notamment dans le milieu rural où vivent neuf personnes sur dix dans la région. Une femme sur 5 du groupe d'âges 15-19 a déjà eu un enfant. La forte fécondité en milieu rural exige une plus grande assistance des services sociaux de base dans ce milieu. Mais cela n'est souvent possible par manque d'infrastructures adéquates et de personnels qualifiés à cet effet. Toutefois, dans un contexte actuel de forte croissance démographique, des efforts doivent être fournis dans le sens de la planification familiale pour un meilleur développement des populations.

CHAPITRE 8 : MIGRATION

Introduction

La région de la Boucle du Mouhoun, est une région qui reste favorable aux activités agro pastorales. Elle est souvent considérée comme le grenier du Burkina Faso et exerce une attraction sur les populations d'autres régions voisines. Cependant, certaines conditions d'existence liées, entre autres, à une faible urbanisation ne constituent pas un cadre d'épanouissement pour une frange de la population qui est astreinte à migrer vers les grands centres urbains. Ainsi, l'objectif de ce chapitre est d'analyser les mouvements des populations à l'intérieur de la région de la Boucle du Mouhoun, entre la région de la Boucle du Mouhoun et les autres régions du Burkina Faso et enfin entre cette région et le reste du monde.

Collecte des données

Les questions posées au recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso de 2006 pour saisir les personnes en situation de migration sont les suivantes : « dans quelle commune et province du pays est né(e) (NOM) ? » ; « dans quelle commune et province du pays habitait (NOM) ? » et « est-ce que (NOM) a résidé dans un autre pays de 1996 à 2006 » ? La combinaison de ces questions permet de classer la population en non migrants, migrants durée de vie et migrants récents.

Définition des concepts

En vue de faciliter la compréhension du lecteur, cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre. Dans le cadre de cette étude, on s'intéresse à la migration durée de vie uniquement.

Migration : De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps, l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, pays, etc.). De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Migration durée-de-vie : La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

Natifs : Les natifs d'une localité donnée sont les personnes qui sont nées dans cette localité. Dans le cadre de l'analyse de la migration durée de vie, l'on entendra par natifs toute personne résidant dans son lieu de naissance pendant le recensement de 2006. En particulier, pour cette étude, les natifs désignent les personnes qui sont nées dans la région

de la Boucle du Mouhoun.

Migration inter-provinciale : A l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra-régionale ou interprovinciale. Pour ce chapitre, il s'agit d'analyser les entrées et sorties entre les provinces de la région de la Boucle du Mouhoun. Comme l'on s'intéresse à la migration durée de vie, on analysera les mouvements des personnes nés dans une province donnée vers les autres provinces et inversement.

Migration inter régionale : On entend par migration inter régionale tout mouvement migratoire s'effectuant entre les régions du Burkina Faso. Pour ce chapitre, on va examiner les mouvements migratoires entre la région de la Boucle du Mouhoun et le reste des régions du pays. On compare alors les régions de naissance et la région de résidence (Boucle du Mouhoun).

Indice de sortie durée de vie : L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région/province ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région/province.

Indice d'entrée : l'indice d'entrée est la proportion des natifs des autres régions du pays résidant dans la région étudiée par rapport à tous les résidents de la région nés dans le pays.

8.1 - STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION

Au recensement de 2006 du Burkina Faso, dans la région de la Boucle du Mouhoun, l'on comptait environ une personne sur 6 qui ne résidait pas dans son lieu de naissance (tableau 8.1). C'est donc une région qui connaît un phénomène migratoire important. A l'intérieur de la région, on observe une disparité du mouvement migratoire selon les provinces. Ainsi, dans la province des Banwa, environ une personne sur 5 est née hors de ladite province contre une personne sur 12 dans la Kossi. La province des Banwa et des Balé semblent exercer une attraction plus forte que les populations que les autres provinces. Les hommes et les femmes sont sensiblement au même niveau de mobilité et cela peut s'expliquer par l'importance des migrations familiales, c'est-à-dire que ce sont des familles qui changent de résidence.

Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population de la Boucle du Mouhoun par statut migratoire selon la province et le sexe

Provinces de Résidence	Natifs			Migrants		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Kossi	93,2	90,9	92,0	6,8	9,1	8,0
Mouhoun	85,0	82,7	83,9	15,0	17,3	16,1
Sourou	91,0	89,0	90,0	9,0	11,0	10,0
Balé	83,0	79,3	81,1	17,0	20,7	18,9
Banwa	82,4	78,5	80,4	17,6	21,5	19,6
Nayala	89,3	85,8	87,5	10,7	14,2	12,5
Total	87,2	84,3	85,7	12,8	15,7	14,3

8.2 - MIGRATIONS INTER-PROVINCIALES

Ce sous chapitre étudie les échanges migratoires entre les provinces de la région de la Boucle du Mouhoun.

8.2.1- Provinces de départ

L'indice de sortie le plus élevé se trouve dans la province du Sourou (5,8%). Les indices de rétention les plus élevés se trouvent dans la province des Banwa (98,1 %) suivie de la province des Balé (98,0%). Ce qui sous-entend, d'après la définition retenue de la migration durée de vie, que les natifs de la province du Sourou migrent plus à l'intérieur de la région (Tableau 8.2) et cette province apparaît alors comme la principale province de départ des migrations inter-provinciales dans la région.

8.2.2 - Provinces de destination

Du tableau 8.2, il ressort d'une façon générale que la majorité des résidents des provinces de la Boucle du Mouhoun sont des natifs des provinces correspondantes. Toutefois, chaque province constitue une zone de destination des populations émigrantes des autres provinces. Ainsi, les Banwa accueillent 2,9% des émigrants issus de la Kossi. Le Mouhoun quant à lui, reste la destination de 2,3 % d'immigrants venus du Nayala. Il ressort aussi que cette dernière et le Sourou semblent échanger 1,1 % de migrants entre elles mais n'accueillent pas plus de 0,5 % des natifs d'autres provinces.

Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région de la Boucle du Mouhoun

Province de naissance	Province de résidence						Total
	Kossi	Mouhoun	Sourou	Balé	Banwa	Nayala	
Kossi	95,9	0,8	0,2	0,1	2,9	0,1	100
Mouhoun	0,5	95,9	0,2	1,9	1,1	0,4	100
Sourou	1,1	1,5	94,2	0,1	1,8	1,1	100
Balé	0,1	1,7	0,1	98,0	0,1	0,1	100
Banwa	0,9	0,7	0,1	0,1	98,1	0,1	100
Nayala	0,5	2,3	1,1	0,4	0,8	95,0	100
Ensemble	20,5	20,4	15,7	13,9	18,0	11,5	100

8.3 - MIGRATIONS INTER REGIONALES

L'un des objectifs de cette section est d'analyser les échanges de population entre la région de la Boucle du Mouhoun et les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région de la Boucle du Mouhoun ? Où vont les natifs de cette région ? Les réponses à ces questions sont renseignées dans les sections suivantes.

8.3.1 - Régions de provenance des immigrants

L'on s'intéresse d'abord à l'immigration à l'intérieur du pays afin de mesurer le poids des échanges migratoires entre la région de la Boucle du Mouhoun et les autres régions du Burkina Faso.

Le tableau 8.3 montre qu'en outre des natifs de la région qui représentent 92,1 % des résidents, les natifs du Nord (3,6 %) et des Hauts Bassins (1,3 %) sont les plus nombreux dans la région de la Boucle du Mouhoun. Ce qui pourrait expliquer en partie ces tendances tient du fait que les deux régions Hauts-Bassins et Nord sont frontalières de la Boucle du Mouhoun.

Tableau 8.3 : Répartition des résidents de la Boucle du Mouhoun connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance

Région de naissance	Effectif	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	1277604	92,6
Cascades	1475	0,1
Centre	5748	0,4
Centre-Est	1050	0,1
Centre-Nord	2937	0,2
Centre-Ouest	14653	1,1
Centre-Sud	884	0,1
Est	635	0,0
Haut-Bassins	17947	1,3
Nord	49458	3,6
Plateau Central	1787	0,1
Sahel	2912	0,2
Sud-Ouest	2070	0,2
Total	1379160	100

8.3.2 - Régions de destination des émigrés

A l'instar des populations des autres régions ou pays qui résident dans la région de la Boucle du Mouhoun, les natifs de celle-ci migrent également vers d'autres régions du Burkina et à l'étranger. Le tableau 8.4 donne la répartition des natifs de cette région selon les régions de destination au Burkina Faso.

Tableau 8.4 : Répartition des natifs de la Boucle du Mouhoun résidant au Burkina selon la région de destination

Région destination	Effectifs	Proportions (%)
Boucle du Mouhoun	638666	89,2
Cascades	7757	1,1
Centre	20530	2,9
Centre-Est	628	0,1
Centre-Nord	737	0,1
Centre-Ouest	4087	0,6
Centre-Sud	490	0,1
Est	605	0,1
Haut-Bassins	34796	4,9
Nord	3834	0,5
Plateau Central	459	0,1
Sahel	524	0,1
Sud-Ouest	2735	0,4
Total	715848	100

Globalement, sur 10 personnes nées dans la région de la Boucle du Mouhoun et résidant au Burkina Faso, une seule part s'installer dans l'une des autres régions du pays.

On remarque aussi que la région des Hauts Bassins est la principale destination des natifs de la Boucle du Mouhoun résidant au Burkina (4,9 %). Cette dernière est suivie de la région

du Centre (2,9 %). Les autres régions accueillent également des natifs de la Boucle du Mouhoun mais en faible quantité.

8.4 - ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

Cette section met en exergue les mouvements de population entre la région de la Boucle du Mouhoun et les autres pays, particulièrement ceux d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région de la Boucle du Mouhoun et les pays de destination des natifs de cette région sont également examinés.

8.4.1 - Pays de naissance des immigrants

Le tableau 8.5 fournit des informations sur le lieu de naissance des personnes nées hors du Burkina et résidant dans la région de la Boucle du Mouhoun au moment du recensement général de la population et de l'habitation de 2006.

De ce tableau, il transparaît que la grande majorité des résidents de la région de la Boucle du Mouhoun nés hors du Burkina Faso sont natifs de la Côte d'Ivoire. En effet, chez les personnes nées hors du Burkina Faso et résidant dans la région de la Boucle du Mouhoun, 7 sur 10 sont nées en Côte d'Ivoire. Ce pays est suivi par le Mali où une personne sur cinq des résidents immigrés de la Boucle du Mouhoun est née. Les mêmes conclusions sont faites lorsque l'on analyse ces résultats au niveau des provinces de la région de la Boucle du Mouhoun.

Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents de la Boucle du Mouhoun nés hors du Burkina selon le lieu de naissance

Pays de naissance	Province de résidence						Ensemble
	Kossi	Mouhoun	Sourou	Balé	Banwa	Nayala	
Côte d'Ivoire	33,9	89,0	79,1	91,5	62,2	94,5	74,6
Mali	64,4	5,1	18,7	1,3	36,0	3,1	21,8
Sénégal	0,3	1,3	0,4	0,1	0,2	0,2	0,4
Ghana	0,4	2,0	0,5	5,6	0,6	1,0	1,8
Autres pays CEDA	0,6	2,1	0,7	1,1	0,8	0,3	1,0
Autres pays d'Afrique	0,2	0,4	0,3	0,3	0,2	0,8	0,3
Pays autres continents	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100,0

8.4.2 - Pays de destination des émigrés

Le Burkina Faso est reconnu comme un pays à forte émigration, essentiellement à destination de la Côte d'Ivoire. Qu'en est-il de la région de la Boucle du Mouhoun qui n'est pas une zone frontalière avec ce pays ? Le tableau 8.6 apporte des éléments de réponse à cette interrogation.

On remarque à travers les indicateurs fournis par ce tableau que les pays traditionnels d'émigration (Côte d'Ivoire, Mali, Ghana) des Burkinabè n'ont pas changé. En effet, la Côte d'Ivoire est la principale destination des émigrés de la Boucle du Mouhoun car plus de 64,3 % des émigrés y vont. Ce pays est suivi du Mali qui accueille 34,3 % des émigrés de la région de la Boucle du Mouhoun.

Tableau 8.6 : Répartition des émigrés de la Boucle du Mouhoun par pays de destination

Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	4294	64,3
Mali	2293	34,3
Sénégal	4	0,1
Ghana	30	0,4
Autres pays CEDEAO	15	0,2
Autres pays Afrique	25	0,4
Pays autres continents	22	0,3
Total	6683	100

Ces émigrés, originaires de la Boucle du Mouhoun, partent des différentes provinces de cette région. L'ampleur des départs est différente d'une province à autre comme l'indique le tableau 8.7.

Tableau 8.7 : Répartition des émigrés de la Boucle du Mouhoun par pays de destination selon la province d'origine

Province d'origine		Pays de destination							Total
		Côte d'Ivoire	Mali	Sénégal	Ghana	Autres CEDEAO	Autres pays Afrique	Autres Continents	
KOSSI	Effectif	897	1021	0	5	8	3	5	1940
	%	46,2	52,6	0,0	0,3	0,4	0,2	0,3	100
MOUHOUN	Effectif	733	86	1	6	5	3	4	839
	%	87,4	10,3	0,2	0,7	0,6	0,3	0,5	100
SOUROU	Effectif	1006	378	1	1	4	2	4	1397
	%	72,0	27,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,3	100
BALE	Effectif	633	24	0	16	2	3	4	682
	%	92,8	3,4	0,1	2,3	0,3	0,4	0,6	100
BANWA	Effectif	488	416	2	7	7	2	8	930
	%	52,5	44,7	0,2	0,7	0,8	0,2	0,9	100
NAYALA	Effectif	852	31	1	2	3	5	2	895
	%	95,1	3,4	0,1	0,2	0,3	0,5	0,2	100
Ensemble	Effectif	4 294	2 293	4	30	15	25	22	6 683
	%	64,3	34,3	0,1	0,4	0,2	0,4	0,3	100

On note que 95,1% des émigrés de la province du Nayala se dirigent vers la côte d'Ivoire. Ils sont suivis par 92,8% des émigrés issus de la province des Balé. La province de la Kossi est celle qui possède la plus faible proportion d'émigrés ayant pour destination la Côte d'Ivoire (46,2). En réalité 52,6% des émigrés de cette province se dirigent vers le Mali. Au delà de la côte d'Ivoire et du Mali, le Ghana accueille des émigrés venant majoritairement de la province des Balé.

Conclusion

L'étude de la migration dans la région de la Boucle du Mouhoun a montré que tous les résidents de cette région n'y sont pas natifs. Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du pays. A l'issue de cette étude, il ressort que les trois principales régions de provenance des immigrants sont donc les régions des Hauts-Bassins, le Nord et la Boucle du Mouhoun. En ce concerne la migration inter-provinciale, il faut noter que dans toutes les provinces, plus de 94% des personnes sont natives de leur province de résidence. Quant à la migration internationale, les principales destinations des émigrés de la région de la Boucle du Mouhoun sont la Côte d'Ivoire et le Mali. Aussi, c'est de ces deux pays que sont issus la grande majorité des immigrants internationaux qui résident dans la région.

CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

Introduction

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne vivant avec un handicap. Plusieurs textes juridiques ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe de personnes vulnérables.

Au titre des textes juridiques, on peut noter :

- La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ;
- Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ;
- Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées.

Par ailleurs, on peut énumérer plusieurs autres textes qui ne visent pas seulement la personne vivant avec un handicap mais par leurs dispositions, lui confèrent certains droits. Il y a pour ce faire la constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

En ce qui concerne les projets et programmes, on compte environs 350 Associations et ONG nationales et internationales parmi lesquelles handicap international, la fédération Burkinabè des associations pour la promotion des personnes handicapés (FEBAH), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'association Être Comme Les Autres (ECLA) qui mènent des actions visant à améliorer le bien-être de ces personnes.

Collecte des données

Pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et projets visant aussi bien l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap que la prévention du handicap, il s'avère indispensable de disposer d'informations fiables et à jour. Cependant, les statistiques concernant cette frange de la population sont insuffisantes voire inexistantes au niveau national et plus encore dans les entités géographiques plus petites (région, provinces, communes). C'est pourquoi, le recensement de 2006 a collecté des informations en vue de combler ce déficit.

La question « (nom) souffre-t-il d'un handicap quelconque ? » du questionnaire du RGPH de 2006 a permis de collecter les informations sur le handicap au Burkina. Pour recueillir les données de cette question, les agents recenseurs devaient faire preuve de tact en posant la question afin de ne pas choquer les personnes concernées. Les réponses possibles de la question sont :

- 0- aucun handicap ;
- 1- handicap du membre supérieur ;
- 2- handicap du membre inférieur ;
- 3- déficient mental ;
- 4- aveugle ;

5- sourd/muet ;

6- autres handicaps.

La réponse « aucun handicap », est mentionnée pour les personnes qui ne souffrent d'aucune infirmité. Si un individu souffre de plusieurs handicaps, c'est le principal qui est retenu. En ce qui concerne les handicaps ne faisant pas partie de la liste de ceux proposés comme réponse, ils sont classés dans « autres handicaps ».

Définitions des concepts

Handicap

Selon l'OMS, le handicap est « un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux, culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle ». Cette définition étant plus globale et prenant en compte l'aspect social n'a pas été pris en compte au cours du recensement (RGPH-1996).

Pour le RGPH 2006 le handicap a été défini comme « une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances peuvent être congénitales ou acquises ». Ainsi, le déficient mental est toute personne atteinte de trouble et de désordres mentaux (fou/folles) ou toute personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathie).

9.1 - NATURE DU HANDICAP

La distribution par sexe de cette population montre que chez les hommes il y a plus de personnes vivant avec un handicap (1,2 %) que chez les femmes (1,0 %). Il existe aussi une disparité selon le milieu de résidence. On compte en milieu rural, 1,1 % de personnes vivant avec un handicap (1,2 % de femmes et 1,0 % d'hommes). Cette proportion n'est que 1 % en milieu urbain (1 % de femmes et 1,1 % d'hommes).

Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Nature du handicap	Urbain			Rural			Ensemble	
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.
Aucun	98,9	99,0	99,0	98,8	99,0	98,9	98,8	99,0
Vit avec	1,1	1,0	1,0	1,2	1,0	1,1	1,2	1,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	60 990	60 933	121 923	653 352	667 474	1 320 826	714 342	728 407

Masc. : Masculin ; Fém. : Féminin

Il apparaît que les proportions de personnes vivant avec un handicap chez les hommes sont plus importantes que chez les femmes et ce, quel que soit le milieu de résidence. Cette variation est peut-être imputable aux activités spécifiques menées par les hommes et les femmes. Par ailleurs, la prévalence du handicap en milieu rural est plus forte que celle du milieu urbain. Cela serait due aux maladies handicapantes comme l'onchocercose qui a longtemps fait des victimes dans les campagnes, la poliomyélite et la méningite qui ont plus de conséquences chez les populations rurales du fait de l'absence ou la lenteur des soins en cas d'affection.

9.2 - TYPE DU HANDICAP

La répartition de la population des personnes vivant avec un handicap selon le type de handicaps permet de connaître les niveaux de prévalence des différents handicaps et de les situer selon le milieu de résidence.

En analysant le phénomène au niveau de la région, il ressort que parmi les personnes atteintes de handicap, les plus nombreuses sont handicapées du membre inférieur et représentent 21,9 % de l'ensemble. Elles sont suivies par les aveugles (17 %) et les sourds/muets (13,7 %).

Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap

Milieu de résidence	Sexe	Type du Handicap						Total	Effectifs
		Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficiência mentale	Aveugle	Sourd/muet	Autres		
Urbain	M.	9,3	31,9	18,0	13,7	9,3	17,7	100	665
	F.	9,8	32,4	19,0	11,9	8,8	18,2	100	615
	T.	9,5	32,1	18,5	12,8	9,1	18,0	100	1280
Rural	M.	7,8	21,5	15,8	16,6	14,9	23,5	100	7589
	F.	7,0	20,5	17,3	18,3	13,3	23,5	100	6557
	T.	7,4	21,0	16,5	17,4	14,2	23,5	100	14146
Ens.	M.	7,9	22,3	16,0	16,3	14,5	23,0	100	8254
	F.	7,3	21,5	17,5	17,8	12,9	23,0	100	7172
	T.	7,6	21,9	16,7	17,0	13,7	23,0	100	15426

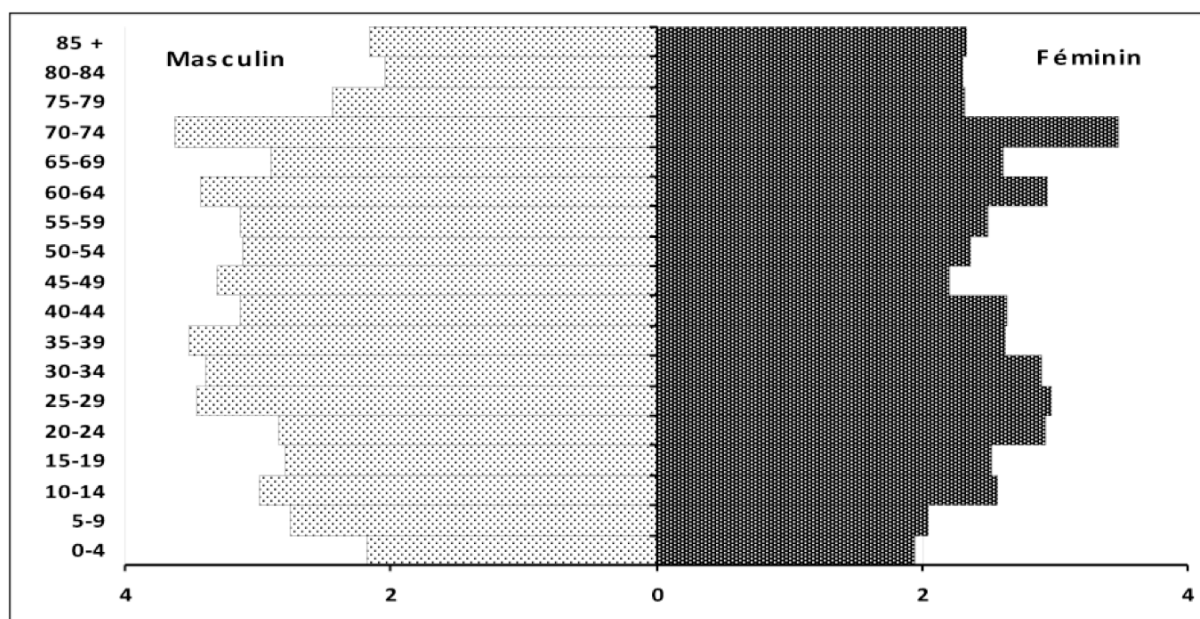
M. : Masculin ; F. : Féminin ; T. : Total

9.3 - STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La connaissance de la structure par âge et par sexe de la population des personnes vivant avec un handicap, peut aider à mener des actions ciblées. En effet, les besoins des femmes sont différents de ceux des hommes et ceux des enfants différents de ceux adultes.

La pyramide des âges de la population des personnes vivant avec un handicap de la région de la Boucle du Mouhoun est très différente de celle de la population régionale. On a une structure par âge très perturbée et à dominance masculine.

L'analyse détaillée de la pyramide montre que les enfants de moins de cinq ans sont peu nombreux. Cela est certainement dû au fait qu'ils ne soient pas suffisamment exposés au risque de maladies handicapantes. Au-delà de cet âge, la structure est assez perturbée sans qu'on ne puisse dire quelles en sont les causes.

Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées.

Il ressort aussi bien de la pyramide des âges que du tableau 9.3, qu'il y a plus d'hommes vivant avec un handicap que de femmes à tous les âges. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont certainement plus exposés que les femmes à certains risques.

Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Effectif des personnes vivant avec un handicap			Proportions des personnes vivant avec un handicap		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	335	300	635	2,2	1,9	4,1
5-9	426	315	741	2,8	2,0	4,8
10-14	460	396	856	3,0	2,6	5,5
15-19	432	389	821	2,8	2,5	5,3
20-24	438	451	889	2,8	2,9	5,8
25-29	534	458	992	3,5	3,0	6,4
30-34	524	448	972	3,4	2,9	6,3
35-39	543	406	949	3,5	2,6	6,2
40-44	484	408	892	3,1	2,6	5,8
45-49	511	340	851	3,3	2,2	5,5
50-54	480	365	845	3,1	2,4	5,5
55-59	483	385	868	3,1	2,5	5,6
60-64	531	454	985	3,4	2,9	6,4
65-69	448	402	850	2,9	2,6	5,5
70-74	559	537	1 096	3,6	3,5	7,1
75-79	377	359	736	2,4	2,3	4,8
80-84	316	355	671	2,0	2,3	4,3
85 et +	334	360	694	2,2	2,3	4,5
ND	39	44	83	0,3	0,3	0,5
Total	8 254	7 172	15 426	53,5	46,5	100
âge moyen	44,7	45,9	45,2	-	-	-

La répartition selon l'âge de la population des personnes vivant avec un handicap montre que leur âge moyen est de 45,2 ans. En effet, les personnes de sexe masculin vivant avec un handicap sont plus jeunes que celles du sexe féminin. L'âge moyen chez les femmes est de 45,9 ans contre 44,7 ans chez les hommes.

9.4 - REPARTITION SPATIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La province des Banwa possède la plus grande proportion des personnes vivant avec un handicap des membres inférieurs (22,4%). Quant à la province du Sourou, elle s'illustre avec un plus faible taux de personnes vivant avec un handicap des membres inférieur malgré que totalisant le plus grand nombre des personnes handicapées. Par ailleurs, cette province et celle du Nayala présentent de fortes proportions de personnes aveugles 20,5 et 19,2 % respectivement.

Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap

Provinces	Type du handicap							Total	effectifs
	Membres handicapés		Déficiência mentale	Aveugle	Sourd /muet	Autres			
	supérieur	inférieur							
Kossi	8,8	21,3	15,3	15,0	15,6	24,0	100	2 957	
Mouhoun	8,4	23,7	17,6	16,4	14,6	19,3	100	2 512	
Sourou	5,8	18,6	18,9	20,5	13,0	23,2	100	3 075	
Balé	8,3	22,6	16,1	14,7	11,7	26,5	100	2 530	
Banwa	7,9	24,2	15,9	15,8	16,2	19,9	100	2 106	
Nayala	6,6	22,4	15,9	19,2	11,3	24,6	100	2 246	
Total	7,6	21,9	16,7	17,0	13,7	23,0	100	15 426	

Conclusion

Les types de handicaps les plus rencontrés dans la région de la Boucle du Mouhoun sont ceux des membres inférieurs, de la vue et des membres supérieurs. Cette classification reste la même selon le milieu de résidence, le sexe et la province. Les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les personnes vivant avec un handicap.

Au terme de cette analyse, s'il est vrai que toutes les informations sur les personnes vivant avec un handicap de la région ne sont pas fournies, il n'en demeure pas évident que les principales caractéristiques de ces personnes sont connues. Ainsi, il est désormais possible de mener des actions décentralisées dans la région de la Boucle du Mouhoun en faveur de cette population vulnérable.

CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Introduction

Le fonctionnement de l'état civil dans les pays en développement et particulièrement en Afrique est connu défectueux. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonnes qualités à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés.

Collecte des données

La question qui a été posée lors du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il un acte de naissance » ? Dans le manuel de l'agent recenseur, il a été demandé à chaque agent de considérer toutes les personnes présentant un document dont l'obtention nécessite l'acquisition d'un acte de naissance : la pièce d'identité nationale, le permis de conduire, etc. La question comporte quatre modalités : oui, non, ne sait pas et « non déclaré ».

Définition des concepts

Les concepts utilisés dans ce chapitre ne souffrent d'aucune incompréhension puisqu'il s'agit de la possession d'un acte de naissance, du milieu de résidence, du sexe, des entités administratives qui sont, par ailleurs, définis dans ce document.

Ce chapitre examine la répartition de la population résidente de la Boucle du Mouhoun par statut de possession d'un acte de naissance selon le sexe et le milieu de résidence et s'intéresse particulièrement aux enfants de moins de 5 ans. Une analyse différentielle est faite selon le niveau d'instruction.

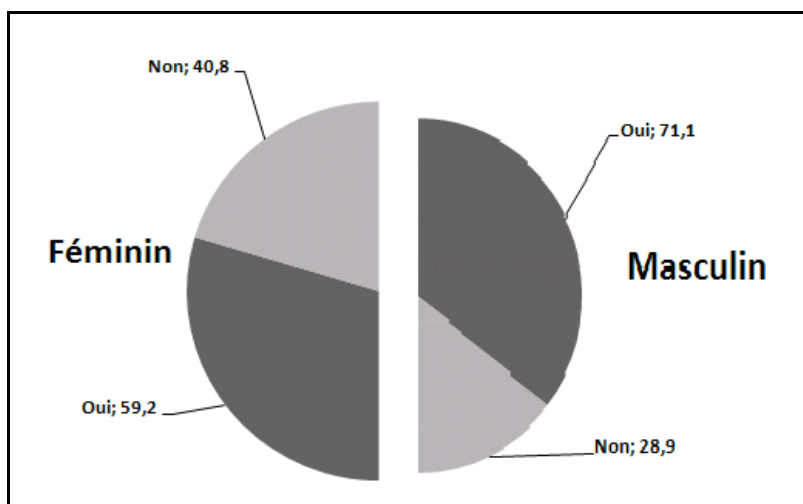
10.1 - DONNEES GLOBALES

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, 65 personnes sur 100 possèdent un acte de naissance (71 hommes contre 59 femmes). Ceux qui n'en possèdent pas représentent 35 % de la population. Cet écart peut s'expliquer entre autres par le fait que les hommes, se déplaçant plus hors de leur sphère de résidence que les femmes, ont plus besoin de pièces pour justifier leur identité.

Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	71,1	28,9	100,0
Féminin	59,2	40,8	100,0
Total	65,1	34,9	100,0

Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance



Une attention particulière est portée sur les enfants de moins de cinq ans qui s'approchent de l'âge scolaire. A cet effet, le tableau 10.2 révèle que 53 enfants environ de moins de cinq ans sur 100 possèdent un acte de naissance. A ce niveau, les garçons (53,8 %) sont plus nombreux que les filles (51,9 %) à posséder un acte de naissance. Ces résultats traduisent un dysfonctionnement du système d'état civil dans la région de la Boucle du Mouhoun, tout comme au niveau du pays. En effet, l'enregistrement des enfants à l'état civil ne concerne qu'une partie de la population et l'autre partie obtient des jugements supplétifs auprès des tribunaux départementaux et d'arrondissement.

Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	53,8	46,2	100,0
Féminin	51,9	48,1	100,0
Total	52,9	47,1	100,0

Ces différences peuvent-elles s'observer entre milieu urbain et milieu rural ? Dans chaque milieu entre homme et femme ? C'est à ces questions que la section 10.2 apporte des éléments de réponse.

10.2 - MILIEU DE RESIDENCE ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Dans le milieu urbain, 93,5 % des résidents possèdent un acte de naissance. Dans ce milieu, la répartition des individus par sexe selon la possession d'un acte de naissance révèle que 94,9 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 92,1 % de femmes (Tableau 10.3).

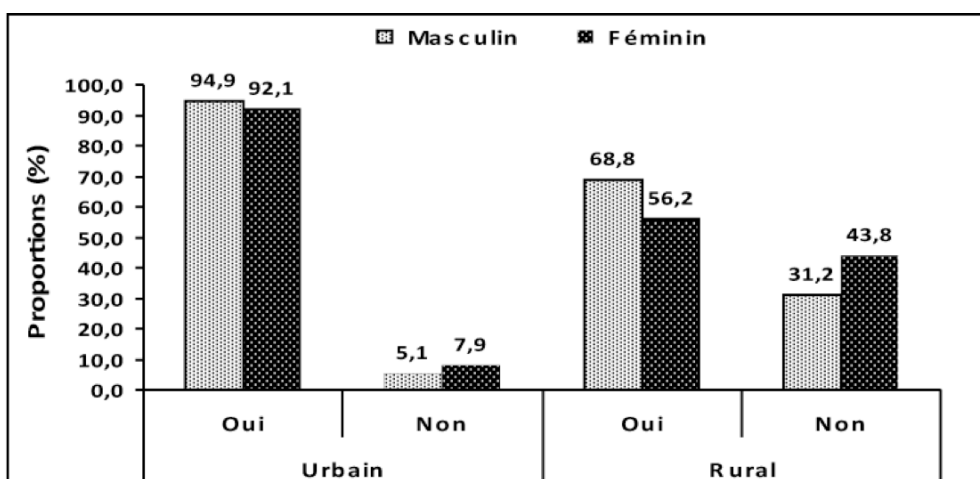
Dans le milieu rural, 62,5 % des résidents ont un acte de naissance. Le niveau de la possession est alors plus bas que dans le milieu urbain comme il fallait s'y attendre car le système d'état civil est peu développé dans ce milieu. De plus, 68,8 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 56,2 % des femmes qui en possèdent. Dans ce milieu, l'écart entre femme et homme en matière de possession d'acte de naissance est de 12 points et est plus considérable que dans le milieu urbain. Ce sont des résultats qui peuvent s'expliquer par le rôle que les parents assignent à la femme et à l'homme dans ce milieu ou par la proximité d'un centre d'état civil.

Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe

Milieu de résidence	Sexe	Possession d'un acte de naissance			
		Oui	Non	Total	Effectifs
Urbain	Masculin	94,9	5,1	100	60 094
	Féminin	92,1	7,9	100	59 575
	Total	93,5	6,5	100	119 669
Rural	Masculin	68,8	31,2	100	638 725
	Féminin	56,2	43,8	100	645 243
	Total	62,5	37,5	100	1 283 968
Ensemble	Masculin	71,1	28,9	100	698 819
	Féminin	59,2	40,8	100	704 818
	Total	65,1	34,9	100	1 403 637

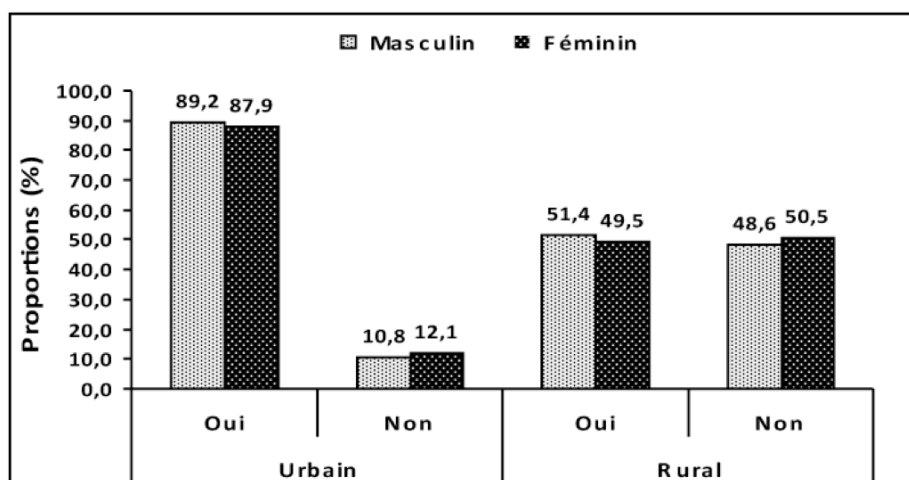
L'illustration du niveau de la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe est donnée par le graphique 10.2. Les conclusions tirées précédemment sont bien lisibles sur ce graphique.

Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



Concernant la possession d'un acte de naissance pour les enfants de moins de cinq dans la région de la Boucle du Mouhoun, il est essentiel de noter qu'au moins 92 % des garçons et filles possèdent des actes de naissance dans le milieu urbain contre respectivement 68,8 % et 56,2 % pour les garçons et les filles dans le milieu rural (graphique 10.3).

Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



10.3 - NIVEAU D'INSTRUCTION ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Parmi les éléments essentiels qui constituent le dossier d'inscription à l'école primaire, figure l'acte de naissance. C'est un élément essentiel qui permet de savoir si l'enfant est dans les conditions d'âge officiel de scolarisation. Ceci implique que les personnes n'ayant pas d'acte de naissance auront des difficultés à s'inscrire à l'école classique. Cette section a pour objectif d'établir les éventuelles relations qui pourraient exister entre la possession d'acte de naissance et le niveau d'instruction. Le tableau 10.4 ci-après fournit des éléments d'information sur ces relations.

Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance

Niveau d'instruction	Sexe	Possession d'un acte de naissance		
		Oui	Non	Total
sans niveau	Masculin	62,5	37,5	100
	Féminin	50,3	49,7	100
	Total	56,0	44,0	100
Maternel	Masculin	100,0	0,0	100
	Féminin	100,0	0,0	100
	Total	100,0	0,0	100
Primaire	Masculin	100,0	0,0	100
	Féminin	100,0	0,0	100
	Total	100,0	0,0	100
Secondaire	Masculin	100,0	0,0	100
	Féminin	100,0	0,0	100
	Total	100,0	0,0	100
Supérieur	Masculin	100,0	0,0	100
	Féminin	100,0	0,0	100
	Total	100,0	0,0	100
Total	Masculin	73,0	27,0	100
	Féminin	59,9	40,1	100
	Total	66,4	33,6	100

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, 33,6 % de la population de 3 ans et plus ne possèdent pas un acte de naissance contre 66,4 % qui en possèdent. En comparant cette possession d'acte de naissance par sexe, on constate que les garçons sont plus favorisés. On a 3 garçons sur 4 qui possèdent ce document d'état civil. Par contre, chez les filles, seulement 6 sur 10 ont un acte de naissance.

En considérant les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, il ressort que deux personnes sur 5 ne possèdent pas un acte de naissance. Parmi ces personnes, on retrouve des enfants de moins de sept ans qui rencontreraient des difficultés à l'inscription à l'école si des dispositions ne sont pas prises pour qu'ils puissent avoir des actes de naissance.

Par ailleurs, environ 56 % de la population des sans niveau possède un acte de naissance. Ceci leur permet éventuellement de s'inscrire dans une école si les conditions d'âge sont requises ou de bénéficier d'autres services nécessitant la possession d'un acte de naissance. En mettant en relation la possession d'un acte de naissance et le sexe, on remarque là encore que les filles sont celles qui possèdent le moins ce document. En effet, sur 100 filles n'ayant aucun niveau d'instruction, près de 50 % ne possèdent pas un acte de naissance contre 37,5 % chez les garçons.

A partir des niveaux d'instruction maternel jusqu'au supérieur, la possession d'un acte de naissance devient quasiment une réalité pour tous. Il serait intéressant que l'on examine ce résultat pour les enfants de 6 ans qui, officiellement, sont autorisés à s'inscrire au primaire.

Le tableau 10.5 révèle que pour ces enfants, il y a environ 44 enfants sur 100 qui ne possèdent pas un acte de naissance. Ainsi, si la possession d'acte de naissance est une nécessité pour s'inscrire au primaire, tous ces enfants qui n'ont pas d'acte de naissance à 6 ans, auront du mal à s'inscrire à l'école.

Les filles et les garçons de cet âge sont quasiment au même niveau de possession d'acte de naissance que dans l'ensemble.

Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance

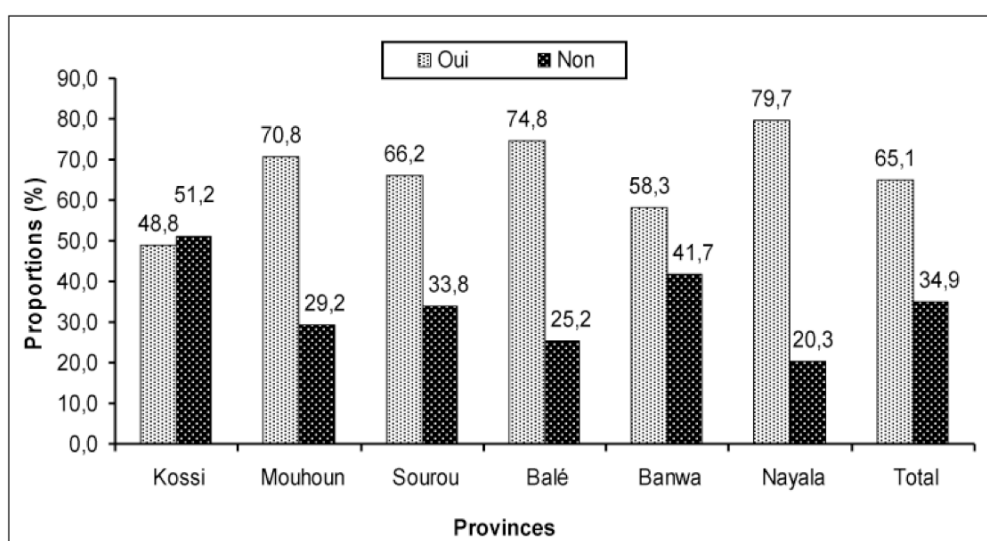
Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	57,5	42,5	100
Féminin	55,2	44,8	100
Total	56,3	43,7	100

10.4 - ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE

L'examen des indicateurs du tableau 10.6 révèle dans sa globalité que dans la région de la Boucle du Mouhoun, seulement 65,1 % des personnes possèdent un acte de naissance. Le niveau de possession d'acte de naissance est à 79,7 % pour le Nayala et 74,8 % pour les Balé. A l'inverse, la proportion de ceux qui ne possèdent pas d'acte de naissance est la plus faible dans la Kossi (48,8 %). Le graphique 10.6 illustre ces résultats au niveau provincial.

Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance

Province résidence 2006	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Kossi	48,8	51,2	100
Mouhoun	70,8	29,2	100
Sourou	66,2	33,8	100
Balé	74,8	25,2	100
Banwa	58,3	41,7	100
Nayala	79,7	20,3	100
Total	65,1	34,9	100

Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.

10.5 - POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COMMUNES

Étant donné qu'en général les services d'état civil sont installés dans les communes (mairies), il serait alors intéressant de s'interroger sur la possession d'un acte de naissance dans ces communes. Ceci fait l'objet de cette section.

Les tableaux suivants de cette section présentent la possession d'acte de naissance par commune dans les provinces de la Boucle du Mouhoun. Pour une meilleure visibilité de l'impact du milieu de résidence sur le phénomène étudié, les parties urbaine et rurale des communes urbaines ont été dissociées.

10.5.1 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de la Kossi

D'une façon générale, 51,2% de la population de la province de la Kossi ne possède pas d'acte de naissance. La partie urbaine de la commune de Nouna est la plus favorisée avec 84,1% de ses habitants qui possèdent un acte de naissance. Par contre, dans les communes rurales de Barani et de Kombori, 7 personnes sur 10 déclarent ne pas avoir d'acte de naissance.

Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population de la province de la Kossi par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes	Oui	Non	Total
BARANI	27,6	72,4	100,0
BOMBOROKUY	62,2	37,8	100,0
BOURASSO	65,1	34,9	100,0
DJIBASSO	44,0	56,0	100,0
DOKUY	50,1	49,9	100,0
DOUMBALA	47,3	52,7	100,0
KOMBORI	26,8	73,2	100,0
MADOUBA	50,4	49,6	100,0
NOUNA_Rural	52,0	48,0	100,0
NOUNA_Urbain	84,1	15,9	100,0
SONO	70,3	29,7	100,0
Ensemble Province de la KOSSI	48,8	51,2	100,0

Concernant les enfants de moins de cinq ans, la possession d'acte de naissance n'est pas la chose la mieux partagée dans la province de la Kossi. Ainsi, on note que dans l'ensemble de la province 7 enfants sur 10 n'ont pas d'acte de naissance. Les communes rurales de Barani et de Kombori sont les plus touchées par la privation d'acte de naissance chez les enfants de moins de cinq ans avec des taux respectifs de 86,0% et de 89,0%. Cependant, la ville de Nouna se distingue avec un taux de possession de 78,0%.

Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans de la province de la Kossi par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes	Oui	Non	Total
BARANI	14,0	86,0	100,0
BOMBOROKUY	46,1	53,9	100,0
BOURASSO	44,0	56,0	100,0
DJIBASSO	24,5	75,5	100,0
DOKUY	32,8	67,2	100,0
DOUMBALA	33,1	66,9	100,0
KOMBORI	11,0	89,0	100,0
MADOUBA	24,9	75,1	100,0
NOUNA_Rural	33,3	66,7	100,0
NOUNA_Urbain	78,0	22,0	100,0
SONO	57,7	42,3	100,0
Ensemble Province de la KOSSI	31,5	68,5	100,0

10.5.2 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Mouhoun

D'une façon générale, 29,2% de la population de la province du Mouhoun ne possède pas d'acte de naissance. La partie urbaine de la commune de Dédougou est de loin la plus favorisée avec 96,7% de ses habitants qui possèdent un acte de naissance. Par contre, dans les communes rurales de Douroula et de Chériba, respectivement 4 et 5 personnes sur 10 déclarent ne pas avoir d'acte de naissance.

Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population de la province du Mouhoun par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes	Oui	Non	Total
BONDOKUY	71,2	28,8	100,0
DEDOUGOU_Rural	71,1	28,9	100,0
DEDOUGOU_Urbain	96,7	3,3	100,0
DOUROULA	59,3	40,7	100,0
KONA	65,0	35,0	100,0
OUARKOYE	67,9	32,1	100,0
SAFANE	71,5	28,5	100,0
TCHERIBA	52,0	48,0	100,0
Ensemble Province du MOUHOUN	70,8	29,2	100,0

Concernant les enfants de moins de cinq ans, la possession d'acte de naissance n'est pas la chose la mieux partagée dans la province du Mouhoun. En effet, on note que dans l'ensemble de la province 4 enfants sur 10 n'ont pas d'acte de naissance. Une fois de plus, les communes rurales de Tchériba et de Douroula sont les plus touchées par la non possession d'acte de naissance chez les enfants de moins de cinq ans avec des taux respectifs de 52,5% et de 47,8%. Cependant, la ville de Dédougou s'illustre avec un taux de possession de 91,4%. Elle est suivie de loin par la commune rurale de Safané où 7 enfants de moins de cinq ans sur 10 possèdent un acte de naissance.

Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans de la province du Mouhoun par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes	Oui	Non	Total
BONDOKUY	59,4	40,6	100,0
DEDOUGOU_Rural	59,5	40,5	100,0
DEDOUGOU_Urbain	91,4	8,6	100,0
DOUROULA	52,2	47,8	100,0
KONA	60,5	39,5	100,0
OUARKOYE	55,5	44,5	100,0
SAFANE	68,9	31,1	100,0
TCHERIBA	47,5	52,5	100,0
Ensemble Province du MOUHOUN	61,8	38,2	100,0

10.5.3 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Sourou

D'une façon générale, 33,8% de la population de la province du Sourou ne possède pas d'acte de naissance. La partie urbaine de la commune de Tougan est la plus favorisée avec 97,3% de ses habitants qui possèdent un acte de naissance. Par contre, dans les communes rurales de Gomboro et de Toéni, respectivement 5 et 6 personnes sur 10 déclarent ne pas avoir d'acte de naissance.

Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population de la province du Sourou par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes	Oui	Non	Total
DI	76,6	23,4	100,0
GOMBORO	51,7	48,3	100,0
KASSOUM	57,3	42,7	100,0
KIEMBARA	59,2	40,8	100,0
LANFIERA	74,2	25,8	100,0
LANKOUE	71,0	29,0	100,0
TOENI	40,1	59,9	100,0
TOUGAN_Rural	73,5	26,5	100,0
TOUGAN_Urbain	97,3	2,7	100,0
Ensemble Province du SOUROU	66,2	33,8	100,0

Concernant les enfants de moins de cinq ans, la possession d'acte de naissance n'est pas la chose la mieux partagée dans la province du Sourou. En effet, on note que dans l'ensemble de la province 4 enfants sur 10 n'ont pas d'acte de naissance. Une fois de plus, les communes rurales de Gomboro et de Toéni sont les plus touchées par la non possession d'acte de naissance chez les enfants de moins de cinq ans avec des taux respectifs de 64,9% et de 64,3%. Cependant, la ville de Tougan s'illustre avec un taux de possession de 95,2%. Elle est suivie de loin par la partie rurale de la commune de Tougan où 7 enfants de moins de cinq ans sur 10 possèdent un acte de naissance.

Tableau 10.12 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans de la province du Sourou par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes	Oui	Non	Total
DI	64,9	35,1	100,0
GOMBORO	35,1	64,9	100,0
KASSOUM	48,5	51,5	100,0
KIEMBARA	44,5	55,5	100,0
LANFIERA	70,1	29,9	100,0
LANKOUE	63,8	36,2	100,0
TOENI	35,7	64,3	100,0
TOUGAN	70,8	29,2	100,0
TOUGAN_U	95,2	4,8	100,0
Ensemble Province du SOUROU	57,8	42,2	100,0

10.5.4 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province des Balé

D'une façon générale, 25,8% de la population de la province des Balé ne possède pas d'acte de naissance. La partie urbaine de la commune de Boromo reste la plus favorisée avec 94,3% de ses habitants qui possèdent un acte de naissance. Par contre, 37,4% des habitants de la commune rurale de Fara déclarent ne pas avoir d'acte de naissance.

Tableau 10.13 : Répartition (%) de la population de la province des Balé par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes	Oui	Non	Total
BAGASSI	71,8	28,2	100,0
BANA	82,3	17,7	100,0
BOROMO_Rural	76,7	23,3	100,0
BOROMO_Urbain	94,3	5,7	100,0
FARA	62,6	37,4	100,0
OURY	75,9	24,1	100,0
PA	70,7	29,3	100,0
POMPOI	75,1	24,9	100,0
POURA	82,4	17,6	100,0
SIBY	80,0	20,0	100,0
YAH0	76,0	24,0	100,0
Ensemble Province des BALÉ	74,8	25,2	100,0

Concernant les enfants de moins de cinq ans, la possession d'acte de naissance n'est pas une chose aisée dans la province des Balé. En effet, il ressort que dans l'ensemble de la province 35% des enfants de moins de cinq ans n'ont pas d'acte de naissance. Les communes rurales de Fara et de Pa sont les plus touchées par la non possession d'acte de naissance chez les enfants de moins de cinq ans avec des taux respectifs de 57,9% et de 43,0%. Pendant ce temps, la ville de Boromo s'illustre avec un taux de possession de 92,1%. Elle est suivie par la commune rurale de Siby où, 77,5% des enfants de moins de cinq ans possèdent un acte de naissance.

Tableau 10.14 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans de la province des Balé par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes	Oui	Non	Total
BAGASSI	59,0	41,0	100,0
BANA	73,4	26,6	100,0
BOROMO_Rural	73,0	27,0	100,0
BOROMO_Urbain	92,1	7,9	100,0
FARA	42,1	57,9	100,0
OURY	75,6	24,4	100,0
PA	57,0	43,0	100,0
POMPOI	71,3	28,7	100,0
POURA	68,1	31,9	100,0
SIBY	77,5	22,5	100,0
YAH0	71,2	28,8	100,0
Ensemble Province des BALÉ	65,0	35,0	100,0

10.5.5 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province des Banwa

D'une façon générale, 4 personnes sur 10 dans la province des Banwa ne possèdent pas d'acte de naissance. La partie urbaine de la commune de Solenzo est la plus favorisée avec 90,3% de ses habitants qui possèdent un acte de naissance. Par contre, dans les communes rurales de Sami et de Tansila, plus de 55% de la population déclare ne pas avoir d'acte de naissance.

Tableau 10.15 : Répartition (%) de la population de la province des Banwa par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes	Oui	Non	Total
BALAVE	57,2	42,8	100,0
KOUKA	61,3	38,7	100,0
SAMI	44,6	55,4	100,0
SANABA	58,3	41,7	100,0
SOLENZO_Rural	56,7	43,3	100,0
SOLENZO_Urbain	90,3	9,7	100,0
TANSILA	44,9	55,1	100,0
Ensemble Province des BANWA	58,3	41,7	100,0

Concernant les enfants de moins de cinq ans, la possession d'acte de naissance n'est pas la chose la mieux partagée dans la province des Banwa. En effet, il ressort que dans l'ensemble de la province que seulement 4 enfants de moins de cinq ans sur 10 ont un acte de naissance. Une fois de plus, les communes rurales de Sami et de Tansila sont les plus touchées par la non possession d'acte de naissance chez les enfants de moins de cinq ans avec des taux respectifs de 73,2% et de 74,4%. La ville de Solenzo se retrouve avec un taux de possession de 82,7%. Elle est suivie par la commune rurale de Kouka où un enfant de moins de cinq ans sur deux possède un acte de naissance.

Tableau 10.16 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans de la province des Banwa par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes	Oui	Non	Total
BALAVE	39,5	60,5	100,0
KOUKA	49,3	50,7	100,0
SAMI	26,8	73,2	100,0
SANABA	36,1	63,9	100,0
SOLENZO_Rural	38,9	61,1	100,0
SOLENZO_Urbain	82,7	17,3	100,0
TANSILA	25,6	74,4	100,0
Ensemble Province des BANWA	41,1	58,9	100,0

10.5.6 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Nayala

D'une façon générale, 20,3% de la population de la province du Nayala ne possède pas d'acte de naissance. La partie urbaine de la commune de Toma est la plus favorisée avec 98,3% de ses habitants qui possèdent un acte de naissance. Par contre, dans les communes rurales de Gossina et de Yé, une personne sur trois déclare ne pas avoir d'acte de naissance.

Tableau 10.17 : Répartition (%) de la population de la province du Nayala par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes	Oui	Non	Total
GASSAN	83,2	16,8	100,0
GOSSINA	68,6	31,4	100,0
KOUGNY	83,0	17,0	100,0
TOMA_Rural	88,3	11,7	100,0
TOMA_Urbain	98,3	1,7	100,0
YABA	83,1	16,9	100,0
YE	67,0	33,0	100,0
Ensemble Province du NAYALA	79,7	20,3	100,0

Concernant les enfants de moins de cinq ans, la possession d'acte de naissance n'est pas la chose la mieux partagée dans la province du Nayala. En effet, il ressort que dans l'ensemble de la province 23,6% des enfants de moins de cinq ans n'ont pas d'acte de naissance. Les communes rurales de Gossina et de Yé sont les plus mal loties en ce qui concerne la possession d'acte de naissance chez les enfants de moins de cinq ans avec des taux respectifs de 53,7% et de 68,3%. Pendant ce temps, la ville de Toma s'illustre avec un taux de possession de 94,8%. Elle est suivie par la commune rurale de la commune de Toma où 88,7% des enfants de moins de cinq ans possèdent un acte de naissance.

Tableau 10.18 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans de la province du Nayala par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes	Oui	Non	Total
GASSAN	83,6	16,4	100,0
GOSSINA	53,7	46,3	100,0
KOUGNY	82,1	17,9	100,0
TOMA_Rural	88,7	11,3	100,0
TOMA_Urbain	94,8	5,2	100,0
YABA	79,4	20,6	100,0
YE	68,3	31,7	100,0
Ensemble Province du NAYALA	76,6	23,4	100,0

Conclusion

La possession d'un acte de naissance constitue l'un des droits fondamentaux de tout individu et, particulièrement des enfants. Il existe cependant, pour de multiples raisons, des enfants qui ne possèdent pas un acte de naissance. C'est ce qui ressort de l'analyse faite au niveau de la région de la Boucle du Mouhoun.

Si d'une façon générale la possession d'acte de naissance est faible au niveau de la région de la Boucle du Mouhoun, elle est très inégalement répartie entre les provinces et les communes, notamment chez les enfants de moins de cinq ans.

Ainsi, étant ressorti au fil du texte que les enfants de moins de cinq ans sont davantage touchés par la privation de ce droit, des efforts restent à faire pour assurer la complétude de l'enregistrement des naissances à l'état civil dans les communes où le taux de possession est encore faible.

CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Introduction

Le concept de ménage est étroitement associé au concept d'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

Collecte des données

Parmi les variables collectées et qui renseignent sur les caractéristiques des ménages, on s'intéresse à celles relatives au nombre de résidents dans le ménage et aux caractéristiques (sexe, âge) du chef de ménage.

Définition des concepts

Les concepts utilisés dans le chapitre sont définis dans cette section.

Concession : La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités seront considérés comme des concessions.

La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

Logement : il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

Ménage : le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Ménage ordinaire: la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

Ménage collectif : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Famille : la famille est l'ensemble des membres du ménage dont la parenté, jusqu'à un certain degré, dépend des liens de sang, de l'adoption ou du mariage.

Habitat : L'habitat se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte pour cette analyse.

11.1 - EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

La taille moyenne des ménages est le nombre moyen de personnes qui y vivent habituellement. Au niveau national, cette taille est estimée à 5,9 personnes par ménage. La région de la Boucle du Mouhoun compte 247 300 ménages de taille moyenne de 5,8 personnes.

Le milieu rural concentre 224 056 ménages soit près de 9 ménages sur 10 (90,6 %) dont la taille moyenne est de 5,9. Quant aux ménages du milieu urbain, ils sont au nombre de 23 244 avec une taille moyenne de 5,2 personnes (Tableau 11.1).

Tableau 11.1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence

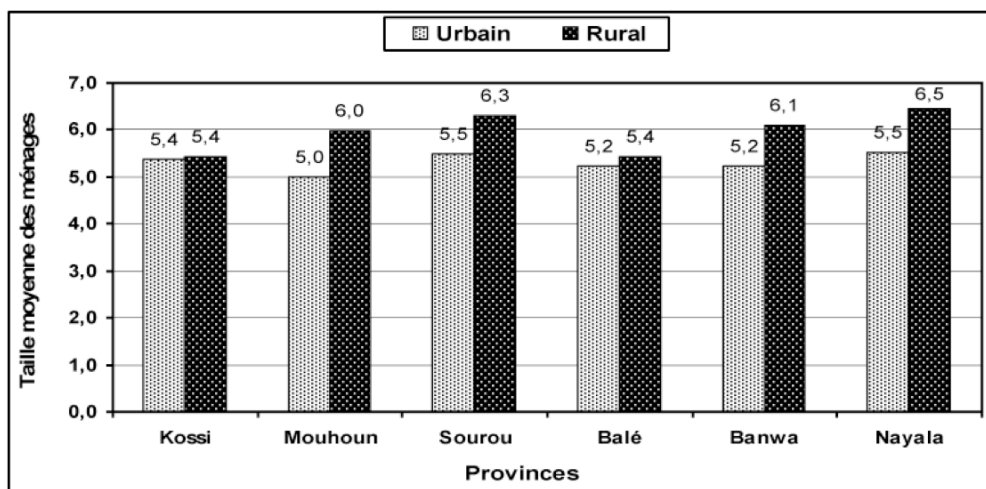
Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportions (%)	Taille moyenne des ménages
Urbain	23 244	9,4	5,2
Rural	224 056	90,6	5,9
Ensemble	247 300	100	5,8

11.2 - TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE

Selon le Tableau 11.2, la taille moyenne de ménage atteint 6,4 dans la province dans le Nayala et 6,2 dans le Sourou. En milieu rural, les ménages ont presque la même taille moyenne indépendamment de la province. Le graphique 11.1 illustre ces résultats.

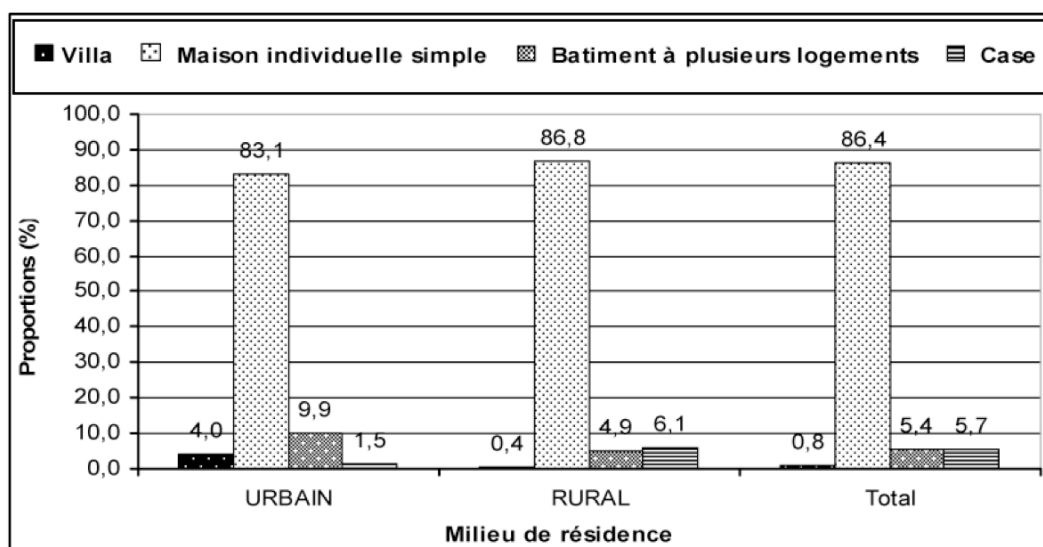
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence

Provinces	Taille moyenne des ménages		
	urbain	rural	Total
Kossi	5,4	5,4	5,4
Mouhoun	5,0	6,0	5,8
Sourou	5,5	6,3	6,2
Balé	5,2	5,4	5,4
Banwa	5,2	6,1	6,0
Nayala	5,5	6,5	6,4
Total	5,2	5,9	5,8

Graphique 11.1 : Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence

11.3 - STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, 9 chefs de ménage sur 100 sont des femmes tandis qu'au niveau national ces femmes sont au nombre de 11 sur 100. Cette proportion est de 8,9 % en milieu rural et atteint 16,6 % en milieu urbain (Graphique 11.2).

Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence

Parmi les chefs de ménage, 11,2 % ont moins de 25 ans. Cette proportion est de 9 % pour le milieu urbain et 11,4 % pour le milieu rural. C'est également en milieu urbain que l'on trouve une plus grande proportion de chefs de ménage âgés (Tableau 11.3).

Tableau 11.3 : Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
15-19	2,0	3,0	2,1	1,4	3,4	1,5	1,4	3,3	1,6
20-24	7,0	6,0	6,8	9,9	9,3	9,9	9,7	8,8	9,6
25-29	13,6	8,3	12,7	15,4	10,1	14,9	15,2	9,8	14,7
30-34	16,5	10,8	15,6	14,3	8,6	13,8	14,5	8,9	14,0
35-39	14,2	10,6	13,6	12,3	8,9	12,0	12,5	9,2	12,2
40-44	12,6	12,4	12,6	10,7	10,5	10,7	10,9	10,8	10,8
45-49	9,3	10,0	9,4	8,6	9,4	8,7	8,7	9,5	8,7
50-54	7,0	9,8	7,4	7,2	9,1	7,3	7,2	9,2	7,4
55-59	5,4	6,5	5,6	5,7	6,7	5,8	5,7	6,6	5,8
60-64	4,3	8,3	5,0	4,9	7,3	5,1	4,9	7,5	5,1
65-69	3,0	5,2	3,3	3,6	5,1	3,7	3,5	5,1	3,7
70-74	2,4	4,9	2,8	2,8	5,1	3,0	2,7	5,1	3,0
75-79	1,4	1,9	1,5	1,6	2,6	1,7	1,6	2,5	1,6
80-84	0,8	1,2	0,9	0,9	2,1	1,0	0,9	1,9	1,0
85 et +	0,4	0,9	0,5	0,7	1,6	0,8	0,7	1,5	0,7
ND	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Age moyen	41,4	46,0	42,2	41,7	46,0	42,1	41,7	46,0	42,1
Age médian	36,4	42,0	37,2	36,1	42,1	36,6	36,2	42,1	36,6

Conclusion

Les caractéristiques des ménages dans la Boucle du Mouhoun ne sont pas trop différentes de celles observées pour l'ensemble du pays. La taille moyenne des ménages est légèrement au-dessous de la moyenne nationale. Elle varie aussi du milieu urbain au milieu rural et entre les six provinces de la région. La proportion de chef de ménage de sexe féminin y est plus faible comparativement au niveau national.

CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Introduction

A chaque ménage ou groupe de ménages est associée une habitation. L'étude des caractéristiques des ménages en même temps qu'elle renseigne sur les conditions de vie des ménages peut aider à l'élaboration de politique en matière de logement.

Une politique de lotissement à grande ampleur en milieu urbain et de réforme foncière, a été entreprise dans les années 1983-1984 et a montré ses limites (INSD, 2006). Si l'offre d'habitation fait défaut, en particulier en ville, la qualité des habitations du point de vue des commodités qui les accompagnent et de leur durabilité sont précaires.

Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées lors du recensement à partir des variables comme : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments, le type d'aisance.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme ci-dessous indiqué.

Type d'habitat : C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case.

Unité d'habitation : C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage.

Immeuble à appartements : C'est un bâtiment de type moderne d'un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Villa : C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes : cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Maison individuelle simple : C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble) : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

Case : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

Type d'aisance : Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature.

Chasse d'eau personnelle : Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage.

Chasse d'eau en commun : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif.

Latrine simple : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération.

Latrine ventilée : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie.

Brousse/Nature : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

12.1 - TYPE D'HABITAT

Dans cette section, l'étude porte sur la répartition des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence, puis selon la province.

12.1.1 - Les données globales

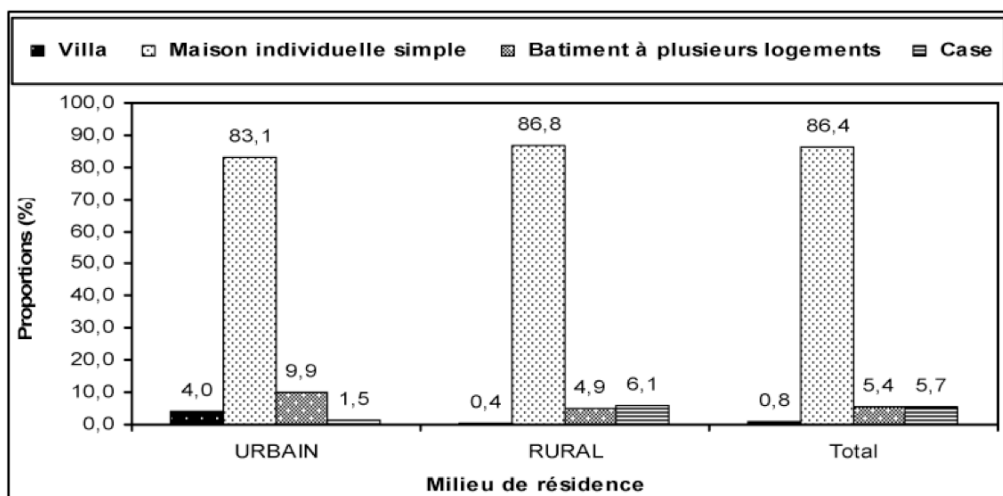
Le type d'habitat dominant dans la région de la Boucle du Mouhoun est « maison individuelle simple », il représente 86,4 % de l'habitation (Tableau 12.1). Pour l'ensemble du pays, la « maison individuelle simple » demeure le type d'habitat le plus représenté avec 60,8 %. Le deuxième type d'habitat le plus important dans la Boucle du Mouhoun est constitué par les cases (5,7 %), suivi des bâtiments à plusieurs logements (5,4 %).

12.1.2 - Le type d'habitation selon le milieu de résidence

Selon le tableau 12.1, les maisons individuelles simples sont moins représentées en milieu urbain (83,1 %) qu'en milieu rural (86,8 %). En zone rurale 6,1 % des ménages habitent dans des cases contre 1,6 % en milieu urbain. Quant aux bâtiments à plusieurs logements (non immeuble), ils sont plus représentés en milieu urbain (9,9 %) qu'en milieu rural (4,9 %).

Tableau 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence

Type d'habitat	milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Maison individuelle simple	83,1	86,8	86,4
Case	1,5	6,1	5,7
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	9,9	4,9	5,4
Villa	4,0	0,4	0,8
Immeuble à appartements	0,1	0,1	0,1
Autres	0,1	0,8	0,7
ND	1,3	0,8	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat

12.1.3 - Le type d'habitation selon la province

Dans la province du Nayala 90% des habitations sont du type « individuelle simple ». Cette proportion est la plus élevée, parmi les provinces de la région. Par contre, quand il s'agit des cases, c'est dans la Kossi que l'on observe la plus forte proportion. Cependant, la plus forte proportion de villas se trouve dans la province du Mouhoun, il en est de même pour les bâtiments à plusieurs logements.

Tableau 12.2 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon la province

Type d'habitat	Provinces						
	Kossi	Mouhoun	Sourou	Balé	Banwa	Nayala	Ensemble
Maison individuelle simple	85,7	83,7	86,0	86,9	88,3	90,0	86,4
Case	6,8	5,5	5,2	6,9	4,9	4,2	5,7
Bâtiment à plusieurs Logements (non immeuble)	5,1	7,8	5,6	3,9	5,0	3,9	5,4
Villa	0,5	1,4	0,7	0,7	0,5	0,6	0,8
Immeuble à appartements	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Autres	0,8	0,4	1,5	0,7	0,5	0,4	0,7
ND	1,0	1,1	0,9	0,8	0,7	0,7	0,9
Total	100	100	100	100,0	100,0	100,0	100,0

12.2 - MODE D'ECLAIRAGE

Ici, il s'agit d'analyser la répartition des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence et selon la province.

12.2.1 - Les données globales

Au Burkina Faso, 67,3 % des ménages utilisent la lampe à pétrole comme principal mode d'éclairage et 10,8 % ont accès à l'électricité du réseau. Le tableau 12.3 montre que dans la Boucle du Mouhoun, la source d'éclairage la plus utilisée est la lampe à pétrole (84,8 %) contre 3,2 % des ménages qui utilisent l'électricité du réseau.

12.2.2 - Le mode d'éclairage selon le milieu de résidence

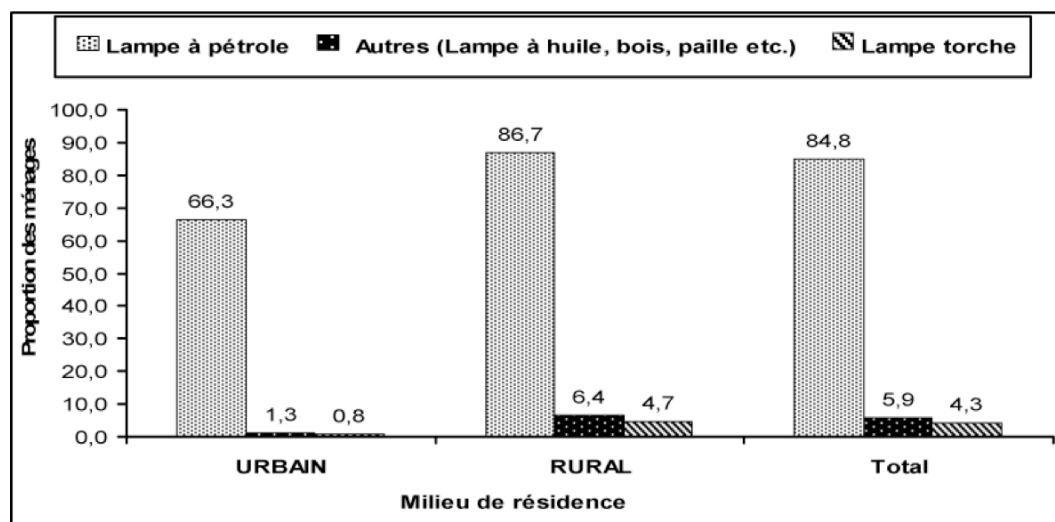
L'analyse selon le milieu de résidence montre que la lampe à pétrole est utilisée par 66,3 % des ménages du milieu urbain contre 86,7 % des ménages du milieu rural. L'électricité du réseau est plus utilisée en milieu urbain (30,5 %) qu'en milieu rural (0,4 %). Par contre, les lampes torches et les électricités personnelles sont plus utilisées en milieu rural. Cela se justifierait par la quasi-inexistence de l'électricité du réseau dans ce milieu.

Le graphique 12.2 illustre ces résultats.

Tableau 12.3 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.

Principal mode éclairage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Lampe à pétrole	66,3	86,7	84,8
Électricité du réseau	30,5	0,4	3,2
Lampe torche	0,8	4,7	4,3
Électricité personnelle (Groupe, panneau)	1,1	1,8	1,8
Autres (Lampe à huile, Bois/paille, etc.)	1,3	6,4	5,9
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage



12.2.3 - Le mode d'éclairage selon la province

L'électricité du réseau est utilisée par 6,7 % des ménages dans le Mouhoun mais n'est pratiquement pas utilisée dans la province des Banwa. Quant au recours à la lampe comme mode d'éclairage, il est plus fréquent dans la Kossi (88,2 %).

Tableau 12.4 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon la province

Mode d'éclairage	Provinces						
	Kossi	Mouhoun	Sourou	Balé	Banwa	Nayala	Ensemble
Lampe à pétrole	88,2	81,1	82,6	83,6	87,5	85,7	84,8
Autres (Lampe à huile, bois, paille etc.)	6,8	5,4	5,7	5,7	7,0	4,0	5,9
Lampe torche	1,6	3,8	7,7	3,1	3,9	8,3	4,3
Électricité du réseau	2,8	6,7	3,5	3,8	0,0	1,4	3,2
Electricité personnelle (Groupe, panneau solaire, batterie)	0,6	3,0	0,5	3,8	1,5	0,6	1,8
Total	100	100	100	100	100	100	100

12.3 - SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON

L'analyse porte, dans cette partie, sur la répartition des ménages par source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence et la province.

12.3.1 - Données globales

Plus de 9 ménages sur 10 utilisent le bois pour la cuisson des aliments. Certains l'utilisent dans de foyers améliorés (4,5 %) et d'autres dans des foyers simples (92,1 %). Viennent ensuite l'utilisation du charbon de bois (par 1,5 % des ménages) et l'utilisation du gaz (par 1,1 % des ménages).

12.3.2 - Sources d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

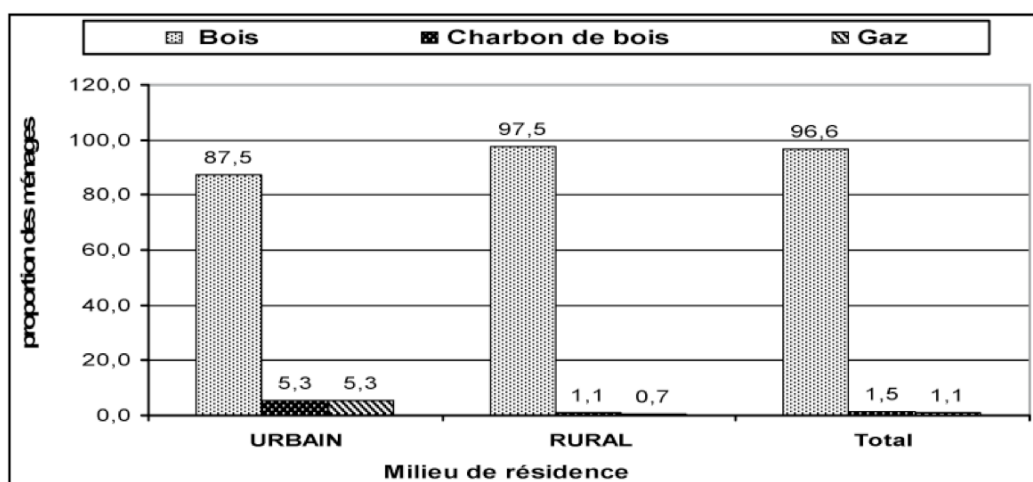
Il existe de grandes disparités en matière de source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, 93,5 % des ménages utilisent les foyers simples contre 78,5 % en milieu urbain. S'agissant des foyers améliorés leur usage est plus de deux fois plus répandu en milieu urbain (9,0 %) qu'en milieu rural (4,1 %). Le charbon de bois et le gaz sont également plus utilisés en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le graphique 12.3 montre la disparité des sources d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence.

Tableau 12.5 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

Energie pour cuisson	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bois (foyer simple)	78,5	93,5	92,1
Bois (foyer amélioré)	9,0	4,1	4,5
Charbon de bois	5,3	1,1	1,5
Gaz	5,3	0,7	1,1
Pétrole	0,2	0,2	0,2
Électricité	0,2	0,0	0,0
Autres	1,0	0,2	0,3
ND	0,5	0,3	0,4
Total	100,0	100	100,0

Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson



12.3.3 - Sources d'énergie pour la cuisson selon la province

Les foyers simples sont davantage utilisés dans la province des Banwa (94,9 %) et du Nayala (94,1) tandis que le foyer amélioré est plus utilisé dans la Kossi par près d'un ménage sur 10. (Tableau 12.6).

Tableau 12.6 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon la province

Énergie pour cuisson	Provinces						
	Kossi	Mouhoun	Sourou	Balé	Banwa	Nayala	Ensemble
Bois (foyer simple)	87,6	92,6	92,5	92,5	94,9	94,1	92,1
Bois (foyer amélioré)	9,7	3,3	4,0	4,1	1,5	3,0	4,5
Charbon de bois	1,0	1,5	1,7	1,4	2,1	0,9	1,5
Gaz	0,7	1,6	1,2	1,1	0,8	1,2	1,1
Pétrole	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,4	0,2
Électricité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,3	0,5	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
ND	0,5	0,4	0,2	0,4	0,3	0,3	0,4
Total	100	100	100	100,0	100,0	100,0	100,0

12.4 - SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

Dans ce sous-chapitre, il s'agit d'étudier la répartition des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence et selon la province.

12.4.1 - Données globales

La borne fontaine est loin d'être la principale source d'approvisionnement en eau de boisson. Elle n'est utilisée que par 4,2% des ménages. Pourtant, ces dernières demeurent une principale source d'approvisionnement en eau dans l'ensemble du pays (37,2 %). La plupart des ménages (62,3%) utilisent plutôt les puits ordinaires.

12.4.2 - Source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

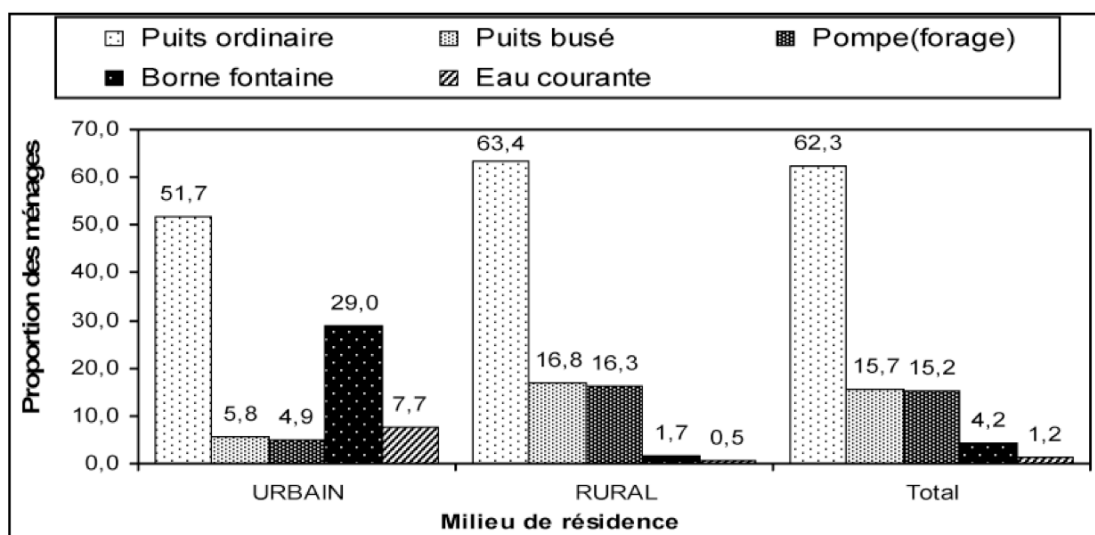
Seulement 1,7 % des ménages utilisent les bornes fontaines en milieu rural tandis que 29 % d'entre eux sont amenés à s'approvisionner en eau à partir de ces bornes fontaines en milieu urbain. L'accès à l'eau courante est plus répandu en milieu urbain (7,7 %) des ménages contre seulement 0,5 % en milieu rural. Comme l'eau courante est presque inexistante en milieu rural, les ménages sont en majorité obligés de s'approvisionner en eau à partir des puits ordinaires (63,4 %) et des puits busés (16,8 %).

En considérant l'eau potable (l'eau courante, l'eau de forage, l'eau des bornes fontaines et l'eau des puits busés), on note que 36,3 % des ménages dans la région, 47,4 % en milieu urbain et 35,3 % en milieu rural ont accès à celle-ci.

L'illustration de ces résultats est donnée par le graphique 12.4.

Tableau 12.7 : Répartition des ménages (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Approvisionnement en eau	Milieu de résidence		
	URBAIN	RURAL	Ensemble
Puits ordinaire	51,7	63,4	62,3
Puits busé	5,8	16,8	15,7
Pompe (forage)	4,9	16,3	15,2
Borne fontaine	29,0	1,7	4,2
Eau courante	7,7	0,5	1,2
Rivière marigot, barrage	0,3	0,8	0,7
Autres	0,2	0,1	0,1
ND	0,5	0,4	0,4
Total	100	100	100

Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.

12.4.3 - Source d'approvisionnement en eau de boisson dans les provinces

Dans la province des Banwa les principales sources d'approvisionnement en eau sont : les puits ordinaires (80,4 %), les pompe (forage) (8,8 %) et les puits busés (8,5 %) et les rivières et barrages (9,5 %). L'eau courante est presque inexistante (0,4 %). Les autres provinces restent aussi diversement dotées en sources d'approvisionnement en eau de boisson. Cependant, les puits busés sont plus répandus dans la Kossi et le Sourou. C'est aussi dans ces deux provinces que l'on note un plus grand accès à l'eau courante.

S'agissant de l'eau potable, elle est plus disponible dans le Sourou et les Balé où elle est accessible à plus de 50% des ménages. Par contre moins de 20 % des ménages des Banwa n'ont pas accès à l'eau potable.

Tableau 12.8 : Répartition (%) des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province

Approvisionnement en eau	Provinces						
	Kossi	Mouhoun	Sourou	Balé	Banwa	Nayala	Ensemble
Puits ordinaire	64,6	67,3	47,2	45,9	80,4	62,3	62,3
Puits busé	24,4	8,4	24,3	14,0	8,5	16,3	15,7
Pompe (forage)	6,5	14,3	18,0	30,7	8,8	18,0	15,2
Borne fontaine	1,3	7,8	7,1	6,3	0,7	2,1	4,2
Eau courante	2,0	1,3	1,6	1,0	0,4	0,5	1,2
Rivière marigot, barrage	0,5	0,3	1,4	1,4	0,6	0,3	0,7
Autres	0,2	0,1	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1
ND	0,5	0,5	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.5 - TYPE D'AISANCE

Dans ce sous-chapitre, l'étude porte sur la répartition des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence et la province.

12.5.1 - Données globales

Dans la région, les deux principaux lieux d'aisance sont la brousse/nature et la latrine simple. Plus de 70% des ménages utilisent la brousse/nature comme principal lieu d'aisance tandis que 27,2 % utilisent la latrine simple.

12.5.2 - Type d'aisance selon le milieu de résidence

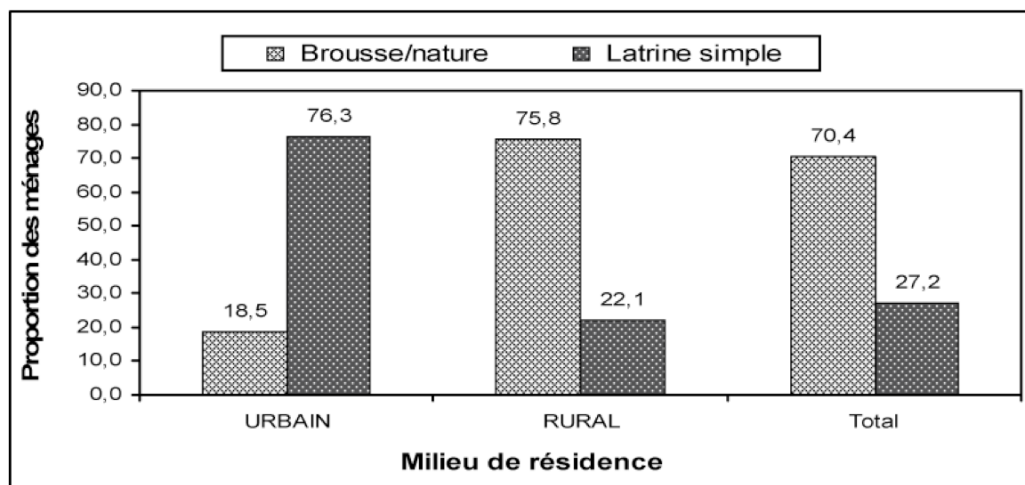
En considérant le milieu de résidence, plus de trois ménages sur quatre (75,8 %) des ménages ruraux utilisent la nature et 22,1 % utilisent des latrines simples. En milieu urbain, près de 8 ménages sur 10 utilisent la latrine simple comme type principal d'aisance ; la nature vient en deuxième position avec 18,5 % des ménages.

Tableau 12.9 : Répartition (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence

Type d'aisance	URBAIN	RURAL	Ensemble
Brousse/nature	18,5	75,8	70,4
Latrine simple	76,3	22,1	27,2
Chasse d'eau en commun	0,7	0,4	0,5
Latrine ventilée	0,6	0,4	0,4
Chasse d'eau personnelle	0,6	0,1	0,1
Autres	2,5	0,6	0,8
ND	0,7	0,5	0,5
Total	100	100	100

Le graphique suivant présente les taux d'utilisation des deux types d'aisances les plus répandus.

Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence



12.5.3 - Type d'aisance dans les provinces

C'est dans les provinces du Nayala et des Balé que l'utilisation de la nature est plus répandue comme type de lieu d'aisance (plus de 77% des ménages). Inversement, les provinces des Banwa et de la Kossi semblent plus dotées en latrines simples. Dans ces provinces, plus d'un ménage sur quatre possède une latrine simple.

Tableau 12.10 Répartition des ménages (%) par type d'aisance selon la province

Type d'aisance	Provinces						
	Kossi	Mouhoun	Sourou	Balé	Banwa	Nayala	Total
Brousse/nature	68,4	71,9	74,6	77,0	57,3	77,9	70,4
Latrine simple	28,8	25,8	23,4	20,9	39,8	20,2	27,2
Chasse d'eau en commun	1,0	0,2	0,5	0,3	0,4	0,3	0,5
Latrine ventilée	0,6	0,3	0,2	0,4	0,6	0,3	0,4
Chasse d'eau personnelle	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Autres	0,5	1,0	0,6	0,8	1,3	0,8	0,8
ND	0,7	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.6 - MODE D'EVACUATION DES ORDURES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des ménages par mode principal d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence et selon la province.

12.6.1 - Données globales

Dans l'ensemble de la région, trois ménages sur cinq jettent les ordures sur les tas d'immondices. Les ménages qui évacuent les ordures dans la rue représentent 19,8 % et ceux qui utilisent les fossés 10,6 % (Tableau 12.11).

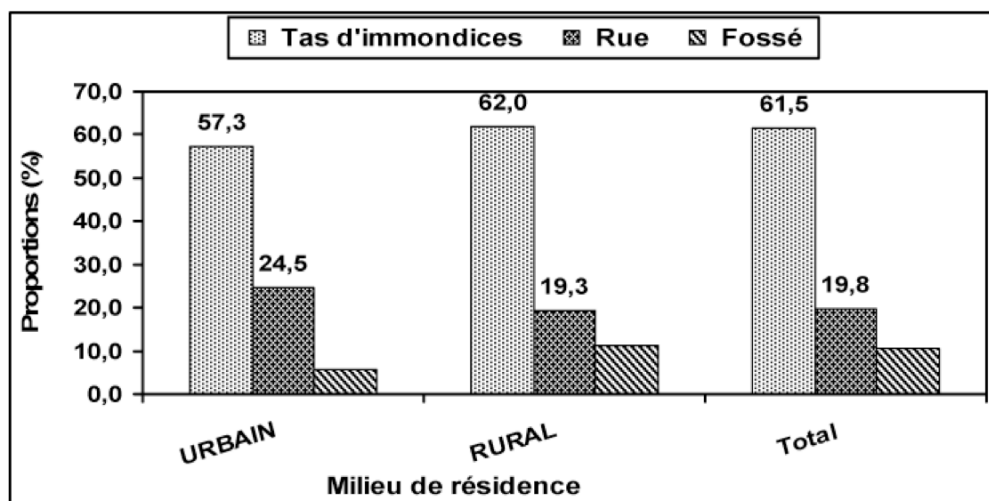
12.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence

En milieu urbain 57,3 % des ménages évacuent les ordures sur les tas d'immondices et 24,5 % dans la rue. Le ramassage privé et les bacs à ordure ne concernent que respectivement 4 % et 4,5 % des ménages. En milieu rural, 62,0 % des ménages utilisent les tas d'immondices et 19,3 % la rue comme mode d'évacuation des ordures. Le ramassage privé et les bacs à ordures sont faiblement utilisés respectivement par 1,3 % et 1,2 % de la population.

Tableau 12.11 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence

Modes d'évacuation ordures	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Tas d'immondices	57,3	62,0	61,5
Rue	24,5	19,3	19,8
Fossé	5,5	11,2	10,6
Ramassage privé	4,0	1,3	1,6
Bac	4,5	1,2	1,5
Autres	3,6	4,6	4,5
ND	0,5	0,4	0,4
Total	100	100	100

Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées



12.6.3 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par province

Les tas d'immondices sont beaucoup plus utilisés par les ménages des provinces de la Kossi (68,6 %) et du Sourou (67,9 %). Le ramassage privé est plus développé dans la Kossi tandis que plus de 12 % des ménages des provinces du Sourou et des Balé évacuent leurs ordures dans les fossés.

Tableau 12.12 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon la province

Évacuation des ordures	Provinces						Total
	Kossi	Mouhoun	Sourou	Balé	Banwa	Nayala	
Tas d'immondices	68,6	63,8	67,9	54,5	53,2	59,4	61,5
Rue	20,5	21,4	9,5	23,9	26,5	11,3	19,8
Fossé	2,3	7,0	12,7	15,0	10,5	25,0	10,6
Ramassage privé	3,6	1,2	1,1	1,0	0,8	1,4	1,6
Bac	0,8	2,0	2,6	1,0	1,9	1,0	1,5
Autres	3,7	4,2	6,0	4,2	6,6	1,6	4,5
ND	0,5	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
Total	100	100	100	100	100	100	100

12.7 - MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des ménages par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et selon la province.

12.7.1 - Données globales

Au niveau régional, la cour (50,3 %) et la rue (37,6 %) constituent les principaux modes d'évacuation des eaux usées. (Graphique 12.7).

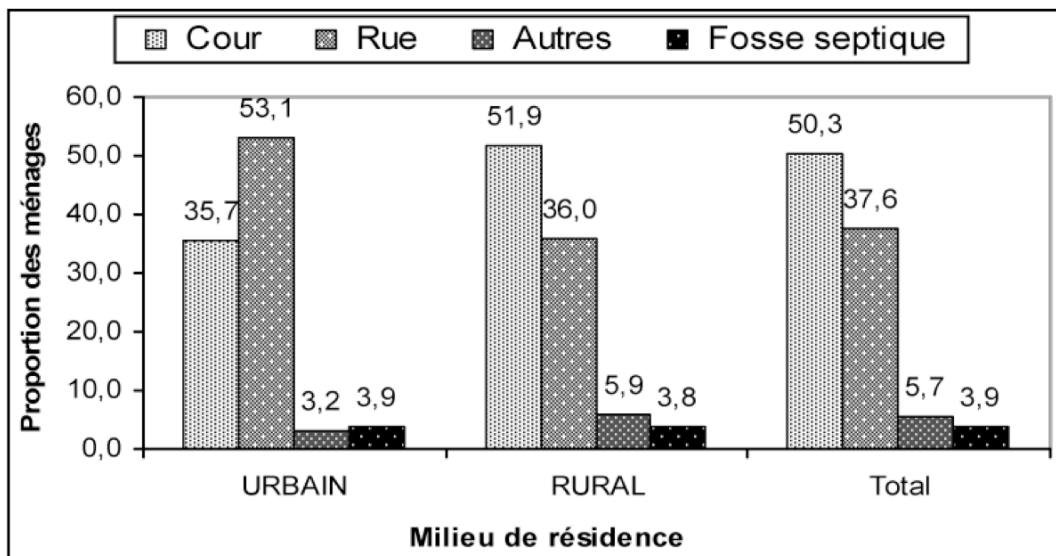
12.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Quel que soit le milieu de résidence, l'utilisation de la cour ou de la rue pour évacuer les eaux prédomine. En milieu urbain, 53,1% des ménages utilisent la rue et 35,0 % la cour pour évacuer les eaux usées. En milieu rural, ces proportions sont de 36,0 % pour la rue et 51,9 % pour la cour (Tableau 12.13).

Tableau 12.13 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Mode d'évacuation des eaux usées	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Cour	35,7	51,9	50,3
Rue	53,1	36,0	37,6
Fosse septique	3,9	3,8	3,9
Puits	2,1	0,7	0,8
Caniveau	0,4	0,3	0,3
Autres	3,2	5,9	5,7
ND	1,5	1,4	1,4
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées



12.7.3 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les provinces

Dans chacune des provinces, plus de 4 ménages sur 10 évacuent les eaux usées dans la cour. Cette même proportion utilise la rue dans les provinces du Sourou, des Balé, des Banwa et du Nayala (Tableau 12.14).

Tableau 12.14 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon la province

Mode d'évacuation des eaux usées	Provinces						
	Kossi	Mouhoun	Sourou	Balé	Banwa	Nayala	Ensemble
Cour	67,4	49,7	43,6	43,2	45,5	46,2	50,3
Rue	25,2	37,1	40,8	43,0	43,6	40,5	37,6
Fosse septique	1,4	3,4	5,4	4,6	3,1	7,8	3,9
Puits	0,3	0,9	1,5	1,0	0,7	0,8	0,8
Caniveau	0,1	0,2	0,4	0,8	0,3	0,2	0,3
Autres	3,9	7,3	7,2	6,0	5,6	3,5	5,7
ND	1,8	1,5	1,2	1,4	1,2	1,1	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100

12.8 - BIENS D'EQUIPEMENT

Ce sous-chapitre s'intéresse à la répartition des ménages par possession de biens d'équipement selon le milieu de résidence, et selon la province.

12.8.1 - Données globales

Au niveau régional, le bien d'équipement que les ménages possèdent le plus est la radio (55,3 %). Viennent ensuite la télévision (9,2 %) et le téléphone cellulaire (7,3 %).

12.8.2 - Possession de biens d'équipement selon le milieu de résidence

En milieu urbain, 66,8 % des ménages ont au moins une radio, cette proportion est de 54,1 % en milieu rural. Les ménages urbains disposant de télévision représentent 31,1 % de l'ensemble alors que seulement 7 % des ménages ruraux possèdent la télévision. L'utilisation du téléphone cellulaire est assez répandue en ville: 32,7 % des ménages en possèdent au moins un, pendant que seuls 4,7 % des ménages ruraux en disposent. Le graphique 12.8 renseigne sur la possession de bien d'équipement.

Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence

Biens d'équipement possédés	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	66,8	54,1	55,3
Cellulaire	32,7	4,7	7,3
Télévision	31,1	7,0	9,2
Réfrigérateur	8,0	0,2	0,9
Téléphone fixe	3,7	0,4	0,7
Ordinateur	1,2	0,3	0,4
Internet	0,6	0,4	0,4

12.8.2 - Possession de biens d'équipement dans les provinces

La proportion des ménages disposant de postes radio varie d'une province à l'autre. Dans les Banwa où, on observe la plus forte proportion, 68,1 des ménages possèdent la radio contre 45,9 % dans la Kossi. La possession de la télévision est plus observée dans le Mouhoun et dans les Balé. C'est aussi dans ces provinces que les téléphones cellulaires sont plus répandus (Tableau 12.16)

Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province

Biens possédés	Provinces						
	Kossi	Mouhoun	Sourou	Balé	Banwa	Nayala	Ensemble
Radio	45,9	61,6	50,9	49,7	68,1	54,0	55,3
Cellulaire	3,8	11,2	4,7	10,2	7,6	5,8	7,3
Télévision	5,8	14,2	7,9	13,0	6,5	7,1	9,2
Réfrigérateur	0,5	1,8	1,0	1,4	0,2	0,3	0,9
Téléphone	0,4	1,1	1,3	0,6	0,4	0,8	0,7
Ordinateur	0,3	0,5	0,7	0,3	0,2	0,4	0,4
Internet	0,3	0,4	0,7	0,3	0,3	0,5	0,4

12.9 - MOYENS DE DEPLACEMENT

L'analyse s'intéresse à la répartition des ménages par la possession de moyens de déplacement selon le milieu de résidence et selon la province.

12.9.1 - Données globales

Dans l'ensemble 83,0 % des ménages possèdent au moins une bicyclette alors que seulement 20,2 % de ceux-ci ont une mobylette. D'autre part, 37,4 % et 23,1 % des ménages possèdent respectivement une charrette et un âne (Tableau 12.17).

12.9.2 - Les moyens de déplacement selon le milieu de résidence

Quel que soit le milieu de résidence, la bicyclette est le moyen de déplacement que possèdent la plupart des ménages. La mobylette est plus utilisée en ville (35,3 % en milieu urbain et 18,6 % en milieu rural). Les ménages disposant de voiture sont pour la plupart en milieu urbain : 2,8 % en ville et 0,6 % en milieu rural. En milieu rural 23,7 % des ménages ont au moins une charrette ; cette proportion est de 17,3 % en milieu urbain.

Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence

Moyens de déplacement	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bicyclette	81,8	83,1	83,0
Mobylette	35,3	18,6	20,2
Âne	26,6	38,4	37,4
Voiture	2,8	0,6	0,8
Charrette	17,3	23,7	23,1
Pirogue	0,6	0,9	0,9
Chameau	0,6	0,6	0,6
Cheval	0,6	1,7	1,6

Le Graphique 12.9 montre que les deux principaux moyens de déplacement sont la bicyclette et la mobylette.

12.9.3 - Les moyens de déplacement dans les provinces

Le tableau 12.18 montre que plus de 80 % des ménages possèdent au moins une bicyclette dans toutes les provinces de la région de la Boucle du Mouhoun à l'exception de la Kossi. Dans cette province, les proportions de charrettes et d'ânes restent par conséquent les plus élevées.

Tableau 12.18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province

Moyens de déplacement	Provinces						
	Kossi	Mouhoun	Sourou	Balé	Banwa	Nayala	Ensemble
Bicyclette	71,3	87,5	84,5	83,3	87,3	87,3	83,0
Mobylette	16,9	24,6	17,3	23,2	20,4	17,1	20,2
Charrette	31,3	19,7	21,3	23,5	22,1	16,9	23,1
Âne	43,6	31,8	41,2	36,0	35,3	36,9	37,4
Voiture	0,5	1,1	1,0	0,9	0,6	0,6	0,8
Pirogue	0,6	0,6	2,5	0,6	0,6	0,6	0,9
Chameau	0,5	0,4	1,2	0,4	0,4	0,5	0,6
Cheval	5,2	0,5	1,5	0,4	0,5	0,9	1,6

Conclusion

L'analyse des caractéristiques de l'habitation montre que plus de la moitié des ménages habitent dans des maisons individuelles simples tandis qu'un ménage sur cinq se loge dans des cases. Pour leur éclairage, dix sept ménages sur vingt utilisent la lampe à pétrole tandis que seulement un d'entre eux sur cinquante recourt à l'électricité du réseau. Pour la cuisson, c'est le bois qui est plus utilisé dans des foyers simples par neuf ménages sur dix. L'eau des ménages proviennent en majorité des puits ordinaires pour trois ménages sur cinq. Mais un ménage sur six s'approvisionne à travers les puits busés et les pompes (forages). Le lieu d'aisance le plus utilisé reste la brousse (nature) par sept ménages sur dix tandis qu'un ménage sur quatre possède une latrine simple. Six ménages sur dix déposent leurs ordures sur les tas d'immondices et un sur cinq dans la rue. En ce qui concerne les eaux usées, un ménage sur deux les jette dans la cours et un sur trois dans la rue. Onze ménages sur vingt possède une radio contre seulement un sur dix pour ceux qui possèdent un téléviseur. Concernant les moyens de déplacement, quatre ménages sur cinq possèdent la bicyclette alors que seulement un d'entre eux sur cinq est doté de mobylette.

CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DE LA POPULATION

Introduction

Les résultats définitifs du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2006) du Burkina Faso offrent l'occasion à l'INSD d'actualiser les projections de la population réalisées en 2004 sur la période 1997-2010. Les projections sont une image de l'évolution probable de la population dans un futur proche ou lointain, en fonction des hypothèses sur l'évolution de la mortalité, de la fécondité et des migrations internationales. Plus l'horizon est lointain et/ou plus l'entité géographique est petite, plus les projections ont de chances d'être moins précises. De ce fait, l'horizon 2020 a été choisi pour les projections de la région des Cascades.

13.1 - METHODE DES PROJECTIONS

Les projections 2007-2050 du Burkina se fondent sur trois scénarios basés sur diverses hypothèses d'évolution de la fécondité, de la mortalité, des migrations et de l'urbanisation. Dans les pays à forte fécondité comme le Burkina Faso, l'évolution future de la population et de ses diverses caractéristiques, dépend beaucoup plus de l'évolution de la fécondité que des autres variables que sont la mortalité, les migrations internationales et l'urbanisation.

Dans ces conditions, pour les projections nationales, il a été retenu une seule hypothèse pour la mortalité, une seule pour les migrations internationales comme pour l'urbanisation, et trois scénarios de fécondité résultant des diverses hypothèses d'évolution de ses déterminants proches. Il s'agit du scénario tendanciel, du scénario bas, et du scénario haut.

Les hypothèses retenues pour chaque déterminant proche de la fécondité (femmes en union, durée de l'in susceptibilité post-partum, avortement, stérilité, prévalence de la contraception) ont été élaborées de manière similaire, à partir des évolutions du pourcentage de femmes en union, de la durée de l'in susceptibilité post-partum, de la fréquence de l'avortement, de l'importance de la stérilité, de la prévalence de la contraception et de la répartition des méthodes utilisées.

Les projections 2007-2020 de la région de la Boucle du Mouhoun sont dérivées des projections nationales sans qu'il soit nécessaire de faire des hypothèses sur la fécondité, la mortalité, les migrations et l'urbanisation à ce niveau géographique.

Les résultats obtenus par ces projections avec le scénario tendanciel (qui représente l'hypothèse moyenne) sont présentés dans les pages qui suivent. Ils sont produits pour répondre aux besoins des structures déconcentrées et des collectivités locales en matière de données démographiques.

13.2 - RESULTATS DES PROJECTIONS

ANNEE 2007							
Âges	Masculin	Féminin	Total	Âges	Masculin	Féminin	Total
0	32 950	31 717	64 667	41	5 218	6 315	11 533
1	30 774	28 945	59 719	42	5 020	6 040	11 060
2	29 886	28 040	57 926	43	4 823	5 535	10 358
3	28 744	27 018	55 762	44	4 453	5 103	9 556
4	27 575	25 963	53 538	45	4 366	5 004	9 370
5	26 423	24 929	51 352	46	4 159	4 797	8 956
6	25 322	23 929	49 251	47	3 998	4 629	8 627
7	24 235	22 950	47 185	48	3 847	4 664	8 511
8	23 180	22 005	45 185	49	3 727	4 561	8 288
9	22 156	21 087	43 243	50	3 511	4 288	7 799
10	21 188	20 221	41 409	51	3 391	4 049	7 440
11	20 253	19 386	39 639	52	3 276	3 874	7 150
12	19 348	18 585	37 933	53	3 123	3 485	6 608
13	18 477	17 814	36 291	54	2 836	3 089	5 925
14	17 630	17 077	34 707	55	2 789	3 060	5 849
15	17 090	15 039	32 129	56	2 702	3 012	5 714
16	16 672	14 071	30 743	57	2 637	2 886	5 523
17	15 600	13 664	29 264	58	2 641	3 079	5 720
18	14 906	14 314	29 220	59	2 680	3 210	5 890
19	13 858	14 311	28 169	60	2 567	2 997	5 564
20	12 951	14 131	27 082	61	2 425	2 794	5 219
21	11 876	13 310	25 186	62	2 290	2 650	4 940
22	11 182	12 687	23 869	63	2 121	2 216	4 337
23	10 304	11 820	22 124	64	1 889	1 858	3 747
24	9 868	11 548	21 416	65	1 836	1 827	3 663
25	9 497	11 077	20 574	66	1 775	1 796	3 571
26	9 208	10 881	20 089	67	1 703	1 739	3 442
27	8 840	10 513	19 353	68	1 714	1 835	3 549
28	8 575	10 155	18 730	69	1 706	1 869	3 575
29	8 251	9 710	17 961	70	1 577	1 723	3 300
30	7 831	9 290	17 121	71	1 445	1 600	3 045
31	7 408	8 657	16 065	72	1 360	1 522	2 882
32	7 124	8 370	15 494	73	1 167	1 212	2 379
33	6 747	7 810	14 557	74	992	934	1 926
34	6 358	7 433	13 791	75	931	903	1 834
35	6 220	7 209	13 429	76	876	855	1 731
36	6 038	7 043	13 081	77	795	795	1 590
37	5 872	6 939	12 811	78	765	818	1 583
38	5 721	6 970	12 691	79	690	765	1 455
39	5 661	6 841	12 502	80 et +	4 118	4 623	8 741
40	5 403	6 587	11 990	TOTAL	721 141	738 057	1 459 198

ANNEE 2008							
Âges	Masculin	Féminin	Total	âges	Masculin	Féminin	Total
0	34 262	33 637	67 899	41	5 315	6 508	11 823
1	31 447	30 139	61 586	42	5 113	6 256	11 369
2	30 160	28 064	58 224	43	5 109	6 042	11 151
3	29 520	27 442	56 962	44	4 647	5 415	10 062
4	28 490	26 552	55 042	45	4 388	5 011	9 399
5	27 381	25 583	52 964	46	4 269	4 950	9 219
6	26 302	24 619	50 921	47	4 076	4 724	8 800
7	25 212	23 650	48 862	48	3 818	4 553	8 371
8	24 121	22 685	46 806	49	3 789	4 627	8 416
9	23 044	21 731	44 775	50	3 653	4 556	8 209
10	22 037	20 837	42 874	51	3 434	4 206	7 640
11	21 075	19 984	41 059	52	3 303	4 016	7 319
12	20 138	19 161	39 299	53	3 347	3 955	7 302
13	19 223	18 369	37 592	54	2 979	3 406	6 385
14	18 318	17 610	35 928	55	2 736	2 990	5 726
15	17 584	16 024	33 608	56	2 716	3 039	5 755
16	17 152	14 666	31 818	57	2 640	2 914	5 554
17	16 192	13 524	29 716	58	2 519	2 836	5 355
18	15 298	13 863	29 161	59	2 624	3 055	5 679
19	14 347	14 113	28 460	60	2 671	3 166	5 837
20	13 573	14 546	28 119	61	2 500	2 909	5 409
21	12 332	13 869	26 201	62	2 353	2 734	5 087
22	11 502	13 428	24 930	63	2 317	2 572	4 889
23	10 572	12 489	23 061	64	2 003	2 139	4 142
24	9 885	11 841	21 726	65	1 789	1 784	3 573
25	9 336	11 187	20 523	66	1 773	1 783	3 556
26	9 186	11 030	20 216	67	1 713	1 741	3 454
27	8 916	10 711	19 627	68	1 620	1 661	3 281
28	8 545	10 360	18 905	69	1 662	1 761	3 423
29	8 330	10 034	18 364	70	1 651	1 803	3 454
30	8 121	9 877	17 998	71	1 472	1 637	3 109
31	7 655	9 195	16 850	72	1 363	1 535	2 898
32	7 305	8 776	16 081	73	1 288	1 439	2 727
33	7 029	8 334	15 363	74	1 079	1 112	2 191
34	6 556	7 780	14 336	75	903	868	1 771
35	6 258	7 314	13 572	76	866	829	1 695
36	6 111	7 186	13 297	77	786	761	1 547
37	5 904	6 968	12 872	78	730	746	1 476
38	5 712	6 893	12 605	79	696	739	1 435
39	5 760	6 973	12 733	80 et +	4 087	4 545	8 632
40	5 586	6 901	12 487	TOTAL	741 274	759 268	1 500 542

ANNEE 2009								
âges	Masculin	Féminin	Total		âges	Masculin	Féminin	Total
0	34 853	34 207	69 060		41	5 499	6 821	12 320
1	32 774	32 044	64 818		42	5 210	6 450	11 660
2	30 844	29 257	60 101		43	5 207	6 261	11 468
3	29 804	27 481	57 285		44	4 927	5 914	10 841
4	29 270	26 981	56 251		45	4 582	5 321	9 903
5	28 298	26 175	54 473		46	4 292	4 960	9 252
6	27 258	25 273	52 531		47	4 186	4 877	9 063
7	26 190	24 339	50 529		48	3 895	4 649	8 544
8	25 096	23 383	48 479		49	3 763	4 518	8 281
9	23 983	22 410	46 393		50	3 716	4 624	8 340
10	22 924	21 480	44 404		51	3 575	4 472	8 047
11	21 922	20 598	42 520		52	3 346	4 174	7 520
12	20 958	19 757	40 715		53	3 376	4 102	7 478
13	20 010	18 945	38 955		54	3 196	3 870	7 066
14	19 062	18 164	37 226		55	2 876	3 301	6 177
15	18 280	16 528	34 808		56	2 666	2 971	5 637
16	17 654	15 627	33 281		57	2 656	2 942	5 598
17	16 665	14 100	30 765		58	2 523	2 865	5 388
18	15 888	13 726	29 614		59	2 503	2 813	5 316
19	14 733	13 672	28 405		60	2 616	3 013	5 629
20	14 064	14 348	28 412		61	2 604	3 077	5 681
21	12 940	14 281	27 221		62	2 428	2 850	5 278
22	11 958	13 996	25 954		63	2 383	2 656	5 039
23	10 885	13 224	24 109		64	2 193	2 489	4 682
24	10 153	12 517	22 670		65	1 900	2 059	3 959
25	9 358	11 476	20 834		66	1 727	1 742	3 469
26	9 031	11 145	20 176		67	1 713	1 729	3 442
27	8 898	10 862	19 760		68	1 631	1 664	3 295
28	8 624	10 560	19 184		69	1 569	1 592	3 161
29	8 305	10 241	18 546		70	1 609	1 697	3 306
30	8 204	10 211	18 415		71	1 545	1 716	3 261
31	7 947	9 782	17 729		72	1 391	1 573	2 964
32	7 556	9 327	16 883		73	1 292	1 453	2 745
33	7 212	8 742	15 954		74	1 197	1 328	2 525
34	6 837	8 306	15 143		75	987	1 040	2 027
35	6 459	7 659	14 118		76	839	797	1 636
36	6 151	7 293	13 444		77	777	739	1 516
37	5 980	7 113	13 093		78	722	713	1 435
38	5 747	6 925	12 672		79	663	671	1 334
39	5 754	6 899	12 653		80 et +	4 067	4 456	8 523
40	5 687	7 037	12 724		TOTAL	762 063	781 050	1 543 113

ANNEE 2010								
âges	Masculin	Féminin	Total		âges	Masculin	Féminin	Total
0	35 428	34 763	70 191		41	5 601	6 958	12 559
1	33 367	32 600	65 967		42	5 394	6 763	12 157
2	32 167	31 133	63 300		43	5 309	6 457	11 766
3	30 492	28 669	59 161		44	5 023	6 130	11 153
4	29 557	27 029	56 586		45	4 862	5 814	10 676
5	29 078	26 607	55 685		46	4 485	5 270	9 755
6	28 173	25 863	54 036		47	4 211	4 889	9 100
7	27 145	24 991	52 136		48	4 003	4 802	8 805
8	26 072	24 070	50 142		49	3 841	4 616	8 457
9	24 956	23 105	48 061		50	3 691	4 516	8 207
10	23 861	22 156	46 017		51	3 638	4 540	8 178
11	22 808	21 240	44 048		52	3 487	4 440	7 927
12	21 803	20 370	42 173		53	3 422	4 265	7 687
13	20 828	19 539	40 367		54	3 224	4 013	7 237
14	19 848	18 737	38 585		55	3 089	3 752	6 841
15	19 031	17 051	36 082		56	2 806	3 283	6 089
16	18 361	16 117	34 478		57	2 607	2 876	5 483
17	17 158	15 029	32 187		58	2 540	2 894	5 434
18	16 359	14 316	30 675		59	2 510	2 846	5 356
19	15 312	13 541	28 853		60	2 496	2 776	5 272
20	14 450	13 903	28 353		61	2 550	2 927	5 477
21	13 419	14 091	27 510		62	2 530	3 016	5 546
22	12 563	14 415	26 978		63	2 460	2 770	5 230
23	11 329	13 787	25 116		64	2 255	2 568	4 823
24	10 463	13 257	23 720		65	2 082	2 397	4 479
25	9 620	12 136	21 756		66	1 838	2 015	3 853
26	9 057	11 438	20 495		67	1 669	1 690	3 359
27	8 751	10 980	19 731		68	1 631	1 654	3 285
28	8 610	10 714	19 324		69	1 584	1 600	3 184
29	8 387	10 443	18 830		70	1 519	1 533	3 052
30	8 182	10 425	18 607		71	1 504	1 612	3 116
31	8 032	10 116	18 148		72	1 461	1 651	3 112
32	7 850	9 925	17 775		73	1 320	1 490	2 810
33	7 465	9 293	16 758		74	1 198	1 336	2 534
34	7 020	8 716	15 736		75	1 096	1 244	2 340
35	6 742	8 181	14 923		76	922	963	1 885
36	6 354	7 641	13 995		77	753	710	1 463
37	6 023	7 222	13 245		78	715	693	1 408
38	5 824	7 072	12 896		79	657	644	1 301
39	5 793	6 934	12 727		80 et +	4 024	4 328	8 352
40	5 683	6 964	12 647		TOTAL	783 428	803 320	1 586 748

ANNEE 2011								
Âges	Masculin	Féminin	Total		Âges	Masculin	Féminin	Total
0	35 920	35 241	71 161		41	5 599	6 887	12 486
1	33 961	33 170	67 131		42	5 497	6 900	12 397
2	32 759	31 681	64 440		43	5 500	6 773	12 273
3	31 812	30 523	62 335		44	5 124	6 324	11 448
4	30 247	28 212	58 459		45	4 958	6 027	10 985
5	29 369	26 661	56 030		46	4 762	5 760	10 522
6	28 953	26 295	55 248		47	4 404	5 196	9 600
7	28 058	25 579	53 637		48	4 028	4 815	8 843
8	27 025	24 720	51 745		49	3 950	4 770	8 720
9	25 929	23 789	49 718		50	3 770	4 617	8 387
10	24 832	22 849	47 681		51	3 615	4 435	8 050
11	23 743	21 913	45 656		52	3 549	4 508	8 057
12	22 686	21 009	43 695		53	3 568	4 539	8 107
13	21 671	20 149	41 820		54	3 270	4 174	7 444
14	20 663	19 330	39 993		55	3 116	3 891	7 007
15	19 823	17 592	37 415		56	3 015	3 734	6 749
16	19 122	16 626	35 748		57	2 747	3 183	5 930
17	17 853	15 504	33 357		58	2 494	2 830	5 324
18	16 851	15 265	32 116		59	2 528	2 875	5 403
19	15 775	14 129	29 904		60	2 505	2 812	5 317
20	15 030	13 774	28 804		61	2 432	2 696	5 128
21	13 798	13 657	27 455		62	2 476	2 867	5 343
22	13 040	14 226	27 266		63	2 565	2 933	5 498
23	11 916	14 204	26 120		64	2 329	2 680	5 009
24	10 902	13 826	24 728		65	2 139	2 471	4 610
25	9 925	12 858	22 783		66	2 017	2 348	4 365
26	9 320	12 100	21 420		67	1 780	1 961	3 741
27	8 780	11 273	20 053		68	1 589	1 616	3 205
28	8 469	10 834	19 303		69	1 584	1 590	3 174
29	8 377	10 599	18 976		70	1 536	1 546	3 082
30	8 267	10 634	18 901		71	1 419	1 456	2 875
31	8 014	10 331	18 345		72	1 420	1 548	2 968
32	7 937	10 266	18 203		73	1 389	1 566	2 955
33	7 761	9 892	17 653		74	1 225	1 372	2 597
34	7 271	9 269	16 540		75	1 093	1 246	2 339
35	6 927	8 587	15 514		76	1 026	1 152	2 178
36	6 638	8 164	14 802		77	833	866	1 699
37	6 226	7 569	13 795		78	692	666	1 358
38	5 869	7 183	13 052		79	651	627	1 278
39	5 873	7 084	12 957		80 et +	3 985	4 200	8 185
40	5 724	7 002	12 726		TOTAL	805 295	826 026	1 631 321

ANNEE 2012							
âges	Masculin	Féminin	Total	Âges	Masculin	Féminin	Total
0	36 495	35 802	72 297	41	5 642	6 927	12 569
1	34 478	33 667	68 145	42	5 497	6 832	12 329
2	33 362	32 258	65 620	43	5 608	6 911	12 519
3	32 407	31 068	63 475	44	5 312	6 635	11 947
4	31 567	30 049	61 616	45	5 061	6 220	11 281
5	30 065	27 839	57 904	46	4 858	5 972	10 830
6	29 247	26 355	55 602	47	4 679	5 682	10 361
7	28 838	26 013	54 851	48	4 216	5 121	9 337
8	27 939	25 308	53 247	49	3 976	4 784	8 760
9	26 882	24 438	51 320	50	3 879	4 773	8 652
10	25 805	23 531	49 336	51	3 695	4 536	8 231
11	24 713	22 603	47 316	52	3 527	4 405	7 932
12	23 620	21 680	45 300	53	3 634	4 608	8 242
13	22 553	20 786	43 339	54	3 412	4 444	7 856
14	21 504	19 938	41 442	55	3 162	4 049	7 211
15	20 646	18 151	38 797	56	3 042	3 872	6 914
16	19 927	17 153	37 080	57	2 954	3 622	6 576
17	18 602	15 997	34 599	58	2 631	3 136	5 767
18	17 543	15 752	33 295	59	2 482	2 813	5 295
19	16 260	15 071	31 331	60	2 524	2 842	5 366
20	15 494	14 377	29 871	61	2 444	2 734	5 178
21	14 365	13 534	27 899	62	2 363	2 641	5 004
22	13 418	13 790	27 208	63	2 510	2 786	5 296
23	12 380	14 020	26 400	64	2 431	2 839	5 270
24	11 482	14 247	25 729	65	2 212	2 580	4 792
25	10 353	13 414	23 767	66	2 072	2 417	4 489
26	9 624	12 824	22 448	67	1 955	2 286	4 241
27	9 044	11 931	20 975	68	1 699	1 883	3 582
28	8 502	11 128	19 630	69	1 544	1 554	3 098
29	8 243	10 723	18 966	70	1 537	1 537	3 074
30	8 261	10 796	19 057	71	1 439	1 473	2 912
31	8 102	10 542	18 644	72	1 339	1 397	2 736
32	7 923	10 488	18 411	73	1 347	1 464	2 811
33	7 851	10 235	18 086	74	1 292	1 443	2 735
34	7 566	9 869	17 435	75	1 120	1 281	2 401
35	7 181	9 135	16 316	76	1 020	1 148	2 168
36	6 824	8 572	15 396	77	928	1 037	1 965
37	6 509	8 091	14 600	78	771	821	1 592
38	6 071	7 532	13 603	79	631	603	1 234
39	5 922	7 197	13 119	80 et +	3 949	4 081	8 030
40	5 807	7 156	12 963	TOTAL	827 769	849 249	1 677 018

ANNEE 2013								
Âges	Masculin	Féminin	Total		Âges	Masculin	Féminin	Total
0	37 062	36 356	73 418		41	5 727	7 082	12 809
1	35 078	34 245	69 323		42	5 541	6 875	12 416
2	33 889	32 762	66 651		43	5 610	6 844	12 454
3	33 016	31 649	64 665		44	5 417	6 773	12 190
4	32 165	30 591	62 756		45	5 250	6 529	11 779
5	31 386	29 661	61 047		46	4 961	6 166	11 127
6	29 944	27 526	57 470		47	4 775	5 893	10 668
7	29 135	26 078	55 213		48	4 482	5 602	10 084
8	28 720	25 743	54 463		49	4 164	5 090	9 254
9	27 795	25 025	52 820		50	3 906	4 787	8 693
10	26 758	24 177	50 935		51	3 804	4 691	8 495
11	25 686	23 283	48 969		52	3 608	4 507	8 115
12	24 590	22 367	46 957		53	3 612	4 503	8 115
13	23 486	21 454	44 940		54	3 476	4 513	7 989
14	22 385	20 573	42 958		55	3 303	4 313	7 616
15	21 496	18 725	40 221		56	3 088	4 030	7 118
16	20 763	17 697	38 460		57	2 980	3 754	6 734
17	19 395	16 507	35 902		58	2 832	3 571	6 403
18	18 291	16 258	34 549		59	2 622	3 121	5 743
19	16 941	15 555	32 496		60	2 479	2 781	5 260
20	15 980	15 340	31 320		61	2 464	2 765	5 229
21	14 820	14 132	28 952		62	2 377	2 683	5 060
22	13 984	13 670	27 654		63	2 395	2 566	4 961
23	12 749	13 595	26 344		64	2 378	2 694	5 072
24	11 942	14 067	26 009		65	2 309	2 735	5 044
25	10 919	13 828	24 747		66	2 143	2 526	4 669
26	10 051	13 383	23 434		67	2 006	2 351	4 357
27	9 348	12 650	21 998		68	1 869	2 196	4 065
28	8 766	11 782	20 548		69	1 655	1 818	3 473
29	8 280	11 018	19 298		70	1 498	1 503	3 001
30	8 129	10 925	19 054		71	1 440	1 465	2 905
31	8 100	10 706	18 806		72	1 362	1 418	2 780
32	8 015	10 706	18 721		73	1 271	1 322	2 593
33	7 839	10 459	18 298		74	1 250	1 346	2 596
34	7 657	10 214	17 871		75	1 183	1 350	2 533
35	7 478	9 730	17 208		76	1 047	1 182	2 229
36	7 079	9 123	16 202		77	919	1 027	1 946
37	6 696	8 497	15 193		78	859	983	1 842
38	6 352	8 054	14 406		79	708	752	1 460
39	6 131	7 550	13 681		80 et +	3 903	3 964	7 867
40	5 857	7 272	13 129		TOTAL	850 826	873 004	1 723 830

ANNEE 2014							
	Masculin	Féminin	Total	âges	Masculin	Féminin	Total
0	37 693	36 976	74 669	41	5 779	7 199	12 978
1	35 668	34 813	70 481	42	5 627	7 030	12 657
2	34 498	33 346	67 844	43	5 658	6 889	12 547
3	33 548	32 157	65 705	44	5 421	6 709	12 130
4	32 778	31 173	63 951	45	5 356	6 666	12 022
5	31 986	30 201	62 187	46	5 149	6 475	11 624
6	31 264	29 332	60 596	47	4 878	6 085	10 963
7	29 834	27 241	57 075	48	4 576	5 810	10 386
8	29 020	25 812	54 832	49	4 430	5 571	10 001
9	28 577	25 459	54 036	50	4 094	5 097	9 191
10	27 671	24 763	52 434	51	3 831	4 706	8 537
11	26 638	23 927	50 565	52	3 716	4 663	8 379
12	25 561	23 044	48 605	53	3 697	4 610	8 307
13	24 454	22 139	46 593	54	3 456	4 410	7 866
14	23 316	21 238	44 554	55	3 365	4 379	7 744
15	22 386	19 323	41 709	56	3 228	4 295	7 523
16	21 626	18 256	39 882	57	3 027	3 910	6 937
17	20 218	17 034	37 252	58	2 856	3 701	6 557
18	19 080	16 781	35 861	59	2 824	3 556	6 380
19	17 675	16 059	33 734	60	2 622	3 089	5 711
20	16 662	15 836	32 498	61	2 420	2 706	5 126
21	15 296	15 082	30 378	62	2 397	2 714	5 111
22	14 438	14 277	28 715	63	2 412	2 611	5 023
23	13 299	13 480	26 779	64	2 269	2 482	4 751
24	12 307	13 644	25 951	65	2 258	2 593	4 851
25	11 367	13 657	25 024	66	2 239	2 680	4 919
26	10 613	13 800	24 413	67	2 077	2 459	4 536
27	9 773	13 205	22 978	68	1 916	2 255	4 171
28	9 069	12 495	21 564	69	1 821	2 121	3 942
29	8 544	11 669	20 213	70	1 610	1 765	3 375
30	8 170	11 229	19 399	71	1 403	1 433	2 836
31	7 974	10 837	18 811	72	1 364	1 411	2 775
32	8 016	10 876	18 892	73	1 296	1 347	2 643
33	7 934	10 679	18 613	74	1 179	1 214	2 393
34	7 649	10 441	18 090	75	1 142	1 255	2 397
35	7 573	10 073	17 646	76	1 108	1 248	2 356
36	7 377	9 720	17 097	77	945	1 060	2 005
37	6 951	9 046	15 997	78	847	967	1 814
38	6 538	8 461	14 999	79	789	899	1 688
39	6 419	8 076	14 495	80 et +	3 937	3 991	7 928
40	6 068	7 631	13 699	TOTAL	874 547	897 349	1 771 896

ANNEE 2015							
Âges	Masculin	Féminin	Total	âges	Masculin	Féminin	Total
0	38 258	37 533	75 791	41	5 991	7 557	13 548
1	36 322	35 441	71 763	42	5 681	7 148	12 829
2	35 097	33 917	69 014	43	5 749	7 046	12 795
3	34 163	32 741	66 904	44	5 470	6 755	12 225
4	33 315	31 681	64 996	45	5 362	6 604	11 966
5	32 604	30 782	63 386	46	5 256	6 611	11 867
6	31 865	29 869	61 734	47	5 066	6 392	11 458
7	31 152	29 032	60 184	48	4 677	6 002	10 679
8	29 720	26 968	56 688	49	4 524	5 778	10 302
9	28 880	25 531	54 411	50	4 358	5 580	9 938
10	28 454	25 196	53 650	51	4 019	5 013	9 032
11	27 552	24 510	52 062	52	3 744	4 679	8 423
12	26 513	23 685	50 198	53	3 810	4 770	8 580
13	25 425	22 812	48 237	54	3 540	4 518	8 058
14	24 281	21 920	46 201	55	3 347	4 281	7 628
15	23 326	19 951	43 277	56	3 290	4 362	7 652
16	22 530	18 837	41 367	57	3 166	4 169	7 335
17	21 067	17 574	38 641	58	2 903	3 856	6 759
18	19 901	17 321	37 222	59	2 848	3 684	6 532
19	18 451	16 580	35 031	60	2 825	3 521	6 346
20	17 398	16 353	33 751	61	2 563	3 011	5 574
21	15 963	15 573	31 536	62	2 355	2 656	5 011
22	14 914	15 241	30 155	63	2 434	2 642	5 076
23	13 742	14 083	27 825	64	2 288	2 530	4 818
24	12 852	13 533	26 385	65	2 154	2 389	4 543
25	11 725	13 250	24 975	66	2 188	2 538	4 726
26	11 059	13 633	24 692	67	2 171	2 610	4 781
27	10 332	13 620	23 952	68	1 985	2 360	4 345
28	9 491	13 047	22 538	69	1 866	2 174	4 040
29	8 846	12 379	21 225	70	1 774	2 060	3 834
30	8 437	11 895	20 332	71	1 513	1 690	3 203
31	8 018	11 142	19 160	72	1 328	1 380	2 708
32	7 892	11 012	18 904	73	1 298	1 340	2 638
33	7 938	10 851	18 789	74	1 206	1 243	2 449
34	7 746	10 663	18 409	75	1 076	1 131	2 207
35	7 568	10 299	17 867	76	1 066	1 156	2 222
36	7 473	10 064	17 537	77	1 002	1 121	2 123
37	7 248	9 640	16 888	78	874	1 001	1 875
38	6 792	9 010	15 802	79	774	879	1 653
39	6 611	8 486	15 097	80 et +	4 043	4 141	8 184
40	6 357	8 164	14 521	TOTAL	898 862	922 197	1 821 059

ANNEE 2016							
Âges	Masculin	Féminin	Total	âges	Masculin	Féminin	Total
0	38 894	38 157	77 051	41	6 281	8 087	14 368
1	36 914	36 009	72 923	42	5 893	7 506	13 399
2	35 762	34 548	70 310	43	5 807	7 166	12 973
3	34 770	33 314	68 084	44	5 561	6 912	12 473
4	33 936	32 266	66 202	45	5 414	6 652	12 066
5	33 148	31 290	64 438	46	5 263	6 552	11 815
6	32 486	30 448	62 934	47	5 173	6 528	11 701
7	31 757	29 566	61 323	48	4 860	6 307	11 167
8	31 040	28 745	59 785	49	4 626	5 970	10 596
9	29 584	26 680	56 264	50	4 452	5 787	10 239
10	28 762	25 272	54 034	51	4 281	5 490	9 771
11	28 337	24 943	53 280	52	3 930	4 986	8 916
12	27 428	24 266	51 694	53	3 840	4 786	8 626
13	26 377	23 451	49 828	54	3 651	4 677	8 328
14	25 252	22 590	47 842	55	3 431	4 388	7 819
15	24 302	20 593	44 895	56	3 273	4 264	7 537
16	23 486	19 447	42 933	57	3 228	4 233	7 461
17	21 958	18 138	40 096	58	3 039	4 114	7 153
18	20 750	17 875	38 625	59	2 896	3 840	6 736
19	19 258	17 118	36 376	60	2 849	3 647	6 496
20	18 176	16 887	35 063	61	2 764	3 433	6 197
21	16 683	16 086	32 769	62	2 497	2 960	5 457
22	15 579	15 739	31 318	63	2 392	2 585	4 977
23	14 206	15 037	29 243	64	2 310	2 561	4 871
24	13 291	14 142	27 433	65	2 176	2 440	4 616
25	12 257	13 147	25 404	66	2 088	2 338	4 426
26	11 417	13 231	24 648	67	2 120	2 468	4 588
27	10 776	13 459	24 235	68	2 077	2 508	4 585
28	10 044	13 462	23 506	69	1 934	2 277	4 211
29	9 267	12 929	22 196	70	1 816	2 107	3 923
30	8 743	12 621	21 364	71	1 669	1 974	3 643
31	8 287	11 807	20 094	72	1 437	1 636	3 073
32	7 940	11 325	19 265	73	1 264	1 311	2 575
33	7 818	10 989	18 807	74	1 208	1 237	2 445
34	7 753	10 838	18 591	75	1 105	1 164	2 269
35	7 669	10 522	18 191	76	1 005	1 042	2 047
36	7 472	10 293	17 765	77	962	1 034	1 996
37	7 347	9 984	17 331	78	928	1 060	1 988
38	7 088	9 605	16 693	79	801	912	1 713
39	6 872	9 039	15 911	80 et +	4 122	4 256	8 378
40	6 550	8 580	15 130	TOTAL	923 859	947 633	1 871 492

ANNEE 2017							
Âges	Masculin	Féminin	Total	âges	Masculin	Féminin	Total
0	39 531	38 782	78 313	41	6 475	8 500	14 975
1	37 576	36 643	74 219	42	6 181	8 034	14 215
2	36 363	35 119	71 482	43	6 027	7 526	13 553
3	35 441	33 946	69 387	44	5 619	7 031	12 650
4	34 548	32 838	67 386	45	5 506	6 809	12 315
5	33 775	31 875	65 650	46	5 316	6 601	11 917
6	33 033	30 956	63 989	47	5 182	6 471	11 653
7	32 380	30 144	62 524	48	4 964	6 442	11 406
8	31 646	29 277	60 923	49	4 810	6 275	11 085
9	30 902	28 442	59 344	50	4 554	5 981	10 535
10	29 468	26 414	55 882	51	4 374	5 694	10 068
11	28 648	25 021	53 669	52	4 190	5 462	9 652
12	28 214	24 698	52 912	53	4 035	5 103	9 138
13	27 291	24 029	51 320	54	3 680	4 694	8 374
14	26 203	23 226	49 429	55	3 540	4 544	8 084
15	25 282	21 224	46 506	56	3 357	4 373	7 730
16	24 478	20 072	44 550	57	3 212	4 139	7 351
17	22 900	18 728	41 628	58	3 099	4 178	7 277
18	21 638	18 452	40 090	59	3 034	4 098	7 132
19	20 093	17 670	37 763	60	2 899	3 802	6 701
20	18 985	17 439	36 424	61	2 786	3 554	6 340
21	17 444	16 614	34 058	62	2 695	3 377	6 072
22	16 297	16 259	32 556	63	2 540	2 885	5 425
23	14 854	15 531	30 385	64	2 270	2 506	4 776
24	13 751	15 103	28 854	65	2 198	2 470	4 668
25	12 687	13 743	26 430	66	2 112	2 392	4 504
26	11 946	13 132	25 078	67	2 023	2 275	4 298
27	11 134	13 067	24 201	68	2 026	2 368	4 394
28	10 485	13 306	23 791	69	2 026	2 421	4 447
29	9 818	13 343	23 161	70	1 884	2 210	4 094
30	9 166	13 184	22 350	71	1 706	2 014	3 720
31	8 594	12 531	21 125	72	1 587	1 911	3 498
32	8 213	12 004	20 217	73	1 373	1 562	2 935
33	7 870	11 305	19 175	74	1 176	1 210	2 386
34	7 639	10 979	18 618	75	1 107	1 158	2 265
35	7 680	10 698	18 378	76	1 036	1 078	2 114
36	7 576	10 518	18 094	77	906	931	1 837
37	7 349	10 213	17 562	78	888	973	1 861
38	7 187	9 949	17 136	79	853	968	1 821
39	7 175	9 638	16 813	80 et +	4 216	4 384	8 600
40	6 813	9 141	15 954	TOTAL	949 535	973 657	1 923 192

ANNEE 2018								
Âges	Masculin	Féminin	Total		âges	Masculin	Féminin	Total
0	40 188	39 426	79 614		41	6 738	9 058	15 796
1	38 240	37 279	75 519		42	6 375	8 446	14 821
2	37 036	35 757	72 793		43	6 326	8 058	14 384
3	36 050	34 518	70 568		44	5 835	7 387	13 222
4	35 225	33 470	68 695		45	5 565	6 928	12 493
5	34 393	32 447	66 840		46	5 409	6 759	12 168
6	33 662	31 539	65 201		47	5 237	6 522	11 759
7	32 929	30 651	63 580		48	4 975	6 387	11 362
8	32 272	29 854	62 126		49	4 915	6 411	11 326
9	31 510	28 972	60 482		50	4 738	6 289	11 027
10	30 787	28 162	58 949		51	4 477	5 886	10 363
11	29 358	26 157	55 515		52	4 281	5 666	9 947
12	28 529	24 780	53 309		53	4 304	5 592	9 896
13	28 078	24 461	52 539		54	3 870	5 008	8 878
14	27 117	23 803	50 920		55	3 569	4 561	8 130
15	26 244	21 824	48 068		56	3 466	4 530	7 996
16	25 474	20 687	46 161		57	3 297	4 248	7 545
17	23 877	19 333	43 210		58	3 084	4 085	7 169
18	22 579	19 058	41 637		59	3 095	4 162	7 257
19	20 967	18 245	39 212		60	3 038	4 060	7 098
20	19 822	18 005	37 827		61	2 836	3 707	6 543
21	18 236	17 161	35 397		62	2 716	3 493	6 209
22	17 056	16 797	33 853		63	2 743	3 294	6 037
23	15 553	16 048	31 601		64	2 415	2 802	5 217
24	14 393	15 603	29 996		65	2 160	2 417	4 577
25	13 137	14 682	27 819		66	2 134	2 423	4 557
26	12 374	13 733	26 107		67	2 050	2 332	4 382
27	11 662	12 974	24 636		68	1 934	2 182	4 116
28	10 841	12 922	23 763		69	1 974	2 282	4 256
29	10 257	13 192	23 449		70	1 974	2 351	4 325
30	9 720	13 609	23 329		71	1 771	2 114	3 885
31	9 018	13 093	22 111		72	1 620	1 945	3 565
32	8 524	12 742	21 266		73	1 518	1 825	3 343
33	8 146	11 986	20 132		74	1 283	1 451	2 734
34	7 693	11 298	18 991		75	1 077	1 133	2 210
35	7 569	10 840	18 409		76	1 037	1 072	2 109
36	7 590	10 697	18 287		77	938	970	1 908
37	7 454	10 440	17 894		78	836	877	1 713
38	7 191	10 181	17 372		79	812	883	1 695
39	7 279	9 986	17 265		80 et +	4 346	4 544	8 890
40	7 118	9 749	16 867		TOTAL	975 916	1 000 301	1 976 217

ANNEE 2019								
âges	Masculin	Féminin	Total		âges	Masculin	Féminin	Total
0	40 846	40 068	80 914		41	7 044	9 663	16 707
1	38 923	37 936	76 859		42	6 638	9 004	15 642
2	37 712	36 399	74 111		43	6 528	8 473	15 001
3	36 732	35 160	71 892		44	6 129	7 912	14 041
4	35 842	34 046	69 888		45	5 784	7 282	13 066
5	35 078	33 081	68 159		46	5 470	6 880	12 350
6	34 286	32 112	66 398		47	5 331	6 681	12 012
7	33 564	31 235	64 799		48	5 030	6 440	11 470
8	32 827	30 363	63 190		49	4 927	6 358	11 285
9	32 142	29 550	61 692		50	4 844	6 426	11 270
10	31 400	28 692	60 092		51	4 660	6 191	10 851
11	30 679	27 894	58 573		52	4 384	5 859	10 243
12	29 243	25 911	55 154		53	4 399	5 801	10 200
13	28 399	24 547	52 946		54	4 131	5 490	9 621
14	27 907	24 236	52 143		55	3 757	4 869	8 626
15	27 171	22 370	49 541		56	3 496	4 548	8 044
16	26 454	21 272	47 726		57	3 406	4 402	7 808
17	24 861	19 930	44 791		58	3 168	4 196	7 364
18	23 556	19 679	43 235		59	3 081	4 070	7 151
19	21 893	18 849	40 742		60	3 100	4 123	7 223
20	20 700	18 596	39 296		61	2 976	3 960	6 936
21	19 056	17 723	36 779		62	2 766	3 645	6 411
22	17 847	17 354	35 201		63	2 764	3 405	6 169
23	16 293	16 583	32 876		64	2 610	3 201	5 811
24	15 085	16 126	31 211		65	2 302	2 709	5 011
25	13 765	15 171	28 936		66	2 097	2 371	4 468
26	12 825	14 675	27 500		67	2 073	2 363	4 436
27	12 090	13 573	25 663		68	1 963	2 243	4 206
28	11 366	12 836	24 202		69	1 885	2 104	3 989
29	10 614	12 816	23 430		70	1 922	2 212	4 134
30	10 163	13 458	23 621		71	1 858	2 252	4 110
31	9 573	13 518	23 091		72	1 684	2 044	3 728
32	8 952	13 317	22 269		73	1 547	1 853	3 400
33	8 460	12 727	21 187		74	1 420	1 695	3 115
34	7 969	11 982	19 951		75	1 180	1 368	2 548
35	7 627	11 159	18 786		76	1 009	1 049	2 058
36	7 483	10 843	18 326		77	939	964	1 903
37	7 472	10 620	18 092		78	870	919	1 789
38	7 299	10 410	17 709		79	764	795	1 559
39	7 287	10 221	17 508		80 et +	4 421	4 613	9 034
40	7 223	10 103	17 326		TOTAL	1 003 021	1 027 574	2 030 595

ANNEE 2020								
âges	Masculin	Féminin	Total		âges	Masculin	Féminin	Total
0	41 515	40 720	82 235		41	7 152	10 016	17 168
1	39 602	38 593	78 195		42	6 943	9 608	16 551
2	38 405	37 063	75 468		43	6 802	9 035	15 837
3	37 416	35 806	73 222		44	6 327	8 321	14 648
4	36 530	34 690	71 220		45	6 078	7 802	13 880
5	35 700	33 658	69 358		46	5 688	7 234	12 922
6	34 975	32 746	67 721		47	5 393	6 802	12 195
7	34 193	31 809	66 002		48	5 123	6 599	11 722
8	33 468	30 948	64 416		49	4 984	6 413	11 397
9	32 702	30 060	62 762		50	4 857	6 374	11 231
10	32 036	29 270	61 306		51	4 766	6 328	11 094
11	31 295	28 424	59 719		52	4 567	6 165	10 732
12	30 565	27 637	58 202		53	4 507	5 999	10 506
13	29 116	25 673	54 789		54	4 223	5 695	9 918
14	28 232	24 326	52 558		55	4 013	5 340	9 353
15	27 972	22 781	50 753		56	3 682	4 859	8 541
16	27 399	21 805	49 204		57	3 436	4 420	7 856
17	25 828	20 498	46 326		58	3 274	4 351	7 625
18	24 539	20 293	44 832		59	3 167	4 184	7 351
19	22 854	19 469	42 323		60	3 087	4 033	7 120
20	21 628	19 216	40 844		61	3 036	4 022	7 058
21	19 914	18 309	38 223		62	2 904	3 897	6 801
22	18 665	17 926	36 591		63	2 817	3 555	6 372
23	17 064	17 137	34 201		64	2 628	3 308	5 936
24	15 820	16 668	32 488		65	2 490	3 097	5 587
25	14 443	15 686	30 129		66	2 239	2 664	4 903
26	13 452	15 169	28 621		67	2 037	2 313	4 350
27	12 541	14 509	27 050		68	1 986	2 274	4 260
28	11 792	13 433	25 225		69	1 916	2 168	4 084
29	11 137	12 736	23 873		70	1 835	2 039	3 874
30	10 523	13 078	23 601		71	1 807	2 114	3 921
31	10 017	13 372	23 389		72	1 768	2 179	3 947
32	9 511	13 754	23 265		73	1 610	1 950	3 560
33	8 892	13 304	22 196		74	1 445	1 716	3 161
34	8 281	12 727	21 008		75	1 309	1 598	2 907
35	7 907	11 840	19 747		76	1 111	1 275	2 386
36	7 544	11 166	18 710		77	913	944	1 857
37	7 368	10 769	18 137		78	870	912	1 782
38	7 319	10 593	17 912		79	800	840	1 640
39	7 400	10 454	17 854		80 et +	4 445	4 603	9 048
40	7 234	10 343	17 577		TOTAL	1 030	1 055 504	2 086 333

CONCLUSION GENERALE

La région de la Boucle du Mouhoun est souvent appelée le grenier du Burkina Faso. Elle est en effet favorisée par un certain nombre de facteurs géo-climatiques qui contribuent à la promotion des activités agropastorales et suscitent l'attraction des immigrants d'autres régions, notamment du Nord, du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins. Toutefois, du fait d'un certain nombre de facteurs multiples et complexes, les populations de la région ont plus tendance à émigrer vers les Hauts-Bassins et le Centre.

Concernant la répartition spatiale, une personne sur cinq vit dans la province du Mouhoun, dans laquelle se trouve aussi Dédougou, le chef lieu de la région. En matière d'urbanisation, seule une personne sur dix vit en milieu urbain. La concentration des populations en milieu rural influence leurs conditions de vie et d'hygiène. Dans la région, la taille moyenne des ménages est élevée et plus de quatre ménages sur cinq vivent dans des maisons individuelles simples. Le mode d'éclairage est basé sur l'utilisation du pétrole lampant tandis que la cuisson des aliments utilise de bois dans des foyers simples ou améliorés. L'accès à l'eau potable reste faible car plus de trois ménages sur cinq utilisent l'eau des puits ordinaires. En plus, la salubrité des conditions de vie n'est pas non plus garantie. Une majorité des ménages utilise la nature comme lieu d'aisance et évacue leurs ordures sur les tas d'immondices, la rue ou les fossés. Quant aux eaux usées, elles sont évacuées dans la cour ou dans la rue.

Sur le plan socioéconomique, certaines prédispositions favorisent une plus grande promotion des activités du secteur primaire dans la région. C'est ainsi que plus de neuf personnes sur dix exercent dans ce secteur où les enfants sont aussi souvent mis à contribution au détriment de leur scolarisation. Le taux de chômage reste faible tandis que le taux et le rapport de dépendance sont élevés. Même si le taux d'occupation semble très important, la concentration des actifs dans les secteurs de faible productivité (les principales situations dans les différentes occupations le statut d'indépendant et le statut d'aide familial) reste à l'origine d'une pauvreté qui rend difficile l'investissement dans les secteurs sociaux de base comme l'éducation et santé. En outre, une personne sur cent vit avec un handicap. Mais les types de handicaps les plus répandus sont le handicap des membres inférieurs, la non voyance et la déficience mentale.

Les populations qui vivent de la région de la Boucle du Mouhoun présentent des caractéristiques diverses aussi bien sur le plan démographiques que sur le plan socioculturel. Le mooré demeure la langue la plus parlée dans la région par plus d'une personne sur quatre. Par contre, le san reste fortement parlée dans les provinces du Sourou et du Nayala par une personne sur deux. Sur le plan religieux, c'est l'Islam qui entretient la foi de plus de trois personnes sur cinq. Néanmoins, plus d'une personne sur trois sont animistes et chrétiennes respectivement dans les provinces des Balé et du Nayala. La majorité de la population étrangère est originaire du Niger et pratique exclusivement l'Islam.

La faible urbanisation témoigne d'un faible niveau de modernisation dans la région d'où un attachement aux valeurs socioculturelles anciennes pour lesquelles le mariage est sacré et la forte fécondité est valorisée. Ainsi, la région présente une grande intensité de la nuptialité avec un calendrier précoce. La forte fécondité qui en résulte est à l'origine de la jeunesse de la population, facteur d'une plus grande sollicitation des services sociaux de base, qui peinent à répondre aux attentes de cette même population. Dans cette dynamique, les enfants, les jeunes et les adultes bénéficient peu et inégalement d'un certain nombre de leurs droits dont l'enregistrement à l'état civil, la scolarisation et l'alphabétisation. De toutes les provinces, c'est dans le Nayala que l'on obtient les meilleures performances en matière d'éducation. L'un des droits de l'enfant, à savoir l'enregistrement à l'état civil ne lui est pas

assez reconnu. Une personne sur trois et deux enfants de six ans sur cinq n'ont pas été déclarés à l'état civil.

En somme, la région de la Boucle du Mouhoun reste confrontée à plusieurs problèmes de développement social et économique. Bien que dotée de potentiels physiques et humains, les performances socioéconomiques de cette région semblent être en dessous de la moyenne nationale. De ce fait, les pouvoirs publics et les acteurs locaux se doivent d'accorder une attention plus grande aux problèmes qui freinent l'élan de développement que la région peut potentiellement prendre.

BIBLIOGRAPHIE

Caselli G., Vallin J., Wunsch G., 2003, *Démographie : analyse et synthèse, tome IV, les déterminants de la migration*, Paris (France), INED, 225p.

Gendreau F., 1993, *La population de l'Afrique. Manuel de Démographie*, Paris (France), CEPED, 463p.

Gubry F., 1984, *Analyse de la nuptialité*, Yaoundé (Cameroun), IFORD, 159p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume I*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2009, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006*, 54 p.

INSD, 1989, *analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1985*, 318p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume II*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2007, La région de la Boucle du Mouhoun en chiffres, www.insd.bf

Kobiané J.F., 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia-Bruylant, 306 p.

Kobiané J.F., 2007, *analyse biographique des déterminants du travail et de la scolarisation des enfants au Burkina Faso, au Mali*, Ouagadougou (Burkina), Les Etudes et Documents de l'ISSP, n°11, 46p.

Kobiané J.F., Calvès A.E., Marcoux R., 2005, *Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso*, Comparative Education Review, vol.49, n°4 November 2005, p. 468-491.

Kobiané J.F., Marcoux R., Pilon M., Thiam M., Wakam J., 2006, *L'apport des enquêtes auprès des ménages dans l'étude des déterminants de la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne*, Rapport de synthèse, ISU-Réseau FASAF, Montréal (Canada), multigr., 75 p.

Lankoandé O., SEBEGO M., 2005, *Monographie de la province de la Comoé*, Direction Régionale de L'économie et du développement De la Boucle du Mouhoun, Banfora (Burkina), 131p.

LOI N°055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, IV République, troisième législature, 2005 Burkina Faso, msy@fews.net.

Louis H., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue*, Paris (France), INED, p.77.

MEBA, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement de base 2006-2007, version détaillée, volume I*, Ouagadougou (Burkina), 402 p.

MEDEV, 2005, *Région de la boucle du Mouhoun : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*. 105p.

MESSRS, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2006-2007*, Ouagadougou (Burkina), 253 p.

Ministère de la santé, 2007, *Annuaire statistique de santé 2006*, 233 p.

Nantchouang R., 2005, *Production et analyse statistiques*, Yaoundé, UCAC, p89-101.

Ngwé E., 2006, *Note de classe en maîtrise en démographie*, IFORD, Yaoundé (Cameroun)

Ouédraogo D., Piché V., 2007, *dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, au delà de la houe*, L'harmattan, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 328p.

Pallo F.J.P et al., 2008, *statut de la matière organique des sols dans la zone Sud-soudanienne au Burkina Faso*, Biotechnologie, Agronomie, Société et environnement, volume 12 numéro 3, p 291-301.

Traoré F., 2009, *Décentralisation et implication des acteurs locaux : cas du secteur commercial à Banfora*, mémoire de fin d'études pour l'obtention du maitrise en géographie, université de Ouagadougou, Burkina Faso, 90p.

USAID, 2007, *Rapport Mensuel sur la Sécurité Alimentaire*, FEWS NET Ouagadougou

Wakam J., 2007, *cours de population scolaire*, IFORD, 39p.

Wayack M., Kobiané J.F., Kouanda S., 2007, *revue de littérature sur l'impact de la santé sur la scolarisation*, Ouagadougou (Burkina), Les Travaux de l'ISSP, n°20, 37p.

Younoussi Z., Piché V., 2007, *migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Les Travaux de l'ISSP, n°21, 45p.

Zagré A., 2007, *regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 206p.

ANNEXE

Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe

Noms des localités	Total	Masculin	Féminin
REGION : BOUCLE DU MOUHOUN	1442749	714342	728407
PROVINCE : KOSSI	278546	138459	140087
COMMUNE : BARANI	47991	23942	24049
COMMUNE : BOMBOROKUY	14465	7187	7278
COMMUNE : BOURASSO	11746	5785	5961
COMMUNE : DJIBASSO	52157	25593	26564
COMMUNE : DOKUY	27760	13923	13837
COMMUNE : DOUMBALA	27353	13399	13954
COMMUNE : KOMBORI	10155	4877	5278
COMMUNE : MADOUBA	6596	3262	3334
COMMUNE : NOUNA	50840	25563	25277
COMMUNE : SONO	7317	3683	3634
VILLE DE : NOUNA	22166	11245	10921
PROVINCE : MOUHOUN	297350	148089	149261
COMMUNE : BONDOKUY	50527	24880	25647
COMMUNE : DEDOUGOU	48103	23449	24654
COMMUNE : DOUROULA	12804	6504	6300
COMMUNE : KONA	19606	10140	9466
COMMUNE : OUARKOYE	38830	19075	19755
COMMUNE : SAFANE	48911	25117	23794
COMMUNE : TCHERIBA	39707	19629	20078
VILLE DE : DEDOUGOU	38862	19295	19567
PROVINCE : SOUROU	220622	108952	111670
COMMUNE : DI	23863	12319	11544
COMMUNE : GOMBORO	13770	6602	7168
COMMUNE : KASSOUM	20973	10902	10071
COMMUNE : KIEMBARA	29267	13859	15408
COMMUNE : LANFIERA	18817	9548	9269
COMMUNE : LANKOUE	16141	7431	8710
COMMUNE : TOENI	30202	14974	15228
COMMUNE : TOUGAN	50539	24923	25616
VILLE DE : TOUGAN	17050	8394	8656
PROVINCE : BALÉ	213423	105582	107841
COMMUNE : BAGASSI	33309	16394	16915
COMMUNE : BANA	13000	6646	6354
COMMUNE : BOROMO	15255	7495	7760
COMMUNE : FARA	37167	17715	19452
COMMUNE : OURY	26805	13744	13061
COMMUNE : PA	19755	9506	10249
COMMUNE : POMPOI	11032	5468	5564
COMMUNE : POURA	12026	6243	5783
COMMUNE : SIBY	14047	6989	7058
COMMUNE : YAHO	16433	8038	8395
VILLE DE : BOROMO	14594	7344	7250

Tableau A1 (suite) : Répartition de la population par commune selon le sexe

Noms des localités	Total	Masculin	Féminin
PROVINCE : BANWA	269375	132052	137323
COMMUNE : BALAVE	16200	7909	8291
COMMUNE : KOUKA	59118	28919	30199
COMMUNE : SAMI	8629	4190	4439
COMMUNE : SANABA	33009	16087	16922
COMMUNE : SOLENZO	104969	51335	53634
COMMUNE : TANSILA	30600	15055	15545
VILLE DE : SOLENZO	16850	8557	8293
PROVINCE : NAYALA	163433	81208	82225
COMMUNE : GASSAN	32397	16583	15814
COMMUNE : GOSSINA	18442	8849	9593
COMMUNE : KOUGNY	15949	8164	7785
COMMUNE : TOMA	17050	8477	8573
COMMUNE : YABA	31627	15428	16199
COMMUNE : YE	35567	17552	18015
VILLE DE : TOMA	12401	6155	6246

Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Ages	Urbain			Rural			Ensemble		
	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.
0	3442	1744	1698	49952	25388	24564	53394	27132	26262
1	3014	1533	1481	39594	20191	19403	42608	21724	20884
2	3548	1818	1730	52659	26868	25791	56207	28686	27521
3	3580	1773	1807	53400	26919	26481	56980	28692	28288
4	3199	1605	1594	49807	24901	24906	53006	26506	26500
5	3123	1578	1545	48079	24400	23679	51202	25978	25224
6	3512	1726	1786	51515	26273	25242	55027	27999	27028
7	3510	1775	1735	49070	24967	24103	52580	26742	25838
8	3398	1641	1757	44546	22763	21783	47944	24404	23540
9	3029	1594	1435	39788	20541	19247	42817	22135	20682
10	3464	1698	1766	42683	22450	20233	46147	24148	21999
11	2848	1377	1471	30597	16057	14540	33445	17434	16011
12	3311	1619	1692	36145	19333	16812	39456	20952	18504
13	3397	1686	1711	30543	16391	14152	33940	18077	15863
14	3503	1749	1754	28789	15445	13344	32292	17194	15098
15	3563	1846	1717	28916	16590	12326	32479	18436	14043
16	3533	1823	1710	26975	15134	11841	30508	16957	13551
17	3339	1791	1548	25246	13158	12088	28585	14949	13636
18	3571	1876	1695	26983	13292	13691	30554	15168	15386
19	3024	1615	1409	21417	10350	11067	24441	11965	12476
20	3491	1786	1705	31765	14002	17763	35256	15788	19468
21	2331	1204	1127	18123	9114	9009	20454	10318	10136
22	2414	1191	1223	21664	9863	11801	24078	11054	13024
23	2073	1003	1070	17962	8864	9098	20035	9867	10168
24	1881	938	943	16680	8112	8568	18561	9050	9511
25	2146	989	1157	24090	10027	14063	26236	11016	15220
26	1886	947	939	18444	8800	9644	20330	9747	10583
27	1684	814	870	16551	7674	8877	18235	8488	9747
28	1637	780	857	16592	7577	9015	18229	8357	9872
29	1343	713	630	12103	6019	6084	13446	6732	6714
30	2182	1101	1081	22770	9557	13213	24952	10658	14294
31	1384	684	700	12034	5889	6145	13418	6573	6845
32	1541	802	739	13081	6013	7068	14622	6815	7807
33	1229	627	602	11458	5363	6095	12687	5990	6697
34	1242	640	602	10575	5226	5349	11817	5866	5951
35	1587	811	776	16216	6840	9376	17803	7651	10152
36	1218	657	561	12037	5455	6582	13255	6112	7143
37	1040	533	507	10115	4911	5204	11155	5444	5711
38	1121	612	509	11051	4933	6118	12172	5545	6627
39	915	420	495	9072	4337	4735	9987	4757	5230
40	1619	839	780	16781	6523	10258	18400	7362	11038
41	939	484	455	8537	4298	4239	9476	4782	4694
42	920	478	442	9122	4251	4871	10042	4729	5313
43	804	410	394	8611	4049	4562	9415	4459	4956
44	765	391	374	7184	3527	3657	7949	3918	4031

Tableau A2 (Suite) : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Ages	Urbain			Rural			Ensemble		
	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.
45	1003	513	490	11064	4707	6357	12067	5220	6847
46	828	431	397	8759	4056	4703	9587	4487	5100
47	674	330	344	6759	3301	3458	7433	3631	3802
48	667	335	332	7110	3273	3837	7777	3608	4169
49	525	284	241	5766	2780	2986	6291	3064	3227
50	1000	449	551	12056	4580	7476	13056	5029	8027
51	511	240	271	5033	2617	2416	5544	2857	2687
52	531	249	282	5901	2899	3002	6432	3148	3284
53	462	244	218	5100	2662	2438	5562	2906	2656
54	495	241	254	4892	2413	2479	5387	2654	2733
55	534	267	267	6564	2812	3752	7098	3079	4019
56	522	251	271	5887	2695	3192	6409	2946	3463
57	391	207	184	4401	2211	2190	4792	2418	2374
58	386	185	201	4886	2417	2469	5272	2602	2670
59	360	179	181	3731	2067	1664	4091	2246	1845
60	781	310	471	9631	3494	6137	10412	3804	6608
61	377	165	212	3791	1934	1857	4168	2099	2069
62	317	153	164	3474	1935	1539	3791	2088	1703
63	287	131	156	3009	1654	1355	3296	1785	1511
64	316	135	181	2813	1588	1225	3129	1723	1406
65	381	157	224	4478	1953	2525	4859	2110	2749
66	336	124	212	4066	2015	2051	4402	2139	2263
67	260	125	135	2494	1368	1126	2754	1493	1261
68	260	127	133	2763	1418	1345	3023	1545	1478
69	194	91	103	1945	1136	809	2139	1227	912
70	528	181	347	6635	2657	3978	7163	2838	4325
71	245	118	127	1999	1074	925	2244	1192	1052
72	180	81	99	1828	1022	806	2008	1103	905
73	127	52	75	1437	810	627	1564	862	702
74	163	75	88	1573	873	700	1736	948	788
75	189	93	96	2345	1022	1323	2534	1115	1419
76	203	97	106	2107	1078	1029	2310	1175	1135
77	96	48	48	939	532	407	1035	580	455
78	86	35	51	1281	644	637	1367	679	688
79	73	36	37	701	409	292	774	445	329
80	231	68	163	2818	1116	1702	3049	1184	1865
81	72	34	38	644	346	298	716	380	336
82	72	33	39	633	334	299	705	367	338
83	48	24	24	389	216	173	437	240	197
84	47	24	23	445	258	187	492	282	210
85	62	24	38	673	322	351	735	346	389
86	51	17	34	573	307	266	624	324	300
87	18	4	14	228	111	117	246	115	131
88	23	8	15	209	101	108	232	109	123
89	10	6	4	127	75	52	137	81	56

Tableau A2 (Suite et fin) : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Ages	Urbain			Rural			Ensemble		
	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.
90	60	24	36	654	282	372	714	306	408
91	9	2	7	93	42	51	102	44	58
92	7	3	4	85	28	57	92	31	61
93	3	1	2	37	25	12	40	26	14
94	7	3	4	46	18	28	53	21	32
95	8	2	6	144	67	77	152	69	83
96	14	4	10	67	29	38	81	33	48
97	4	2	2	36	23	13	40	25	15
98 +	57	17	40	988	427	561	1045	444	601
N.D.	532	230	302	5397	2484	2913	5929	2714	3215
Total	121923	60990	60933	1320826	653352	667474	1442749	714342	728407

Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total		
	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.
0-4	16783	8473	8310	245412	124267	121145	262195	132740	129455
5-9	16572	8314	8258	232998	118944	114054	249570	127258	122312
10-14	16523	8129	8394	168757	89676	79081	185280	97805	87475
15-19	17030	8951	8079	129537	68524	61013	146567	77475	69092
20-24	12190	6122	6068	106194	49955	56239	118384	56077	62307
25-29	8696	4243	4453	87780	40097	47683	96476	44340	52136
30-34	7578	3854	3724	69918	32048	37870	77496	35902	41594
35-39	5881	3033	2848	58491	26476	32015	64372	29509	34863
40-44	5047	2602	2445	50235	22648	27587	55282	25250	30032
45-49	3697	1893	1804	39458	18117	21341	43155	20010	23145
50-54	2999	1423	1576	32982	15171	17811	35981	16594	19387
55-59	2193	1089	1104	25469	12202	13267	27662	13291	14371
60-64	2078	894	1184	22718	10605	12113	24796	11499	13297
65-69	1431	624	807	15746	7890	7856	17177	8514	8663
70-74	1243	507	736	13472	6436	7036	14715	6943	7772
75-79	647	309	338	7373	3685	3688	8020	3994	4026
80-84	470	183	287	4929	2270	2659	5399	2453	2946
85 et +	333	117	216	3960	1857	2103	4293	1974	2319
N.D.	532	230	302	5397	2484	2913	5929	2714	3215
Total	121923	60990	60933	1320826	653352	667474	1442749	714342	728407

Tableau A4 : Répartition de la population par religion et milieu de résidence selon la province

Province résidence	Milieu de Résidence	Religion						Total
		Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Kossi	Urbain	247	15669	5497	563	185	5	22166
	Rural	23525	158288	53890	18338	1112	1227	256380
	Total	23772	173957	59387	18901	1297	1232	278546
Mouhoun	Urbain	1035	21518	12851	2915	438	105	38862
	Rural	49401	158805	36299	11660	1022	1301	258488
	Total	50436	180323	49150	14575	1460	1406	297350
Sourou	Urbain	211	11562	3937	1264	76	0	17050
	Rural	22446	141644	30909	7689	735	149	203572
	Total	22657	153206	34846	8953	811	149	220622
Balé	Urbain	650	11017	2059	764	62	42	14594
	Rural	63812	101735	23496	7900	715	1171	198829
	Total	64462	112752	25555	8664	777	1213	213423
Banwa	Urbain	786	12069	3237	579	170	9	16850
	Rural	44787	170852	27742	8179	728	237	252525
	Total	45573	182921	30979	8758	898	246	269375
Nayala	Urbain	20	2407	9559	337	68	10	12401
	Rural	9071	91391	45873	4032	444	221	151032
	Total	9091	93798	55432	4369	512	231	163433
Total	Urbain	2949	74242	37140	6422	999	171	121923
	Rural	213042	822715	218209	57798	4756	4306	1320826
	Total	215991	896957	255349	64220	5755	4477	1442749

Tableau A5 : Répartition de la population par langue parlée et milieu de résidence selon la province

Province résidence 2006	Milieu de résidence	Langues									
		Dioula	Mooré	San	Dafing	Fulfuldé	Bwamu	Bobo	Autres	ND	Total
Kossi	Urbain	8729	2992	1657	1046	515	1591	22	3324	524	20400
	Rural	26222	18155	4694	18507	21544	67881	2755	65397	3227	228382
	Total	34951	21147	6351	19553	22059	69472	2777	68721	3751	248782
Mouhoun	Urbain	12646	10235	1806	863	753	5859	80	2878	712	35832
	Rural	2188	74333	1388	38652	16995	40180	180	53190	3218	230324
	Total	14834	84568	3194	39515	17748	46039	260	56068	3930	266156
Sourou	Urbain	5487	1931	7385	75	264	8	1	419	181	15751
	Rural	4639	41884	92022	10596	13053	228	57	18136	1457	182072
	Total	10126	43815	99407	10671	13317	236	58	18555	1638	197823
Balé	Urbain	1964	7813	66	140	566	410	70	2075	179	13283
	Rural	4954	43340	259	24375	12168	50626	1248	39616	1523	178109
	Total	6918	51153	325	24515	12734	51036	1318	41691	1702	191392
Banwa	Urbain	2335	8019	942	343	312	2526	150	468	163	15258
	Rural	8186	115336	9360	8864	12174	21660	27044	19876	2621	225121
	Total	10521	123355	10302	9207	12486	24186	27194	20344	2784	240379
Nayala	Urbain	143	1914	8769	24	73	48	4	327	93	11395
	Rural	1480	31875	59867	15682	4947	92	13	19522	1135	134613
	Total	1623	33789	68636	15706	5020	140	17	19849	1228	146008
Total	Urbain	31304	32904	20625	2491	2483	10442	327	9491	1852	111919
	Rural	47669	324923	167590	116676	80881	180667	31297	215737	13181	1178621
	Total	78973	357827	188215	119167	83364	191109	31624	225228	15033	1290540

Tableau A6 : Répartition de la population par nationalité et milieu de résidence selon la province

Province de résidence 2006	Milieu de résidence	Nationalités									
		Burkina	Mali	Côte d'Ivoire	Niger	Ghana	Togo	Bénin	Autres	ND	Total
Kossi	Urbain	22 094	14	7	3	3	0	5	6	34	22 166
	Rural	254 878	1 328	27	14	0	5	9	43	76	256 380
	Total	276 972	1 342	34	17	3	5	14	49	110	278 546
Mouhoun	Urbain	38 562	43	1	41	18	6	8	98	85	38 862
	Rural	258 039	89	22	7	2	1	30	90	208	258 488
	Total	296 601	132	23	48	20	7	38	188	293	297 350
Sourou	Urbain	16 965	11	1	24	9	11	8	16	5	17 050
	Rural	202 983	480	7	0	1	3	16	14	68	203 572
	Total	219 948	491	8	24	10	14	24	30	73	220 622
Balé	Urbain	14 490	15	2	6	10	5	4	53	9	14 594
	Rural	198 542	64	21	29	6	12	7	105	43	198 829
	Total	213 032	79	23	35	16	17	11	158	52	213 423
Banwa	Urbain	16 794	14	3	19	0	4	0	1	15	16 850
	Rural	251 252	1 101	32	44	3	0	20	17	56	252 525
	Total	268 046	1 115	35	63	3	4	20	18	71	269 375
Nayala	Urbain	12 389	2	1	0	0	0	4	4	1	12 401
	Rural	150 915	15	13	0	0	1	18	22	48	151 032
	Total	163 304	17	14	0	0	1	22	26	49	163 433
Total	Urbain	121 294	99	15	93	40	26	29	178	149	121 923
	Rural	1 316	3 077	122	94	12	22	100	291	499	1 320
	Total	1 437	3 176	137	187	52	48	129	469	648	1 442

Tableau A7 : Répartition de la population par lieu de naissance et milieu de résidence selon la province de résidence

Lieu de naissance	Milieu de résidence	Province résidence 2006						Total
		Kossi	Mouhoun	Sourou	Bale	Banwa	Nayala	
Mali	Urbain	178	188	103	22	106	40	637
	Rural	5967	252	1541	118	3019	183	11080
	Total	6145	440	1644	140	3125	223	11717
Sénégal	Urbain	9	76	12	7	3	3	110
	Rural	16	33	23	7	18	11	108
	Total	25	109	35	14	21	14	218
Ghana	Urbain	8	48	14	46	1	7	124
	Rural	26	121	33	571	52	63	866
	Total	34	169	47	617	53	70	990
Autres CEDEAO	Urbain	13	88	46	47	14	3	211
	Rural	50	95	11	81	51	14	302
	Total	63	183	57	128	65	17	513
Autres Afrique	Urbain	7	14	8	5	0	4	38
	Rural	7	7	16	25	15	48	118
	Total	14	21	24	30	15	52	156
Autres continents	Urbain	2	6	6	2	2	0	18
	Rural	20	2	12	3	1	6	44
	Total	22	8	18	5	3	6	62
Boucle du Mouhoun	Urbain	19098	27289	809	10525	12983	10208	80912
	Rural	246677	230765	4244	166951	216244	134594	999475
	Total	265775	258054	5053	177476	229227	144802	1080387
Cascades	Urbain	593	1931	699	982	680	780	5665
	Rural	2820	6192	6431	9479	4992	6146	36060
	Total	3413	8123	7130	10461	5672	6926	41725
Centre	Urbain	277	1169	317	385	181	269	2598
	Rural	277	547	489	1027	516	389	3245
	Total	554	1716	806	1412	697	658	5843
Centre-est	Urbain	31	213	52	40	43	22	401
	Rural	69	111	90	304	101	38	713
	Total	100	324	142	344	144	60	1114
Centre-Nord	Urbain	48	186	27	69	61	17	408
	Rural	68	307	351	893	1175	43	2837
	Total	116	493	378	962	1236	60	3245
Centre-Ouest	Urbain	188	810	158	1011	132	196	2495
	Rural	277	1928	431	7478	816	1649	12579
	Total	465	2738	589	8489	948	1845	15074
Centre-Sud	Urbain	18	236	51	65	26	26	422
	Rural	51	95	158	305	76	43	728
	Total	69	331	209	370	102	69	1150
Est	Urbain	51	261	33	116	29	27	517
	Rural	54	282	119	839	638	96	2028
	Total	105	543	152	955	667	123	2545
Hauts Bassins	Urbain	464	1859	425	539	797	231	4315
	Rural	1098	2698	1177	3292	4452	1068	13785
	Total	1562	4557	1602	3831	5249	1299	18100
Nord	Urbain	484	2038	384	337	1255	254	4752
	Rural	2285	11840	5278	5161	16187	4328	45079
	Total	2769	13878	5662	5498	17442	4582	49831
Plateau Central	Urbain	38	237	39	98	54	28	494
	Rural	130	217	125	764	418	166	1820
	Total	168	454	164	862	472	194	2314
Sahel	Urbain	27	154	25	53	10	6	275
	Rural	60	99	39	180	43	20	441
	Total	87	253	64	233	53	26	716

Tableau A8 : Répartition de la population par l'état matrimonial et le sexe selon la province

Province résidence 2006	Sexe	État matrimonial						
		Célibataire	Marié à une femme	Veuf/ Veuve	Divorcé(e)	Union libre	ND	Total
Kossi	Masc.	32212	43184	1283	547	811	1148	79185
	Fém.	17853	54778	6525	758	99	1632	81645
	Total	50065	97962	7808	1305	910	2780	160830
Mouhoun	Masc.	40334	42523	1141	741	611	1470	86820
	Fém.	22637	57626	7509	1004	179	2250	91205
	Total	62971	100149	8650	1745	790	3720	178025
Sourou	Masc.	28633	30230	1141	556	553	815	61928
	Fém.	16022	42149	6605	856	112	1025	66769
	Total	44655	72379	7746	1412	665	1840	128697
Balé	Masc.	29276	31254	789	602	274	843	63038
	Fém.	14440	43839	6594	727	91	1180	66871
	Total	43716	75093	7383	1329	365	2023	129909
Banwa	Masc.	32522	39345	688	531	453	1292	74831
	Fém.	17122	56303	5827	896	129	1668	81945
	Total	49644	95648	6515	1427	582	2960	156776
Nayala	Masc.	22897	21877	754	482	389	561	46960
	Fém.	12130	31422	5056	638	99	850	50195
	Total	35027	53299	5810	1120	488	1411	97155
Total	Masc.	185874	208413	5796	3459	3091	6129	412762
	Fém.	100204	286117	38116	4879	709	8605	438630
	Total	286078	494530	43912	8338	3800	14734	851392

Tableau A.9 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe

Statut d'occupation	Urbain			Rural			Total		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Occupés	27096	14456	41552	384461	291895	676356	411557	306351	717908
Chômeurs	198	66	264	438	253	691	636	319	955
En quête du 1er emploi	911	358	1269	922	284	1206	1833	642	2475
Retraités	666	71	737	592	224	816	1258	295	1553
Occupés au foyer	395	15729	16124	3955	116059	120014	4350	131788	136138
Élève ou étudiant	18108	15207	33315	72323	55440	127763	90431	70647	161078
Rentier	19	23	42	267	235	502	286	258	544
Autres inactifs	4894	6411	11305	63643	79026	142669	68537	85437	153974

Total	52287	52321	104608	526601	543416	1070017	578888	595737	1174625
-------	-------	-------	--------	--------	--------	---------	--------	--------	---------

Tableau A.10 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	8951	8079	17030	68524	61013	129537	77475	69092	146567
20-24	6122	6068	12190	49955	56239	106194	56077	62307	118384
25-29	4243	4453	8696	40097	47683	87780	44340	52136	96476
30-34	3854	3724	7578	32048	37870	69918	35902	41594	77496
35-39	3033	2848	5881	26476	32015	58491	29509	34863	64372
40-44	2602	2445	5047	22648	27587	50235	25250	30032	55282
45-49	1893	1804	3697	18117	21341	39458	20010	23145	43155
50-54	1423	1576	2999	15171	17811	32982	16594	19387	35981
55-59	1089	1104	2193	12202	13267	25469	13291	14371	27662
60-64	894	1184	2078	10605	12113	22718	11499	13297	24796
65-69	624	807	1431	7890	7856	15746	8514	8663	17177
70-74	507	736	1243	6436	7036	13472	6943	7772	14715
75 et +	609	841	1450	7812	8450	16262	8421	9291	17712
Total	35844	35669	71513	317981	350281	668262	353825	385950	739775

Tableau A.11 : Répartition de la population occupée par occupation principale

Grands groupes d'occupation	Masculin	Féminin	Total
Exécutif + cadres supérieurs	104	78	182
Intellectuels, scientifiques	1450	221	1671
Professions intermédiaires	3420	793	4213
Cadres subalternes de l'administration	1369	530	1899
Personnel de services et vendeur	9680	19728	29408
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	380331	274335	654666
Artisanats, ouvriers	10592	7735	18327
Conducteurs d'installations et de machines	121	28	149
Ouvriers et employés non qualifiés	1168	856	2024
Autres matières et professions	2183	552	2735
Sans profession, profession non précisée	168470	290881	459351
Total	578888	595737	1174625

Tableau A.12 : Répartition de la population occupée par occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe

Grands groupes d'occupation	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Exécutif + cadres supérieurs	28	3	31	76	75	151
Intellectuels, scientifiques	599	92	691	851	129	980
Professions intermédiaires	1230	351	1581	2190	442	2632
Cadres subalternes de l'administration	1000	339	1339	369	191	560
Personnel de services et vendeur	4108	5001	9109	5572	14727	20299
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	14446	6263	20709	365885	268072	633957
Artisans, ouvriers	3688	1379	5067	6904	6356	13260
Conducteurs d'installations et de machines	45	20	65	76	8	84
Ouvriers et employés non qualifiés	695	550	1245	473	306	779
Autres matières et professions	1153	295	1448	1030	257	1287
Sans profession, profession non précisée	25295	38028	63323	143175	252853	396028
Total	52287	52321	104608	526601	543416	1070017

Tableau A.13 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'occupation	Urbain			Rural			Total		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Occupés	27096	14456	41552	384461	291895	676356	411557	306351	717908
Chômeurs	198	66	264	438	253	691	636	319	955
En quête du 1er emploi	911	358	1269	922	284	1206	1833	642	2475
Retraités	666	71	737	592	224	816	1258	295	1553
Occupés au foyer	395	15729	16124	3955	116059	120014	4350	131788	136138
Élève ou étudiant	18108	15207	33315	72323	55440	127763	90431	70647	161078
Rentier	19	23	42	267	235	502	286	258	544
Autres inactifs	4894	6411	11305	63643	79026	142669	68537	85437	153974
Total	52287	52321	104608	526601	543416	1070017	578888	595737	1174625

Tableau A14 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type de handicap et sexe selon la province

Provinces	Sexe	Type de handicap							Total
		Aucun	Handicap Membre supéri.	Handicap Membre inférieur	Défi Cience mentale	Aveugle	Sourd /muet	Autres	
Kossi	M.	136911	138	327	229	216	255	383	138459
	F.	138678	121	303	224	229	206	326	140087
	T.	275589	259	630	453	445	461	709	278546
Mouhoun	M.	146694	120	333	225	241	211	265	148089
	F.	148144	90	263	218	170	156	220	149261
	T.	294838	210	596	443	411	367	485	297350
Sourou	M.	107376	96	296	298	303	228	355	108952
	F.	110171	83	275	282	327	173	359	111670
	T.	217547	179	571	580	630	401	714	220622
Balé	M.	104237	123	306	204	188	160	364	105582
	F.	106656	88	267	204	184	135	307	107841
	T.	210893	211	573	408	372	295	671	213423
Banwa	M.	130867	97	295	169	186	201	237	132052
	F.	136402	70	215	165	147	141	183	137323
	T.	267269	167	510	334	333	342	420	269375
Nayala	M.	80003	78	283	197	213	138	296	81208
	F.	81184	70	221	161	218	115	256	82225
	T.	161187	148	504	358	431	253	552	163433
Total	M.	706088	652	1840	1322	1347	1193	1900	714342
	F.	721235	522	1544	1254	1275	926	1651	728407
	T.	1427323	1174	3384	2576	2622	2119	3551	1442749

M. : Masculin, F. : Féminin, T. : Total

Tableau A15 : Répartition de la population par province et commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe

COMMUNES	Masculin			Féminin		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
COMMUNE : BARANI	8563	15379	23942	4682	19367	24049
COMMUNE : BOMBOROKUY	5042	2145	7187	3960	3318	7278
COMMUNE : BOURASSO	4129	1656	5785	3514	2447	5961
COMMUNE : DJIBASSO	13562	12031	25593	9362	17202	26564
COMMUNE : DOKUY	8019	5904	13923	5894	7943	13837
COMMUNE : DOUMBALA	7321	6078	13399	5616	8338	13954
COMMUNE : KOMBORI	1735	3142	4877	983	4295	5278
COMMUNE : MADOUBA	1975	1287	3262	1342	1992	3334
COMMUNE : NOUNA	14987	10576	25563	11439	13838	25277
COMMUNE : SONO	2749	934	3683	2396	1238	3634
VILLE DE : NOUNA	9783	1462	11245	8866	2055	10921
ENSEMBLE PROVINCE : KOSSI	77856	60603	138459	58003	82084	140087
COMMUNE : BONDOKUY	18633	6247	24880	17311	8336	25647
COMMUNE : DEDOUGOU	17901	5548	23449	16307	8347	24654
COMMUNE : DOUROULA	4071	2433	6504	3523	2777	6300
COMMUNE : KONA	7391	2749	10140	5348	4118	9466
COMMUNE : OUARKOYE	13938	5137	19075	12419	7336	19755
COMMUNE : SAFANE	19377	5740	25117	15603	8191	23794
COMMUNE : TCHERIBA	11358	8271	19629	9277	10801	20078
VILLE DE : DEDOUGOU	18820	475	19295	18767	800	19567
ENSEMBLE PROVINCE : MOUHOUN	111591	36498	148089	98725	50536	149261
COMMUNE : DI	9912	2407	12319	8355	3189	11544
COMMUNE : GOMBORO	3991	2611	6602	3119	4049	7168
COMMUNE : KASSOUM	6930	3972	10902	5089	4982	10071
COMMUNE : KIEMBARA	9465	4394	13859	7843	7565	15408
COMMUNE : LANFIERA	7456	2092	9548	6507	2762	9269
COMMUNE : LANKOUE	5969	1462	7431	5484	3226	8710
COMMUNE : TOENI	7313	7661	14974	4777	10451	15228
COMMUNE : TOUGAN	20045	4878	24923	17102	8514	25616
VILLE DE : TOUGAN	8237	157	8394	8353	303	8656
ENSEMBLE PROVINCE : SOUROU	79314	29638	108952	66603	45067	111670
COMMUNE : BAGASSI	12794	3600	16394	11098	5817	16915
COMMUNE : BANA	5791	855	6646	4898	1456	6354
COMMUNE : BOROMO	6116	1379	7495	5573	2187	7760
COMMUNE : FARA	12136	5579	17715	11125	8327	19452
COMMUNE : OURY	10988	2756	13744	9341	3720	13061
COMMUNE : PA	7221	2285	9506	6729	3520	10249
COMMUNE : POMPOI	4380	1088	5468	3907	1657	5564
COMMUNE : POURA	5306	937	6243	4604	1179	5783
COMMUNE : SIBY	5915	1074	6989	5314	1744	7058
COMMUNE : YAHO	6530	1508	8038	5955	2440	8395
VILLE DE : BOROMO	7022	322	7344	6746	504	7250
ENSEMBLE PROVINCE : BALÉ	84217	21365	105582	75332	32509	107841

Tableau A15 (Suite et fin) : Répartition de la population par province et commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe

COMMUNES	Masculin			Féminin		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
COMMUNE : BALAVE	5164	2745	7909	4083	4208	8291
COMMUNE : KOUKA	19655	9264	28919	16564	13635	30199
COMMUNE : SAMI	2364	1826	4190	1482	2957	4439
COMMUNE : SANABA	10503	5584	16087	8741	8181	16922
COMMUNE : SOLENZO	32231	19104	51335	27271	26363	53634
COMMUNE : TANSILA	8091	6964	15055	5646	9899	15545
VILLE DE : SOLENZO	7895	662	8557	7312	981	8293
ENSEMBLE PROVINCE : BANWA	85874	46178	132052	71083	66240	137323
COMMUNE : GASSAN	14349	2234	16583	12603	3211	15814
COMMUNE : GOSSINA	6682	2167	8849	5954	3639	9593
COMMUNE : KOUGNY	7189	975	8164	6046	1739	7785
COMMUNE : TOMA	7771	706	8477	7289	1284	8573
COMMUNE : YABA	13638	1790	15428	12647	3552	16199
COMMUNE : YE	13070	4482	17552	10740	7275	18015
VILLE DE : TOMA	6094	61	6155	6094	152	6246
ENSEMBLE PROVINCE : NAYALA	68823	12385	81208	61445	20780	82225

Tableau A16 : Répartition de la population de la province de la Kossi par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes D'âges	Urbain			Rural			Total		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
0-4	3089	1553	1536	49082	24548	24534	52171	26101	26070
5-9	3081	1540	1541	47144	23759	23385	50225	25299	24926
10-14	3106	1609	1497	32075	16757	15318	35181	18366	16815
15-19	2900	1628	1272	22939	12083	10856	25839	13711	12128
20-24	2033	1067	966	19369	9056	10313	21402	10123	11279
25-29	1507	756	751	17045	7706	9339	18552	8462	10090
30-34	1267	635	632	13738	6470	7268	15005	7105	7900
35-39	1031	536	495	11458	5444	6014	12489	5980	6509
40-44	940	480	460	9852	4701	5151	10792	5181	5611
45-49	694	326	368	8250	4079	4171	8944	4405	4539
50-54	602	262	340	6739	3281	3458	7341	3543	3798
55-59	416	195	221	5104	2657	2447	5520	2852	2668
60-64	481	205	276	4314	2068	2246	4795	2273	2522
65-69	305	139	166	2835	1469	1366	3140	1608	1532
70-74	277	111	166	2452	1221	1231	2729	1332	1397
75-79	123	68	55	1414	727	687	1537	795	742
80-84	103	47	56	896	424	472	999	471	528
85 et +	76	32	44	737	356	381	813	388	425
ND	135	56	79	937	408	529	1072	464	608
Total	22166	11245	10921	256380	127214	129166	278546	138459	140087

Tableau A16 (suite) : Répartition de la population de la province de la Mouhoun par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total		
	T.	M.	F.	Total	M.	F.	T	M.	F.
0-4	4984	2534	2450	47874	24514	23360	52858	27048	25810
5-9	5079	2504	2575	45069	23289	21780	50148	25793	24355
10-14	5107	2406	2701	32843	17518	15325	37950	19924	18026
15-19	5686	2795	2891	25970	13765	12205	31656	16560	15096
20-24	4278	2134	2144	21598	10195	11403	25876	12329	13547
25-29	2871	1396	1475	17586	8296	9290	20457	9692	10765
30-34	2576	1311	1265	13886	6320	7566	16462	7631	8831
35-39	1878	941	937	11625	5325	6300	13503	6266	7237
40-44	1768	911	857	9826	4422	5404	11594	5333	6261
45-49	1318	736	582	7386	3356	4030	8704	4092	4612
50-54	966	509	457	6207	2825	3382	7173	3334	3839
55-59	668	369	299	4758	2235	2523	5426	2604	2822
60-64	553	261	292	4305	2001	2304	4858	2262	2596
65-69	353	158	195	2978	1532	1446	3331	1690	1641
70-74	286	132	154	2554	1246	1308	2840	1378	1462
75-79	131	57	74	1249	624	625	1380	681	699
80-84	105	31	74	931	452	479	1036	483	553
85 et +	81	27	54	701	339	362	782	366	416
ND	174	83	91	1142	540	602	1316	623	693
Total	38862	19295	19567	258488	128794	129694	297350	148089	149261

M. : Masculin, F. : Féminin, T. : Total

Tableau A16 (suite) : Répartition de la population de la province de la Sourou par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total		
	T.	M.	F.	T.	M.	F.	T.	M.	F.
0-4	2137	1061	1076	37771	18995	18776	39908	20056	19852
5-9	2195	1116	1079	37095	19170	17925	39290	20286	19004
10-14	2521	1233	1288	26739	14211	12528	29260	15444	13816
15-19	2530	1404	1126	18349	10296	8053	20879	11700	9179
20-24	1599	789	810	14801	6869	7932	16400	7658	8742
25-29	1058	498	560	12629	5521	7108	13687	6019	7668
30-34	984	517	467	10538	4786	5752	11522	5303	6219
35-39	788	408	380	8728	3788	4940	9516	4196	5320
40-44	649	336	313	7824	3473	4351	8473	3809	4664
45-49	503	223	280	6164	2806	3358	6667	3029	3638
50-54	402	160	242	5383	2397	2986	5785	2557	3228
55-59	379	174	205	4283	1991	2292	4662	2165	2497
60-64	375	133	242	4049	1921	2128	4424	2054	2370
65-69	304	114	190	3036	1451	1585	3340	1565	1775
70-74	256	83	173	2424	1080	1344	2680	1163	1517
75-79	162	68	94	1490	751	739	1652	819	833
80-84	100	40	60	896	412	484	996	452	544
85 et +	55	14	41	660	296	364	715	310	405
ND	53	23	30	713	344	369	766	367	399
Total	17050	8394	8656	203572	100558	103014	220622	108952	111670

M. : Masculin, F. : Féminin, T. : Total

Tableau A16 (suite) : Répartition de la population de la province des Balé par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total		
	T.	M.	F.	T	M.	F.	T.	M.	F.
0-4	2156	1122	1034	34940	17686	17254	37096	18808	18288
5-9	1933	989	944	33065	16716	16349	34998	17705	17293
10-14	1884	923	961	25135	13585	11550	27019	14508	12511
15-19	2028	1041	987	20536	10730	9806	22564	11771	10793
20-24	1482	760	722	17161	8266	8895	18643	9026	9617
25-29	1127	540	587	14038	6707	7331	15165	7247	7918
30-34	884	430	454	11051	5043	6008	11935	5473	6462
35-39	752	394	358	9454	4271	5183	10206	4665	5541
40-44	607	320	287	8026	3635	4391	8633	3955	4678
45-49	427	206	221	6150	2701	3449	6577	2907	3670
50-54	367	190	177	5325	2422	2903	5692	2612	3080
55-59	239	119	120	3737	1748	1989	3976	1867	2109
60-64	233	98	135	3342	1478	1864	3575	1576	1999
65-69	150	77	73	2306	1145	1161	2456	1222	1234
70-74	132	60	72	1934	916	1018	2066	976	1090
75-79	64	35	29	871	416	455	935	451	484
80-84	51	15	36	623	267	356	674	282	392
85 et +	42	12	30	531	235	296	573	247	326
ND	36	13	23	604	271	333	640	284	356
Total	14594	7344	7250	198829	98238	100591	213423	105582	107841

M. : Masculin, F. : Féminin, T. : Total

Tableau A16 (suite) : Répartition de la population de la province de la Banwa par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total		
	T.	M.	F.	T.	M.	F.	T.	M.	F.
0-4	2687	1365	1322	48140	24353	23787	50827	25718	25109
5-9	2547	1287	1260	44985	22759	22226	47532	24046	23486
10-14	2146	1049	1097	31192	16400	14792	33338	17449	15889
15-19	2047	1074	973	25781	12719	13062	27828	13793	14035
20-24	1613	784	829	21361	9750	11611	22974	10534	12440
25-29	1350	647	703	17468	7839	9629	18818	8486	10332
30-34	1147	612	535	13316	6142	7174	14463	6754	7709
35-39	857	481	376	10972	4911	6061	11829	5392	6437
40-44	651	347	304	9264	4083	5181	9915	4430	5485
45-49	439	243	196	7126	3309	3817	7565	3552	4013
50-54	367	181	186	5679	2627	3052	6046	2808	3238
55-59	275	149	126	4271	2110	2161	4546	2259	2287
60-64	218	100	118	3777	1774	2003	3995	1874	2121
65-69	137	61	76	2515	1334	1181	2652	1395	1257
70-74	126	56	70	2248	1190	1058	2374	1246	1128
75-79	60	35	25	1184	662	522	1244	697	547
80-84	35	16	19	810	374	436	845	390	455
85 et +	40	18	22	738	372	366	778	390	388
ND	108	52	56	1698	787	911	1806	839	967
Total	16850	8557	8293	252525	123495	129030	269375	132052	137323

Tableau A16 (suite et fin) : Répartition de la population de la province de la Nayala par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total		
	T	M.	F.	T.	M.	F.	T.	M.	F.
0-4	1730	838	892	27605	14171	13434	29335	15009	14326
5-9	1737	878	859	25640	13251	12389	27377	14129	13248
10-14	1759	909	850	20773	11205	9568	22532	12114	10418
15-19	1839	1009	830	15962	8931	7031	17801	9940	7861
20-24	1185	588	597	11904	5819	6085	13089	6407	6682
25-29	783	406	377	9014	4028	4986	9797	4434	5363
30-34	720	349	371	7389	3287	4102	8109	3636	4473
35-39	575	273	302	6254	2737	3517	6829	3010	3819
40-44	432	208	224	5443	2334	3109	5875	2542	3333
45-49	316	159	157	4382	1866	2516	4698	2025	2673
50-54	295	121	174	3649	1619	2030	3944	1740	2204
55-59	216	83	133	3316	1461	1855	3532	1544	1988
60-64	218	97	121	2931	1363	1568	3149	1460	1689
65-69	182	75	107	2076	959	1117	2258	1034	1224
70-74	166	65	101	1860	783	1077	2026	848	1178
75-79	107	46	61	1165	505	660	1272	551	721
80-84	76	34	42	773	341	432	849	375	474
85 et +	39	14	25	593	259	334	632	273	359
ND	26	3	23	303	134	169	329	137	192
Total	12401	6155	6246	151032	75053	75979	163433	81208	82225

M. : Masculin, F. : Féminin, T. : Total